we make the move

Rapport financier annuel 2021
Fluxys

fluxys

#wemakethemove

États financiers

Etats financiers consolidés en IFRS 71

Renseignements de caractère général concernant la société 71
Etats financiers consolidés du groupe Fluxys en IFRS 72

Bilan consolidé 72
Compte de résultat consolidé 74
Etat consolidé du résultat global 75
Etat consolidé des variations de capitaux propres 76
Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte) 78

Notes 81

Note 1a. Actionnariat et augmentations de capital 81
Note 1b. Déclaration de conformité aux IFRS 81
Note 1c. Jugement et utilisation d'estimations 81
Note 1d. Date d'autorisation de publication 82
Note 1e. Modifications ou compléments aux principes et méthodes comptables 82
Note 1f. Normes, amendements et interprétations applicables à partir du 1er janvier 2022 et après 83
Note 1g. Adaptation de la présentation des actifs et obligations régulatoires 84
Note 2. Principes et méthodes comptables 89
Note 3. Participations 109
Note 4. Compte de résultat et secteurs opérationnels 121
Note 5. Bilan sectoriel 138
Note 6. Instruments financiers 184
Note 7. Actifs et passifs éventuels - droits et engagements du groupe 195
Note 8. Parties liées 198
Note 9. Rémunération aux administrateurs et aux principaux dirigeants 203
Note 10. Evénements postérieurs à la clôture 203

Comptes annuels statutaires de Fluxys SA en normes belges 205

1. Bilan 206
2. Compte de résultats 208
3. Affectation et prélèvements 209
4. Etat du capital au terme de l'exercice 210
5. Impôts sur le résultat 211
6. Bilan Social 212

6.1 Etat des personnes occupées 212
6.2 Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice 215
6.3 Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice 216

Rapport du commissaire et déclaration des personnes responsables 217

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Fluxys SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 217

Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés 218
Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires 221

Déclaration des personnes responsables 223

Déclaration relative à l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 223

Glossaire 224

Pertinence des ratios financiers publiés (voir 'Situation financière : informations clés', p. 26) 224
Définition des indicateurs 225

Etats financiers consolidés en IFRS

Renseignements de caractère général concernant la société

Dénomination et siège social. Le siège social de la société mère Fluxys SA est situé en Belgique à 1040 Bruxelles, Avenue des Arts 31.

Activités du groupe. Les activités du groupe Fluxys se répartissent essentiellement en deux pôles.

Le premier a essentiellement pour activités le transport et le stockage de gaz naturel ainsi que les services de Terminalling de gaz naturel liquéfié (GNL) en Belgique. Outre ces activités soumises à la Loi Gaz1, il assure également des services supplémentaires liés aux activités décrites ci-dessus.

Le second pôle assure essentiellement les activités qui se situent à l'étranger.

Nous renvoyons le lecteur aux chapitres spécifiques du rapport de gestion pour plus d'informations sur ces activités.

[1] Loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations telle que modifiée ultérieurement.

Etats financiers consolidés du groupe Fluxys en IFRS

Bilan consolidé

Bilan consolidé			En milliers d'euros
	Notes	31-12-2021	31-12-2020 révisé
I. Actifs non courants		**7.337.910**	**7.422.543**
Immobilisations corporelles	5.1	5.213.095	5.343.691
Immobilisations incorporelles	5.2	1.268.634	1.343.083
Goodwill	5.3	131.149	128.613
Actifs au titre du droit d'utilisation	5.4	122.429	131.665
Participations mises en équivalence	5.5	395.891	264.334
Autres actifs financiers	5.6/6	90.932	115.718
Créances de location-financement		8.801	9.234
Autres créances	5.7/6	69.931	77.470
Actifs régulatoires	5.8	21.803	4.754
Actifs d'impôt différé		0	63
Autres actifs non courants	5.7	15.245	3.918
II. Actifs courants		**704.420**	**557.860**
Stocks	5.9	54.607	39.117
Autres actifs financiers courants	6	739	1.566
Créances de location-financement		624	422
Actifs d'impôt exigible		12.297	13.101
Clients et autres débiteurs	5.10/6	205.330	147.854
Actifs régulatoires	5.8	2.272	4.447
Placements de trésorerie	5.11/6	71.909	96.307
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.11/6	315.478	220.585
Autres actifs courants	5.12	41.164	34.461
Total de l'actif		**8.042.330**	**7.980.403**

Bilan consolidé			En milliers d'euros
	Notes	31-12-2021	31-12-2020 révisé
I. Capitaux propres	5.13	**3.607.949**	**3.512.017**
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la maison-mère		2.262.625	2.124.459
Capital social et primes d'émission		1.788.830	1.788.468
Résultats non distribués et autres réserves		464.963	365.517
Ecarts de conversion		8.832	-29.526
Intérêts minoritaires		1.345.324	1.387.558
II. Passifs non-courants		**3.161.634**	**3.895.226**
Passifs portant intérêts	5.14/6	1.794.780	2.573.920
Obligations régulatoires	5.15	400.093	403.486
Provisions	5.16.2	84.299	68.487
Provisions pour avantages du personnel	5.17	69.775	81.614
Autres passifs financiers non-courants	6	21.097	11.260
Passifs d'impôt différé	5.18	791.590	756.459
III. Passifs courants		**1.272.747**	**573.160**
Passifs portant intérêts	5.14/6	950.452	269.308
Obligations régulatoires	5.15	87.347	135.032
Provisions	5.16.2	158	875
Provisions pour avantages du personnel	5.17	5.209	5.633
Autres passifs financiers courants	6	975	124
Passifs d'impôt exigible		15.271	16.068
Fournisseurs et autres créditeurs	5.19/6	184.385	118.983
Autres passifs courants		28.950	27.137
Total des capitaux propres et des passifs		**8.042.330**	**7.980.403**

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat consolidé	Notes	31-12-2021	31-12-2020
			En milliers d'euros
Produits des activités ordinaires	4.1	1.136.297	1.110.664
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels		54.108	39.973
Autres produits opérationnels	4.2	16.450	9.109
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	4.3.1	-5.353	-4.073
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels		-57.190	-39.643
Biens et services divers	4.3.2	-234.976	-221.694
Frais de personnel	4.3.3	-155.587	-150.520
Autres charges opérationnelles	4.3.4	-18.494	-25.412
Amortissements	4.3.5	-409.392	-402.659
Provisions	4.3.5	-4.938	-16.382
Dépréciations de valeur	4.3.5	-645	396
Résultat opérationnel des activités poursuivies		**320.280**	**299.759**
Résultat des sociétés mises en équivalence	4.6	74.278	21.124
Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt		**394.558**	**320.883**
Variation de la juste valeur des instruments financiers	4.5.4	-1.294	2.315
Produits financiers	4.4.	14.607	12.828
Charges financières	4.5	-76.522	-79.622
Résultat avant impôts		**331.349**	**256.404**
Charges d'impôt sur le résultat	4.7	-84.255	-56.395
Résultat net de la période	**4.8**	**247.094**	**200.009**
Part de Fluxys		194.345	146.133
Part des intérêts minoritaires		52.749	53.876

Etat consolidé du résultat global

Etat consolidé du résultat global	Notes	31-12-2021	31-12-2020
			En milliers d'euros
Résultat net de la période	**4.8**	**247.094**	**200.009**
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le compte de résultat			
Réévaluations au titre des avantages du personnel	5.16.1	30.720	-7.488
Charges d'impôt sur ces écarts		-7.622	1.870
Autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence – Réévaluations au titre des avantages du personnel		0	0
Eléments qui pourront être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat			
Investissements nets à l'étranger - Ecarts de conversion		57.622	-18.937
Investissements nets à l'étranger - Instruments de couverture	6	-2.892	-86
Charges d'impôt sur ces instruments de couverture de devises		722	105
Instruments de couverture des flux de trésorerie	6	2.689	-2.184
Charges d'impôt sur ces instruments de couverture des flux de trésorerie		-700	642
Autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence – Instruments de couverture des flux de trésorerie		27.126	-16.911
Autres éléments du résultat global		**107.665**	**-42.989**
Résultat global de la période		**354.759**	**157.020**
Part de Fluxys		276.912	109.688
Part des intérêts minoritaires		77.847	47.332

Etat consolidé des variations de capitaux propres

Etat consolidé des variations de capitaux propres

En milliers d'euros

	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Couverture de flux de trésorerie	Couverture investissements nets à l'étranger	Réserves avantages du personnel	Ecarts de conversion	Autres éléments du résultat global	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
I. SOLDE AU 01-01-2020	**1.704.310**	**81.508**	**414.918**	**-20.221**	**-4.400**	**-9.071**	**-14.855**	**0**	**2.152.189**	**1.489.985**	**3.642.174**
1. Résultat net de la période			146.133						146.133	53.876	200.009
2. Autres éléments du résultat global				-16.303	-424	-5.046	-14.671		-36.444	-6.545	-42.989
3. Dividendes distribués			-139.019						-139.019	-31.658	-170.677
4. Variations de périmètre									0	0	0
5. Augmentations/réductions de capital	2.225	425							2.650	-118.100	-115.450
6. Autres variations								-1.050	-1.050	0	-1.050
II. SOLDE DE CLOTURE AU 31-12-2020	**1.706.535**	**81.933**	**422.032**	**-36.524**	**-4.824**	**-14.117**	**-29.526**	**-1.050**	**2.124.459**	**1.387.558**	**3.512.017**
1. Résultat net de la période			194.345						194.345	52.749	247.094
2. Autres éléments du résultat global				22.088	-193	20.330	38.358	1.985	82.568	25.097	107.665
3. Dividendes distribués			-139.109						-139.109	-56.473	-195.582
4. Variations de périmètre									0	0	0
5. Augmentations/réductions de capital	276	86							362	-63.607	-63.245
6. Autres variations									0	0	0
III. SOLDE DE CLOTURE AU 31-12-2021	**1.706.811**	**82.019**	**477.268**	**-14.436**	**-5.017**	**6.213**	**8.832**	**935**	**2.262.625**	**1.345.324**	**3.607.949**

Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)

Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)	En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020 révisé
I. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde d'ouverture	**220.585**	**163.777**
II. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités opérationnelles	**643.592**	**597.696**
1. Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation	**647.228**	**662.241**
1.1. Résultat opérationnel des activités poursuivies	**320.280**	**299.759**
1.2. Ajustements pour éléments sans effet de trésorerie	**346.684**	**355.061**
1.2.1. Amortissements	409.392	402.659
1.2.2. Provisions	4.938	16.382
1.2.3. Dépréciations de valeur	645	-396
1.2.4. Ecarts de conversion	-1.438	2.181
1.2.5. Autres ajustements pour éléments sans effet de trésorerie	489	3.172
1.2.6. Augmentation (diminution) des dettes régulatoires	-67.342	-68.937
1.3. Variation du fonds de roulement	**-19.735**	**7.421**
1.3.1. Diminution (augmentation) de stocks	-15.377	-409
1.3.2. Diminution (augmentation) des actifs d'impôt exigible	804	2.670
1.3.3. Diminution (augmentation) des clients et autres débiteurs	-57.476	50.601
1.3.4. Diminution (augmentation) des autres actifs courants	-5.445	-1.260
1.3.5. Augmentation (diminution) des passifs d'impôt exigible	-804	-2.671
1.3.6. Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs	56.750	-39.122
1.3.7. Augmentation (diminution) des autres passifs courants	1.813	-3.237
1.3.8. Autres variations du fonds de roulement	0	849
2. Flux de trésorerie relatifs aux autres activités opérationnelles	**-3.636**	**-64.545**
2.1. Impôts exigibles versés	-67.766	-73.925
2.2. Intérêts perçus sur placements, trésorerie et équivalents de trésorerie	6.394	6.262
2.3. Entrées relatives aux sociétés mises en équivalence (dividendes reçus)	55.529	3.650
2.4. Autres entrées (sorties) relatives aux autres activités opérationnelles	2.207	-532
III. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités d'investissement	**-138.183**	**-73.821**
1. Acquisitions	**-288.902**	**-186.906**
1.1. Paiements effectués pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-109.944	-147.051
1.2. Paiements effectués pour l'acquisition de filiales, de partenariats ou d'entreprises associées	-170.953	-13.936
1.3. Paiements effectués pour l'acquisition d'autres actifs financiers	-8.005	-25.919
2. Cessions	**125.913**	**26.324**
2.1. Entrées relatives à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	5.479	3.330
2.2. Entrées relatives à la cession de filiales, de partenariats ou d'entreprises associées	82.836	5.626
2.3. Entrées relatives à la cession d'autres actifs financiers	37.598	17.368
3. Dividendes perçus classés dans les activités d'investissement	**0**	**0**
4. Subventions publiques perçues	**513**	**0**
5. Augmentation (-) / Diminution (+) des placements de trésorerie	**24.293**	**86.761**
IV. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités de financement	**-414.011**	**-465.887**
1. Flux de trésorerie perçus relatifs aux financements	**280.835**	**31.670**
1.1. Entrées provenant de l'émission d'instruments de capitaux propres	362	2.650
1.2. Entrées provenant de la cession d'actions	0	0
1.3. Entrées provenant des contrats de location-financement	231	0
1.4. Entrées provenant d'autres actifs non-courants	0	0
1.5. Entrées provenant de l'émission d'instruments financiers composés	0	0
1.6. Entrées provenant de l'émission d'autres passifs financiers	280.242	29.020

Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)		En milliers d'euros
	31-12-2021	31-12-2020 révisé
2. Flux de trésorerie remboursés relatifs aux financements	**-440.544**	**-261.276**
2.1. Rachat d'instruments de capitaux propres pour leur annulation/destruction	0	0
2.2. Remboursement de capital aux intérêts minoritaires	-55.585	-118.100
2.3. Remboursement de dettes relatives à un contrat de location	-20.901	-19.949
2.4. Remboursement d'instruments financiers composés	0	0
2.5. Remboursement d'autres passifs financiers	-364.059	-123.227
3. Intérêts	**-58.720**	**-65.605**
3.1. Intérêts versés relatifs aux financements	-59.832	-65.787
3.2. Intérêts perçus relatifs aux financements	1.112	182
4. Dividendes versés	**-195.582**	**-170.677**
5. Paiements effectués pour l'augmentation du pourcentage de détention de filiales, sans changement de contrôle	**0**	**0**
6. Autres flux de trésorerie relatifs aux activités de financement	**0**	**0**
V. Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**91.398**	**57.988**
Ecart de conversion sur trésorerie et équivalents de trésorerie	3.494	-1.179
VI. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde de clôture	**315.478**	**220.585**

Notes

Note 1a. Actionnariat et augmentations de capital

Au 31 décembre 2021, la structure actionnariale de Fluxys est la suivante :

- 77,49 % : Publigaz.
- 19,87 % : Caisse de dépôt et placement du Québec.
- 2,13 % : Société Fédérale de Participations et d'Investissement.
- 0,51 % : personnel et management.

En 2021, Fluxys a procédé à une augmentation de capital destinée au personnel et au management du groupe pour un montant total de 0,4 M€.

Note 1b. Déclaration de conformité aux IFRS

Les états financiers consolidés du groupe Fluxys sont établis conformément au référentiel de Normes Internationales d'Informations Financières tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils sont présentés en milliers d'euros.

Note 1c. Jugement et utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que des produits et charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par le groupe pour l'établissement des états financiers portent principalement sur la juste valeur des actifs acquis et passifs repris et le goodwill restant (voir Note 5.3), l'évaluation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles (voir Notes 5.1 et 5.2), l'évaluation des provisions et notamment des actifs/passifs éventuels (voir Notes 5.16 et 7) ainsi que les engagements de retraite et assimilés (voir Note 5.17).
Lorsque l'utilisation de certains actifs est étroitement liée à la demande de marché, le groupe retient un mode d'amortissement fondé sur l'utilisation prévue des actifs concernés. En effet, les avantages économiques futurs représentatifs de ces actifs sont principalement consommés par le groupe du fait de leur utilisation. Une modification de la demande de marché peut conduire à une révision prospective du profil d'amortissement de ces actifs. Cette décision de révision sera fondée sur l'expérience passée du groupe pour des actifs similaires.

Les critères utilisés pour la classification des partenariats sont repris au niveau des méthodes comptables (voir Note 2.4) et de la Note 3.2.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le groupe révise ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Outre l'utilisation d'estimations, les dirigeants du groupe ont fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

Ainsi, le groupe comptabilise au bilan les passifs régulatoires correspondant à l'excédent de revenus régulés perçus par rapport aux coûts réels à couvrir par les tarifs régulés admis. Cet écart est transféré du compte de résultat vers le bilan dans les obligations régulatoires (non courants et courants - voir Note 5.15). Le cas échéant, les actifs régulatoires sont enregistrés au bilan dans les lignes " actifs régulatoires " (non courants et courants – voir Note 5.8) lorsque les revenus régulés perçus sont inférieurs aux coûts réels à couvrir par les tarifs régulés admis. Ces derniers sont reconnus tant que le groupe estime leur récupération hautement probable.

Cette méthode comptable (voir Note 2.14) a été déterminée par le groupe, aucune guidance définitive sur les activités à tarifs règlementés n'ayant été publiée à ce jour.

Note 1d. Date d'autorisation de publication

Le conseil d'administration de Fluxys SA a arrêté les états financiers IFRS du groupe Fluxys le 30 mars 2022.

Note 1e. Modifications ou compléments aux principes et méthodes comptables

Les normes et interprétations suivantes sont applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1er janvier 2021 :

- Amendements aux IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2
- Amendements IFRS 16 Contrats de location : Allégements de loyer liés à la COVID-19 (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juin 2020)
- Amendement à IFRS 4 Contrats d'assurance – Prolongation de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9 jusqu'au 1er janvier 2023 (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2021)

La phase 2 de la réforme des taux d'intérêts permet de refléter les effets de la transition des taux d'intérêt de référence, tels que les taux interbancaires (IBORs), à des taux de référence alternatifs sans générer des impacts comptables qui n'apporteraient pas d'informations utiles aux utilisateurs des états financiers.
Le groupe Fluxys a identifié les instruments financiers qui sont impactés par la réforme et a modifié le taux d'intérêt dans la nouvelle référence, ainsi que dans les instruments dérivés connexes. L'impact est donc neutre pour le groupe.

L'application des amendements listés ci-dessus n'a pas d'incidence significative sur les états financiers du groupe.

Note 1f. Normes, amendements et interprétations applicables à partir du 1er janvier 2022 et après

A la date d'autorisation de publication des présents états financiers, les normes et interprétations suivantes ont été émises mais ne sont pas encore d'application obligatoire :

- Amendement à IFRS 16 Contrats de location : Allégements de loyer liés à la COVID-19 au-delà du 30 juin 2021 (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er avril 2021)
- Amendements à IAS 16 Immobilisations corporelles : produits antérieurs à l'utilisation prévue (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022)
- Amendements à IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : contrats déficitaires - Coût d'exécution du contrat (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022)
- Amendements à IFRS 3 Regroupements d'entreprises : référence au cadre conceptuel (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022)
- Améliorations annuelles 2018–2020 des IFRS (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022)
- IFRS 17 Contrats d'assurance (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023)
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers : classification de passifs comme courants ou non-courants (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 : Informations à fournir sur les méthodes comptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023)
- Amendements à IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : Définition d'estimations comptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023)
- Amendements à IAS 12 Impôts sur le résultat: Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen)

Ces normes, amendements et interprétations n'ont pas été appliqués anticipativement. L'application de ces normes, amendements et interprétations n'ont pas eu et n'auront pas des impacts significatifs sur les états financiers du groupe.

Note 1g. Adaptation de la présentation des actifs et obligations régulatoires

Le groupe suit activement les dernières évolutions des travaux de l'IASB sur le plan du traitement comptable et de la présentation des actifs et passifs régulatoires (ED 2021/1). Même si ce nouveau standard se trouve encore au stade de conception, le groupe estime qu'il est utile d'anticiper l'application de quelques principes afin d'améliorer la transparence sur le plan des effets de la régulation.
Dans l'exposé sondage relatif à cette nouvelle norme (ED 2021/1, BC52), il est mis en évidence que les actifs et passifs régulatoires ne sont pas des actifs ou passifs financiers et qu'ils devront dès lors être présentés séparément au bilan. Pour cette raison, le groupe a décidé de présenter les obligations régulatoires au bilan dans des lignes dédiées, alors qu'auparavant elles étaient considérées comme faisant partie des passifs portant intérêts (comme expliqué dans la note 5.13 du rapport financier annuel 2020). Les actifs régulatoires sont désormais également présentés dans des lignes dédiées au bilan, alors qu'ils étaient auparavant intégrés en « autres créances et autres actifs non courants » et « clients et autres débiteurs » (respectivement notes 5.7 et 5.9 du rapport financier annuel 2020).
Etant donné ce qui précède et après une analyse plus approfondie, nous avons conclu que présenter la comptabilisation initiale et les variations des obligations et actifs régulatoires en tant que flux de trésorerie relatifs aux activités de financement n'était pas conforme à IAS 7 *Etat des flux de trésorerie* et nous avons appliqué IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Par conséquent, la variation des obligations régulatoires n'est plus présentée comme flux de trésorerie relatifs aux activités de financement mais comme flux de trésorerie relatifs aux activités opérationnelles.
Les effets de cette adaptation se résument comme suit :
Au **bilan** les passifs portant intérêts ont été scindés : les obligations régulatoires sont isolées et présentées séparément. De façon similaire, des rubriques distinctes ont été créées pour les actifs régulatoires. Etant donné qu'il s'agit simplement d'un effet de ventilation, ceci n'a pas d'effet sur la dette financière nette, le total des dettes, la solvabilité ou les fonds propres.

Bilan consolidé			En milliers d'euros
	31.12.2020 révisé	31.12.2020 publié	différence
I. Actifs non courants	**7.422.543**	**7.422.543**	**0**
Autres créances	77.470	82.224	-4.754
Actifs régulatoires	4.754	0	4.754
(….)			
II. Actifs courants	**557.860**	**557.860**	**0**
Clients et autres débiteurs	147.854	152.301	-4.447
Actifs régulatoires	4.447	0	4.447
(….)			
II. Passifs non-courants	3.895.226	3.895.226	0
Passifs portant intérêts	2.573.920	2.977.406	-403.486
Obligations régulatoires	403.486	0	403.486
(…)			
III. Passifs courants	573.160	573.160	0
Passifs portant intérêts	269.308	404.340	-135.032
Obligations régulatoires	135.032	0	135.032
(….)			

Bilan consolidé			En milliers d'euros
	01.01.2020 révisé	31.12.2019 publié	différence
I. Actifs non courants	**7.688.165**	**7.688.165**	**0**
Autres créances	87.379	97.596	-10.217
Actifs régulatoires	10.217	0	10.217
(….)			
II. Actifs courants	**633.790**	**633.790**	**0**
Clients et autres débiteurs	198.455	198.455	0
Actifs régulatoires	0	0	0
(….)			
II. Passifs non-courants	**4.223.220**	**4.223.220**	**0**
Passifs portant intérêts	2.825.163	3.318.201	-493.038
Obligations régulatoires	493.038	0	493.038
(…)			
III. Passifs courants	**456.561**	**456.561**	**0**
Passifs portant intérêts	125.483	238.738	-113.255
Obligations régulatoires	113.255	0	113.255
(….)			

Dans le **tableau des flux de trésorerie** il y a un glissement de k€ 64.491 entre les flux de trésorerie relatifs aux activités de financement et les flux de trésorerie relatifs aux activités opérationnelles (diminution des flux relatifs aux activités opérationnelles). Cet effet se détaille comme suit :

Tableau consolidé résumé des flux de trésorerie (méthode indirecte)				En milliers d'euros
	31.12.2020 révisé	31.12.2020 publié	différence	note
I. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde d'ouverture	**163.777**	**163.777**	**0**	
II. Flux de trésorerie relatifs aux activités opérationnelles	**597.696**	**662.185**	**-64.491**	**Sous-total**
1. Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation	662.241	726.731	-64.491	Sous-total
1.1. Résultat opérationnel des activités poursuivies	299.759	299.759		
1.2. Ajustements pour éléments sans effet de trésorerie	355.061	423.998	-68.937	Sous-total
1.2.1. Amortissements	402.659	402.659		
1.2.2. Provisions	16.382	16.382	0	
1.2.3. Dépréciations de valeur	-396	-396	0	
1.2.4. Écarts de conversion	2.181	2.181	0	
1.2.5. Autres ajustements pour éléments sans effet de trésorerie	3.172	3.172	0	
1.2.6. Augmentation (diminution) des obligations régulatoires nettes (passifs – actifs)	-68.937	0	-68.937	A)
1.3. Variation du fonds de roulement	7.421	2.974	4.447	Sous-total
1.3.1. Diminution (augmentation) de stocks	-409	-409	0	
1.3.2. Diminution (augmentation) des actifs d'impôt exigible	2.670	2.670	0	
1.3.3. Diminution (augmentation) des clients et autres débiteurs	50.601	46.154	4.447	B)
1.3.4. Diminution (augmentation) des autres actifs courants	-1.260	-1.260	0	
1.3.5. Augmentation (diminution) des passifs d'impôt exigible	-2.671	-2.671	0	
1.3.6. Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs	-39.122	-39.122	0	
1.3.7. Augmentation (diminution) des autres passifs courants	-3.237	-3.237	0	
1.3.8. Autres variations du fonds de roulement	849	849	0	
2. Flux de trésorerie relatifs aux autres activités opérationnelles	-64.545	-64.545	0	
III. Flux de trésorerie relatifs aux activités d'investissement	**-73.821**	**-73.821**	**0**	

Tableau consolidé résumé des flux de trésorerie (méthode indirecte)				En milliers d'euros
	31.12.2020 révisé	31.12.2020 publié	différence	note
IV. Flux de trésorerie relatifs aux activités de financement	**-465.887**	**-530.378**	**64.491**	**Sous-total**
1. Flux de trésorerie perçus relatifs aux financements	31.670	70.314	-38.644	Sous-total
1.1. Entrées provenant de l'émission d'instruments de capitaux propres	2.650	2.650		
1.2. Entrées provenant de la cession d'actions	0	0		
1.3. Entrées provenant des contrats de location-financement	0	0		
1.4. Entrées provenant d'autres actifs non-courants	0	5.463	-5.463	C)
1.5. Entrées provenant de l'émission d'instruments financiers composés	0	0		
1.6. Entrées provenant de l'émission d'autres passifs financiers	29.020	62.201	-33.181	D)
2. Flux de trésorerie remboursés relatifs aux financements	-261.276	-362.216	100.940	Sous-total
2.1. Rachat d'instruments de capitaux propres pour leur annulation/destruction	0	0	0	
2.2. Remboursement de capital aux intérêts minoritaires	-118.100	-118.100	0	
2.3. Remboursement de dettes relatives à un contrat de location	-19.949	-19.949	0	
2.4. Remboursement d'instruments financiers composés	0	0	0	
2.5. Remboursement d'autres passifs financiers	-123.227	-224.167	100.940	D)
3. Intérêts	-65.605	-67.799	2.194	Sous-total
3.1. Intérêts versés relatifs aux financements	-65.787	-67.781	2.194	E)
3.2. Intérêts perçus relatifs aux financements	182	182	0	
4. Dividendes versés	-170.677	-170.677	0	
V. Augmentation nette de trésorerie et des équivalents de trésorerie	**57.986**	**57.986**	**0**	
VI. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde de clôture	**220.585**	**220.585**	**0**	

Explications relatives au tableau ci-dessus :
La différence de k€ 68.937 concerne la diminution des obligations régulatoires nettes (passifs – actifs régulatoires), excluant les intérêts affectés (voir E). Ce montant correspond à l'évolution des obligations régulatoires au résultat opérationnel dans le compte de résultat sectoriel (voir note 4 : k€ 75.320 – k€ 6.383 = k€ 68.937). Ce montant est la contrepartie des retraitements suivants (B à E).
L'augmentation des actifs régulatoires courants pour k€ 4.447, auparavant compris dans les clients et autres débiteurs au Bilan, a été retirée de la variation du fonds de roulement.
La diminution des actifs régulatoires non-courants pour k€ 5.463, auparavant compris dans les autres créances du Bilan, a été retirée des flux de trésorerie perçus relatifs aux financements.
Les mouvements sur les obligations régulatoires ont été supprimés de ces sections et transférés au flux de trésorerie opérationnel.
Le montant reclassifié de k€ 2.194 concerne les intérêts affectés dans le cadre de la régulation sur les obligations régulatoires.

Comme le démontre le tableau, il n'y a aucun impact sur le total des flux de trésorerie ni sur le solde de la trésorerie.
Il n'y a pas non plus d'effet sur le compte de résultat consolidé et par conséquent pas non plus sur les principaux indicateurs financiers du groupe, tels que l'EBITDA, l'EBIT, le résultat net et les ratios qui en sont dérivés comme le FFO et le RCF (voir ratios en fin de ce rapport annuel).
Les chiffres comparatifs dans les états financiers résumés et dans les notes ont été adaptés, le cas échéant.
Nonobstant cette adaptation de la présentation, les intérêts qui sont affectés sur les obligations régulatoires dans le cadre de la régulation, restent présentés dans le résultat financier.

Note 2. Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes comptables ont été arrêtés par le conseil d'administration de Fluxys SA en sa séance du 30 mars 2022.
Toute modification ou complément par rapport à l'exercice précédent est souligné.

2.1. Principes généraux

Les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du groupe Fluxys.
Le groupe établit ses états financiers selon la méthode de la comptabilité d'engagement, sauf pour les informations relatives aux flux de trésorerie.
Les actifs et passifs ne sont pas compensés, sauf si la compensation est imposée ou autorisée par une norme comptable internationale.
Le bilan du groupe Fluxys présente les actifs et passifs courants et non courants séparément.
Les méthodes comptables sont appliquées de manière consistante.

2.2. Date de clôture

Les états financiers consolidés sont arrêtés au 31 décembre, date de clôture des comptes de la société mère.

2.3. Evénements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements postérieurs à la clôture altèrent les montants déterminés sur base de situations et circonstances qui existaient à la date de clôture.
Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers par le conseil d'administration.
Les autres événements se rapportant à des situations apparues après la date de clôture sont présentés dans les annexes s'ils sont significatifs.

2.4. Critères de consolidation

Les états financiers consolidés du groupe Fluxys sont établis conformément aux IFRS et en particulier les IFRS 3 (Regroupements d'entreprises), IFRS 10 (Etats financiers consolidés), IFRS 11 (Partenariats) et IAS 28 (Participations dans des entreprises associées et des coentreprises).

Sociétés-filiales

Ils comprennent les états financiers de la société mère et les états financiers des entités qu'elle contrôle ainsi que ses filiales.
L'investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.
L'investisseur détient le pouvoir sur une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité faisant l'objet d'un investissement et ce, même s'il ne détient pas la majorité des droits de vote dans l'entité concernée.
La société mère doit consolider la filiale à compter de la date à laquelle elle en obtient le contrôle et cesser de la consolider lorsqu'elle perd le contrôle de celle-ci. Ainsi, les produits et les charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé et dans l'état du résultat global consolidé à compter de la date où la société mère acquiert le contrôle de la filiale et jusqu'à la date où elle cesse de contrôler celle-ci.

Activités conjointes

Une activité conjointe est un partenariat, dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise, ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.
Lorsqu'une entité du groupe entreprend ses activités dans le cadre d'une activité conjointe, le groupe doit comptabiliser, à titre de coparticipant, les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans l'activité conjointe en conformité avec les IFRS qui s'appliquent à ces actifs, passifs, produits et charges.

Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.
Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.
Les résultats et les actifs et passifs des entreprises associées ou des coentreprises sont comptabilisés dans les présents états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, sauf si la participation, ou une partie de celle-ci, est classée comme détenue en vue de la vente conformément à IFRS 5.
Une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise est initialement comptabilisée au coût. Sa valeur comptable intègre ensuite la quote-part du groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat global de l'entreprise mise en équivalence. Les dividendes distribués par cette entité viennent enfin diminuer la valeur de la participation.
Au cas où son impact sur les états financiers est peu matériel, une entreprise associée peut ne pas être mise en équivalence.

2.5. Regroupements d'entreprises

Le groupe comptabilise tout regroupement d'entreprises par l'application de la méthode de l'acquisition. Cette méthode est également retenue pour les regroupements d'entreprises sous contrôle commun au cas où cette méthode est conforme à la substance de l'opération et contribue à donner une image fidèle de la situation financière.
L'acquéreur évalue les actifs identifiables acquis et les passifs repris à leur juste valeur à la date d'acquisition.
Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés.

Le *goodwill* représente l'excédent, à la date d'acquisition, de la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise sur le solde net de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris.
Si, après réévaluation, le solde net de la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat de la période.
Le *goodwill* est reconnu comme un actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, le *goodwill* est affecté aux unités génératrices de trésorerie du groupe qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Un test de dépréciation (*impairment test*) est réalisé chaque année, même en l'absence d'indices de perte de valeur, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il pourrait s'être déprécié (IAS 36 – Dépréciation d'actifs).
Dans le cas d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le groupe réévalue la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date de son acquisition et comptabilise l'éventuel(le) profit ou perte en résultat net.
Les modifications de participations dans des filiales du groupe qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres.
Lorsque le groupe perd le contrôle d'une filiale, un profit ou une perte est comptabilisé(e) en résultat net et est calculé(e) comme l'écart entre :

- le total de la juste valeur de la contrepartie reçue et de la juste valeur de toute participation conservée et
- la valeur comptable antérieure des actifs (y compris le goodwill) et des passifs de la filiale.

Tous les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relatifs à cette filiale sont comptabilisés comme si le groupe avait directement sorti les actifs ou les passifs liés à la filiale. Ils sont donc reclassés en résultat net ou transférés vers une autre catégorie de capitaux propres, conformément aux IFRS applicables.
La juste valeur d'une participation conservée dans l'ancienne filiale, à la date de la perte du contrôle, doit être considérée comme étant la juste valeur lors de la comptabilisation initiale aux fins de la comptabilisation ultérieure selon IFRS 9 ou, le cas échéant, comme le coût, lors de la comptabilisation initiale, d'un investissement dans une entreprise associée ou une coentreprise.

2.6. Conversion des états financiers des entités à l'étranger

Dans le cadre de la consolidation, les bilans des entités à l'étranger sont convertis en EUR selon la méthode du cours de clôture et les comptes de résultats sont convertis au taux moyen de l'exercice s'il n'a pas varié de façon significative.
La quote-part du groupe dans les écarts résultant de cette méthode de conversion figure sous la rubrique 'Ecarts de conversion' des capitaux propres consolidés tandis que la part des intérêts minoritaires figure sous la rubrique 'Intérêts minoritaires' des capitaux propres consolidés au passif du bilan.

2.7. Les immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.
Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût *(*modèle du coût*)*, sous déduction des amortissements et pertes de valeur éventuelles.
Les immobilisations incorporelles portées à l'actif du bilan, dont l'usage est limité dans le temps, sont amorties sur leur durée d'utilité.
Les principales durées d'amortissement sont :

- 40 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique de réseau de transport et d'installation de stockage de gaz naturel' en Belgique ;
- 20 à 45 ans pour les portefeuilles de clients ;
- 20 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique d'installation de GNL' ;
- 5 ans pour les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles 'portefeuilles de clients' peuvent faire l'objet d'une méthode d'amortissement au profil dégressif qui reflète plus étroitement le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à ces actifs.
Les dépenses ultérieures sont activées si elles permettent de générer des avantages économiques au-delà du niveau de performance initiale.
A chaque clôture d'un exercice, les immobilisations incorporelles sont revues afin d'identifier les indications de pertes de valeur éventuelles s'étant produites au cours de l'exercice. Lorsque de telles indications existent, il est procédé à l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles concernées. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette d'un actif et sa valeur d'utilité.
La valeur d'utilité est calculée par l'actualisation des entrées et sorties de trésoreries futures générées par l'utilisation continue de l'actif et par sa sortie finale à un taux d'actualisation approprié.
Ces immobilisations font l'objet de pertes de valeur lorsque, en raison de leur altération ou de modifications de circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur recouvrable par l'entreprise.
Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuellement et sont dépréciées si leur valeur comptable dépasse leur valeur recouvrable.

La durée d'utilité, le mode d'amortissement ainsi que la valeur résiduelle éventuelle des immobilisations incorporelles sont réexaminés à chaque date de clôture et, le cas échéant, adaptés de façon prospective.

Droits d'émission de gaz à effet de serre

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre acquis à titre onéreux sont comptabilisés en immobilisations incorporelles à leur coût d'acquisition. Les droits obtenus à titre gratuit sont repris en immobilisations incorporelles à une valeur comptable nulle.
Le rejet des gaz à effet de serre dans l'atmosphère est comptabilisé en charge opérationnelle avec, en contrepartie, l'enregistrement d'une obligation de restitution des quotas correspondants aux émissions de la période au passif du bilan (autres créditeurs). Cette charge est évaluée au coût moyen pondéré des droits acquis ou reçus.
Lors de la restitution des droits, l'obligation enregistrée au passif du bilan (autres créditeurs) est éteinte par un prélèvement des quotas d'émission repris au niveau des immobilisations incorporelles.
En cas d'insuffisance de quotas pour couvrir les émissions de gaz à effet de serre de l'exercice, le groupe constitue une provision. Cette provision est valorisée sur base du prix de marché à la clôture des quotas restant à acquérir.
Les quotas excédentaires qui n'ont pas fait l'objet d'une cession sur le marché sont valorisés en fin d'exercice au coût moyen pondéré des droits acquis ou reçus ou au prix de marché si celui-ci est inférieur au coût moyen pondéré.

2.8. Les immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.
Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût *(modèle du coût)*, sous déduction des amortissements et pertes de valeur éventuelles.
Les dépenses ultérieures sont activées si elles permettent de générer des avantages économiques au-delà du niveau de performance initiale.
A chaque clôture d'un exercice, les immobilisations corporelles sont revues afin d'identifier les indications de pertes de valeur éventuelles s'étant produites au cours de l'exercice. Lorsque de telles indications existent, il est procédé à l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles concernées. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette d'un actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est calculée par l'actualisation des entrées et sorties de trésoreries futures générées par l'utilisation continue de l'actif et par sa sortie finale à un taux d'actualisation approprié.

Subventions

Les subventions publiques liées aux immobilisations corporelles ainsi que les contributions de parties tierces dans le financement de telles immobilisations viennent en déduction du coût de l'immobilisation corporelle concernée.

Méthodes d'amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.
Chaque élément significatif constitutif d'une immobilisation corporelle est comptabilisé séparément et est amorti sur base de sa durée d'utilité.
Le mode d'amortissement utilisé reflète le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif, en tenant compte de la durée durant laquelle les actifs génèreront des revenus régulés éventuels.
Les investissements régulés destinés à accroître la sécurité d'approvisionnement en Europe font l'objet d'une méthode d'amortissement au profil dégressif qui reflète plus étroitement le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à ces actifs. Il s'agit d'une liste spécifique d'investissements régulés en infrastructure, qui sont essentiels pour le transport de gaz en Europe et qui font partie intégrante de la RAB (en Belgique).
Les méthodes et durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :
Méthode linéaire :

- 50 à 55 ans pour les canalisations de transport, les installations de Terminalling et les réservoirs. En ligne avec la nouvelle méthodologie tarifaire qui est appliquée depuis le 01.01.2020 en Belgique, tous les nouveaux investissements en canalisations de transport de gaz sont amortis intégralement au plus tard en décembre 2049. Cette modification a un impact limité sur les états financiers et est neutre pour le résultat de l'exercice. Cette période d'amortissement a été convenue avec le régulateur et fait partie de la transition énergétique (y compris entre autre le " green deal " européen) à laquelle le Groupe est pleinement engagé et coopère. Dans ce contexte, le Groupe étudie également comment le réseau de canalisations du groupe peut contribuer à l'avenir au transport d'autres molécules (CO_2, hydrogène, biogaz, etc.) ;
- 50 ans pour les bâtiments administratifs, les habitations et installations en faveur du personnel;
- 40 ans pour les installations de stockage;
- 33 ans pour les bâtiments industriels;
- 20 ans pour les investissements liés aux extensions du Terminal GNL à Zeebrugge
- 10 ans pour l'outillage et le mobilier;
- 5 ans pour les véhicules et les engins de chantier;
- 4 ans pour le matériel informatique;
- 3 ans pour les prototypes.

Méthode dégressive :

- Cette méthode est uniquement d'application pour les investissements effectués pour assurer la sécurité d'approvisionnement : amortissement dégressif en 25 ans.

La durée d'utilité, le mode d'amortissement ainsi que la valeur résiduelle éventuelle des immobilisations corporelles sont réexaminés à chaque date de clôture et, le cas échéant, adaptés de façon prospective.

2.9. Contrats de location

Définition d'un contrat de location

Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une période déterminée moyennant le paiement d'une contrepartie.
Pour déterminer si un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour une période déterminée, l'entité doit apprécier si, tout au long de la durée d'utilisation, elle détient les deux droits suivants :

- le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques de l'utilisation du bien déterminé ; et
- le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé.

Pour la détermination de la durée des contrats de location, les éventuelles options de renouvellement ou de résiliation ont été considérées conformément à IFRS 16 en tenant compte de la probabilité d'exercer l'option et uniquement si celle-ci est sous le contrôle du preneur.

1- Le groupe en tant que preneur

A la date de début du contrat, le preneur comptabilise un actif au titre de droit d'utilisation et une obligation locative.

ACTIFS AU TITRE DU DROITS D'UTILISATION
Le groupe comptabilise des actifs au titre du droits d'utilisation à la date de début du contrat, soit la date à laquelle l'actif est disponible à l'utilisation. Ces actifs sont évalués au coût initial de l'obligation locative déduction faite des amortissements et des éventuelles réductions de valeur, ajustés pour tenir compte des réévaluations éventuelles de l'obligation locative. Le coût initial des actifs au titre du droit d'utilisation comprend la valeur actualisée de l'obligation locative, les coûts initiaux engagés par le preneur, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faites des éventuels avantages incitatifs obtenus par le preneur. Ces actifs sont amortis sur la durée de vie estimée de l'actif sous-jacent ou sur la durée du contrat si celle-ci est plus courte sauf si le groupe est suffisamment certain d'obtenir la propriété de l'actif en fin de contrat. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont présentés séparément des autres actifs dans une rubrique distincte sous les actifs non courants.

OBLIGATIONS LOCATIVES
L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés. La valeur actualisée des paiements de loyers doit être calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location s'il est possible de déterminer ce taux. Dans le cas contraire, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal.
Le taux d'emprunt marginal est le taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Sur la durée du contrat, le preneur évalue l'obligation locative comme suit :

- en augmentant la valeur comptable pour refléter les intérêts sur l'obligation locative ;
- en réduisant la valeur comptable pour refléter les paiements de loyers effectués ;
- en réévaluant la valeur comptable pour refléter la nouvelle appréciation de l'obligation locative ou les modifications de contrat de location.

Les services inclus dans des contrats de location ne font pas partie de la dette de location.
Les obligations locatives sont présentées dans une rubrique distincte sous les passifs portant intérêts courants et non courants (voir note 5.14).

CONTRATS DE LOCATION DE COURTE DURÉE ET CONTRATS DE FAIBLE VALEUR

Pour les contrats de location à court terme (durée de 12 mois ou moins), le groupe Fluxys enregistre une charge de location.
Pour la détermination du critère de faible valeur, un seuil de matérialité a été déterminé à l'exception des voitures qui sont regroupées dans le groupe véhicules loués à plus d'un an sans application du critère de valeur.
L'impact sur le résultat des contrats à court terme et de faible valeur n'est pas significatif.

PRÉSENTATION

Dans le compte de résultat consolidé, la charge d'intérêt sur l'obligation locative est présentée séparément de la dotation aux amortissement applicable à l'actif au titre du droit d'utilisation.
Dans le tableau des flux de trésorerie, les flux seront présentés comme suit :

- les sorties de trésorerie se rapportant au principal de l'obligation locative et les intérêts versés dans les activités de financement ;
- les paiements de loyers au titre de contrats de location court terme, contrats de faible valeur et les paiements de loyers variables qui n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative, dans les activités d'exploitation.

2- Le groupe en tant que bailleur

Le groupe donne quelques installations en location-financement en tant que bailleur.
Les actifs donnés en location-financement sont les actifs pour lesquels le groupe transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété légale au preneur du contrat. Les actifs donnés en location-financement sont présentés au bilan comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location. Les redevances de location financement acquises sont ventilées entre produits financiers et remboursements de la créance de location-financement de manière à obtenir un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours de l'investissement net du groupe dans le contrat de location-financement. Lorsque la classification des contrats en contrats de location-financement est basée sur la valeur actualisée des paiements minimaux, le critère retenu le plus pertinent est le suivant: si la valeur actualisée des paiements minimaux correspond à au moins 90 % de la juste valeur de l'actif loué, estimation faite au début du contrat de location, les contrats sont classifiés en contrats de location financement.

2.10. Instruments financiers

a. Comptabilisation et décomptabilisation des actifs et de passifs financiers

COMPTABILISATION

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque le groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS

Le groupe doit décomptabiliser un actif financier si et seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'il transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier à un tiers.
Si le groupe ne transfère pas, ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et qu'elle conserve le contrôle de l'actif transféré, le groupe continue à comptabiliser l'actif financier dans la mesure de son implication continue dans celui-ci et un passif associé pour le montant dû.
Si le groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, il continue à comptabiliser l'intégralité de l'actif financier et comptabilise un passif financier pour la contrepartie reçue.
Lors de la décomptabilisation d'un actif financier évalué au coût amorti, la différence entre le coût amorti et la somme des contreparties reçues est comptabilisé en résultat net.

Lors de la décomptabilisation d'un investissement en instruments de capitaux propres jusqu'alors classé comme étant évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, le cumul des profits et des pertes comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global n'est pas reclassé en résultat net.

DÉCOMPTABILISATION DE PASSIFS FINANCIERS

L'entité décomptabilise un passif financier uniquement lorsque ce passif est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle expire.
La différence entre la valeur comptable d'un passif financier éteint et la contrepartie payée, y compris, s'il y a lieu, les actifs (hors trésorerie) transférés et les passifs assumés, doit être comptabilisée en résultat net.

b. Instruments de capitaux propres non consolidés (tels qu'actions et parts)

Le groupe Fluxys évalue les instruments de capitaux propres non consolidés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.
Toutefois, eu égard à la matérialité de certains instruments et l'indisponibilité de valeurs récentes de marché, certains instruments de capitaux propres sont comptabilisés au coût initial.
Les dividendes perçus d'instruments de capitaux propres sont comptabilisés en produits financiers dans la rubrique 'Dividendes de sociétés non consolidées'.

c. Placements de trésorerie, trésorerie et équivalent de trésorerie

Les placements de trésorerie sous forme d'obligations ou de papier commercial, dont l'échéance est supérieure à 3 mois, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût amorti. Ils figurent au bilan dans la rubrique 'autres actifs financiers' non courants ainsi que dans la rubrique 'placements de trésorerie' courants.
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les valeurs disponibles, les placements bancaires à court terme et les placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur (maximum 3 mois).
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût amorti.
Le modèle économique utilisé par le groupe Fluxys pour la gestion de ces actifs financiers a pour objectif de les détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. En effet, les ventes d'actifs financiers sont rares et le groupe ne s'attend pas à procéder à de telles ventes dans l'avenir, sauf dans le cas d'une augmentation du risque de crédit des actifs au-delà de la politique préconisée par le groupe. Une vente peut également être motivée par un besoin de financement non anticipé.
Lorsque les conditions requises pour être qualifiés d'actifs financiers évalués au coût amorti ne sont pas réunies, ces actifs financiers concernés sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

d. Les créances commerciales et autres éléments d'actifs

Les créances commerciales et autres éléments d'actifs sont évalués à leur valeur nominale, diminuée des montants estimés non recouvrables.
Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les créances commerciales et autres éléments d'actifs sont actualisés.
Les éléments visés dans ces rubriques font l'objet de dépréciations lorsque leur valeur comptable à la date de clôture de l'exercice est supérieure à leur valeur recouvrable.

e. Pertes de crédit attendues et réductions de valeur

Les pertes de crédit attendues sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont calculées sur base d'une approche individuelle, en fonction de la qualité du crédit de la contrepartie et de l'échéance de l'actif financier.
Les pertes de crédit attendues sont calculées en utilisant une probabilité de défaut à 12 mois lorsque le risque de crédit est qualifié de faible.
Un actif financier est déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier. Les indications de dépréciation d'un actif financier englobent les données observables sur les événements suivants :

- paiements en souffrance depuis plus de 90 jours,
- difficultés financières importantes de l'émetteur ou du débiteur et
- probabilité croissante de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur.

Si les conditions économiques prévues (par exemple le produit intérieur brut) devaient se détériorer au cours de l'année prochaine, ce qui pourrait entraîner une augmentation du nombre de défaillances, les taux de défaillance historiques sont ajustés. A chaque clôture, les taux de défaillance historiques observés sont mis à jour et les changements dans les estimations prévisionnelles sont analysés.

f. Passifs portant intérêts

Les passifs portant intérêts sont comptabilisés à concurrence du montant net obtenu. Après la comptabilisation initiale, les emprunts productifs d'intérêts sont comptabilisés au coût amorti. La différence entre le coût amorti et la valeur de remboursement est prise en résultat en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts.
Lorsqu'un passif financier évalué au coût amorti est modifié sans que la modification entraîne une décomptabilisation, le profit ou la perte qui en découle est comptabilisé directement en résultat. Le gain ou la perte correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels d'origine et les flux de trésorerie modifiés actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine.

g. Les dettes commerciales

Les dettes commerciales sont évaluées à leur valeur nominale.
Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les dettes commerciales sont actualisées.

h. Instruments dérivés

Le groupe Fluxys utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change ainsi qu'aux risques de taux d'intérêts.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS QUALIFIÉS D'INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Le groupe Fluxys désigne certains dérivés comme instruments de couverture au titre du risque de change et du risque de taux d'intérêt dans des couvertures de flux de trésorerie ou des couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger.

DÉSIGNATION ET EFFICACITÉ DES COUVERTURES

Au moment de la création de la relation de couverture, le Groupe prépare une documentation décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie pour effectuer diverses transactions de couverture.
Par ailleurs, à la création de la couverture et régulièrement par la suite, le Groupe indique si l'instrument de couverture est hautement efficace pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert, c'est-à-dire lorsque la relation de couverture satisfait à toutes les contraintes d'efficacité de la couverture qui suivent :

- il existe un lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture;
- le risque de crédit n'a pas d'effet dominant sur les variations de la valeur qui résultent de ce lien économique;
- le ratio de couverture de la relation de couverture est égal au rapport entre la quantité de l'élément couvert qui est réellement couverte par le Groupe et la quantité de l'instrument de couverture que le Groupe utilise réellement pour couvrir cette quantité de l'élément couvert.

Si une relation de couverture cesse de satisfaire à la contrainte d'efficacité de la couverture relative au ratio de couverture, mais que l'objectif de gestion des risques visé par cette relation de couverture désignée demeure le même, le Groupe doit rajuster le ratio de couverture de la relation de couverture de telle manière que celle-ci réponde à nouveau aux critères (rééquilibrage de la couverture).
Les variations de la juste valeur des instruments financiers qualifiés de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, et qui répondent aux conditions y

relatives, sont comptabilisées directement en capitaux propres pour autant qu'elles concernent la partie efficace de la couverture et que les variations de la juste valeur sont issues de variations de cours de change.
Les profits ou pertes sur les instruments de couverture qui ont été comptabilisé(e)s directement en capitaux propres doivent être comptabilisé(e)s en résultat lors de la sortie du périmètre de l'activité à l'étranger.
Les variations de la juste valeur des instruments financiers qualifiés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées directement en capitaux propres du groupe. La partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture est comptabilisée en résultat. Si la transaction prévue n'est plus probable, les profits ou pertes sur les instruments de couverture qui ont été comptabilisé(e)s directement en capitaux propres sont comptabilisé(e)s en résultat.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS NON QUALIFIÉS D'INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Certains instruments financiers dérivés, bien qu'ils couvrent de manière économique un risque déterminé, ne respectent pas les critères pour l'application de la comptabilité de couverture suivant l'IFRS 9 (Instruments financiers).
Les variations de la juste valeur de ces actifs financiers sont comptabilisées directement en compte de résultat.

2.11. Les stocks

Evaluation

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.
Des dépréciations sur stocks sont actées, si nécessaire, pour tenir compte :

- soit de la valeur nette de réalisation,
- soit des pertes de valeur sur stocks suite à des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

De telles dépréciations des stocks sont comptabilisées en charge de l'exercice au cours duquel elles se produisent.

Stocks de gaz

Les mouvements de stocks de gaz sont évalués selon la méthode des prix moyens pondérés.

Stocks de matières consommables et de fournitures

Les matières consommables et les fournitures sont inventoriées par application de la méthode des prix moyens pondérés.

Commandes en cours d'exécution

Les travaux en cours pour compte de tiers sont valorisés à leur prix de revient, en ce compris les coûts indirectement imputables.
Lorsque le résultat d'une commande en cours d'exécution peut être estimé de façon fiable, les produits du contrat et les coûts du contrat sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement de la commande à la date de clôture.
Une perte attendue sur la commande en cours d'exécution est immédiatement comptabilisée en charges.

2.12. Les coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif exigeant une longue période de préparation (immobilisations, stocks, immeubles de placements, …) sont ajoutés au coût de cet actif, jusqu'à ce qu'il puisse être utilisé ou vendu.
Le montant du coût de ces emprunts incorporable au coût de l'actif correspond au coût réel encouru sur ces emprunts, coût diminué de tout produit obtenu du placement temporaire de ces fonds empruntés.

2.13. Les provisions

Les provisions comptabilisées au passif du bilan sont celles qui répondent aux critères suivants :

- le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- il est probable (i.e. plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.
Le montant comptabilisé en provisions correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, autrement dit, le montant que l'entreprise estime raisonnablement devoir payer pour éteindre l'obligation à la date de clôture ou pour la transférer à un tiers à cette même date.
Cette estimation est basée, soit sur la demande introduite par un tiers, soit sur devis ou estimations détaillés. Pour l'ensemble des provisions comptabilisées, les dirigeants estiment la probabilité de sorties de ressources à plus de 50 %.
Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées.
Le taux d'actualisation utilisé est un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ces passifs.
Tout risque encouru par le groupe ne répondant pas aux critères susmentionnés fait l'objet d'une description au niveau des passifs éventuels dans les Notes annexes.

Avantages du personnel

Certaines sociétés du groupe Fluxys ont mis en place des régimes de pensions complémentaires de type 'à prestations définies' ou de type 'à cotisations définies'. Les avantages de ces régimes reposent sur l'ancienneté de service et le salaire de l'employé.
Le régime de pensions de type 'à prestations définies' permet à l'employé de bénéficier d'un capital calculé selon une formule qui tient compte du salaire annuel en fin de carrière et de l'ancienneté acquise lors du départ à la retraite.
Le régime de pensions de type 'à cotisations définies' permet à l'employé de bénéficier d'un capital constitué par des primes personnelles et par des primes patronales en fonction du salaire.
En Belgique, la législation requiert que l'employeur garantisse un taux de rendement minimum pour les régimes à cotisations définies, taux qui varie en fonction des taux observés sur le marché.
La méthode comptable utilisée par le groupe pour valoriser ces 'régimes à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum', est identique à la méthode utilisée pour les 'régimes à prestations définies'.
En cas de décès avant le départ en pension, ces régimes prévoient, en Belgique, des capitaux en faveur du conjoint survivant et des allocations aux orphelins.

Autres avantages du personnel

Certaines sociétés du groupe octroient à leur personnel des avantages postérieurs à l'emploi tels que le remboursement de frais médicaux et des réductions tarifaires, ainsi que d'autres avantages à long terme (primes d'ancienneté).

Evaluation

Ces engagements sont évalués annuellement par un actuaire qualifié.
Les versements réguliers relatifs à ces régimes de pensions complémentaires sont comptabilisés en charge au moment où ils sont engagés.

Le régime de pensions de type 'à prestations définies'

Les provisions pour pensions et autres engagements collectifs sont comptabilisées au bilan conformément à l'IAS 19 (Avantages du personnel) en fonction de la méthode des unités de crédit projetées *(PUCM - Projected Unit Credit Method)*.

La valeur actuelle des avantages postérieurs à l'emploi est déterminée à chaque date de clôture sur base d'hypothèses de salaires projetés en fin de carrière, de taux d'inflation, d'espérance de vie, de rotation du personnel et de l'âge attendu de la retraite. La valeur actuelle des obligations au titre de prestations définies est déterminée en utilisant un taux d'actualisation basé sur des obligations de haute qualité qui ont des dates d'échéance proches de la durée moyenne pondérée des plans concernés et qui sont libellées dans la devise dans laquelle les avantages seront payés.

Le montant comptabilisé au titre des engagements postérieurs à l'emploi correspond à la différence entre la valeur actuelle des obligations futures et la juste valeur des actifs du régime destinés à les couvrir. Lorsque le résultat de ce calcul est un déficit, une obligation est constatée au passif du bilan. Dans le cas contraire, un actif est comptabilisé à concurrence de l'excédent du régime à prestations définies, plafonné à la valeur actuelle de tout remboursement futur du régime ou de toute diminution des cotisations futures du régime.

Les réévaluations des obligations au passif ou des excédents à l'actif du bilan se composent :

- des écarts actuariels portant sur les obligations au titre des prestations résultant des ajustements liés à l'expérience et/ou des changements d'hypothèses actuarielles (y compris l'effet de la variation du taux d'actualisation) ;
- du rendement des actifs du régime (hors montants d'intérêts nets) et des changements survenant dans le plafonnement du montant de l'actif net comptabilisé (hors montants d'intérêts nets).

Ces réévaluations sont comptabilisées directement en capitaux propres par le biais des autres éléments du résultat global.

Le régime de pensions de type 'à cotisations définies'

Les engagements du groupe relatifs aux régimes 'à cotisations définies' se limitent à la prise en résultat des primes patronales versées.

Ecarts actuariels relatifs aux autres avantages à long terme du personnel

Les autres avantages à long terme sont comptabilisés de la même façon que les avantages postérieurs à l'emploi, mais les réévaluations sont intégralement comptabilisées en résultat financier dans l'exercice au cours duquel elles surviennent.

2.14. La comptabilisation des produits

Le groupe comptabilise les produits des activités ordinaires à mesure qu'il remplit une obligation de prestation en fournissant au client le bien ou le service promis et que ce dernier en obtient le contrôle.
Le groupe Fluxys utilise une approche en cinq étapes pour déterminer si un contrat conclu avec un client peut être comptabilisé et la manière dont les revenus doivent être comptabilisés :

1. identification du contrat,
2. identification des obligations de prestation,
3. détermination du prix de transaction,
4. répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation et
5. comptabilisation des produits des activités ordinaires lorsque les obligations de prestation sont remplies ou lorsque le contrôle des biens ou services est transféré au client.

Les revenus du groupe sont issus, en majeure partie, de contrats de services de transport, de stockage et de terminalling pour lesquels tant les prestations à fournir que le prix du service sont clairement identifiés. Les revenus de ces contrats sont reconnus, en majeure partie, sur base des capacités réservées.
Pour la plupart de leurs services, Fluxys et ses filiales transfèrent le contrôle de leurs services progressivement et, de ce fait, remplissent leur obligation de prestation et comptabilisent les produits des activités ordinaires progressivement. En outre, le groupe Fluxys effectue des ventes de gaz qui sont nécessaires aux opérations de balancing et à ses besoins opérationnels. Ces prestations, remplies à un moment précis, sont comptabilisées en produits des activités ordinaires dès leur réalisation. A partir du 1er juin 2020, les opérations de balancing sont réalisées par la coentreprise Balansys pour le marché Belgique et Luxembourg.

Les revenus régulés perçus par le groupe peuvent générer un boni ou un mali par rapport à la marge équitable destinée à rémunérer les capitaux investis. Les bonis sont reportés et comptabilisés en tant qu'obligations régulatoires, tandis que les revenus acquis correspondant à un mali sont repris en produits des activités ordinaires en contrepartie de la comptabilisation d'un actif régulatoire.

Le cadre régulatoire est expliqué dans une manière plus détaillée dans le chapitre « Cadre légal et réglementaire » du rapport annuel. Dans la note 4 – Compte de résultat sectoriel, la distinction est faite entre le chiffre d'affaires facturé et le chiffre d'affaires comptabilisé. Ce dernier comprend non seulement le chiffre d'affaires facturé mais aussi les mouvements dans les actifs et passifs régulatoires.
Le tableau suivant fournit de plus amples détails sur les principales services (obligations de prestation) du groupe (étant transport, stockage et terminalling), les types de contrats et la façon dont les produits des activités ordinaires sont reconnus. Ces produits sont très majoritairement régulés.

Entité légale	**Source de produits des activités ordinaires**	**Obligations de prestation : nature, clients et degré d'avancement**	**Type de contrat et détermination de prix**
Fluxys Belgium **Fluxys Deutschland** **Fluxys TENP** **Interconnector** **FluxSwiss** **BBL**	**Transport**	**Nature de l'obligation de prestation**: Vente de capacités de réseau de transport et services connexes, qui permettent aux clients de livrer du gaz naturel à des gestionnaires de réseaux de distribution, des centrales électriques ou de grands consommateurs industriels, ou de transporter du gaz jusqu'à un point frontalier en vue de transport vers d'autres débouchées en Europe. **Clients:** les affréteurs de gaz réservent des créneaux de capacité sous forme de contrats à court terme ou long terme. **Comptabilisation des produits des activités ordinaire:** l'obligation de prestation consiste à mettre les capacités à disposition du client, afin qu'il les utilise comme et quand il le décide (cf. IFRS 15.26 (e)). En pratique, selon les termes contractuels, les clients réservent une capacité pour une période convenue, durant laquelle ils peuvent utiliser cette capacité à leur gré. L'entité fournit ainsi une série de services distincts qui sont essentiellement les mêmes et qui sont fournis au client au même rythme (IFRS 15.22(b)). Chaque service de la série est une obligation de prestation qui est remplie **progressivement**, cf. IFRS 15.35a (le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par la prestation de l'entité). Par conséquent, les capacités réservées sont facturées et comptabilisées mensuellement durant la période contractuelle en accord avec IFRS 15.39 et IFRS 15.B15, i.e. **progressivement**.	**Contrat (régulé) standard de transport.**
Fluxys Belgium	**Stockage**	**Nature de l'obligation de prestation :** services de stockage qui permettent aux clients d'utiliser de façon flexible des capacités tampon en fonction de leurs besoins. Le gaz est stocké sur le site souterrain de Loenhout, Belgique. La plupart des revenus est généré par la vente d'unités standard groupées. Celles-ci se composent de services d'injection, de stockage et d'émission dans des proportions fixes durant la saison de stockage, sur base de contrats à long terme ou à court terme. **Clients:** comme pour le transport, les revenus sont basés sur les capacités réservées. **Comptabilisation des produits des activités ordinaire:** les revenus sont comptabilisés **progressivement**, parce que ces services sont prestés sur une base continue pendant la période contractuelle.	**Contrat régulé standard de stockage** combiné avec un contrat de transport (voir ci-avant) pour permettre l'injection dans le réseau de transport ou le prélèvement.
Fluxys LNG **Dunkerque LNG**	**Terminalling**	Nature de l'obligation de prestation: **Déchargement** : les slots, aussi appelés droits d'accostage, sont vendus au préalable et peuvent être combinés avec des services connexes comme le stockage, la regazéification ou le 'sending out' (i.e. regazéifier le gaz et l'injecter dans le réseau de transport). Chargement **Transbordement** (uniquement Fluxys LNG), ces services se présentent sous 2 formes: **navire-à-navire** : déchargement d'un méthanier avec transfert direct du GNL dans un autre méthanier, **navire-stockage-navire** : le GNL est déchargé d'un méthanier, puis stocké dans un réservoir au Terminal. Il pourra être chargé quelques jours plus tard par un autre méthanier. **Clients:** les clients réservent des slots au préalable, sous forme de contrats long terme ou court terme. **Comptabilisation des produits des activités ordinaires**: les revenus sont comptabilisés **progressivement** sur la base de la capacité réservée, indépendamment de l'utilisation effective des slots. Pour certains services connexes, tels que le stockage, les revenus sont également reconnus progressivement, conformément à IFRS 15.35(a). Pour d'autres services, comme la regazéification, les revenus sont comptabilisés à un moment précis.	Contrat (régulé) standard de services GNL souvent combiné avec un contrat séparé pour des services connexes. Contrat régulé standard de services de transbordement .

2.15. Les impôts

Les impôts exigibles sont établis conformément aux règles fiscales locales et reposent sur le résultat de la société mère, des sociétés-filiales et des activités conjointes.
Les actifs et passifs d'impôt différé enregistrent respectivement les différences temporelles déductibles ou imposables entre les valeurs comptables et fiscales.
Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt applicables pour l'exercice au cours duquel il est attendu que l'actif sera réalisé ou le passif réglé, compte tenu des nouveaux taux s'ils sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.
Toute modification ultérieure de taux nécessite une adaptation des impôts différés. Cette dernière est comptabilisée via les autres éléments du résultat global pour la partie qui concerne des opérations qui sont généralement comptabilisées dans ces éléments. Le solde de l'adaptation des impôts différés est comptabilisé dans le résultat net de la période.
Les impôts différés actifs ne sont enregistrés que lorsqu'il est probable de réaliser des bénéfices imposables, sur lesquels les actifs d'impôt différé seront imputés.

2.16. Les avoirs, droits, dettes et engagements en devises étrangères

Comptabilisation à la conclusion de l'opération

Les créances et dettes en monnaie étrangère sont valorisées au cours du jour de l'opération.

Evaluation en fin d'exercice

En fin d'exercice et conformément à l'IAS 21 (Effets des variations des cours des monnaies étrangères), les actifs et passifs monétaires ainsi que les droits et engagements sont valorisés au cours de clôture de l'exercice.
Cette revalorisation donne naissance à des écarts de conversion qui sont globalisés par devise et comptabilisés en résultat.

Note 3. Participations

3.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation a évolué de la manière suivante en 2021 : prise de participation dans Hanseatic Energy Hub (HEH) et Transportadora Brasileira Gasoducto Bolivia-Brasil (TBG), liquidation de Senfluga 2, création des sociétés Fluxys Brasil et Hyoffwind Infrastructure, ainsi que de la société FluxGermany qui détient 100% de FluxDe Holding (entités créées fin 2021 dans le cadre d'une éventuelle acquisition). En outre, Trading Hub Europe a été créé en Allemagne à partir de la fusion de Netconnect Germany et de Gaspool, l'unique opérateur de système d'équilibrage pour le marché allemand.

3.1.1 Principales évolutions des participations

Hanseatic Energy Hub (HEH)

Participation dans le capital de HEH (11,35%), développeur du projet de terminal GNL à Stade, Allemagne.

Gasoducto Bolivia-Brasil (TBG)

Acquisition d'une participation minoritaire (29,12%) dans le gestionnaire de réseau de transport de gaz brésilien TBG, via Fluxys International et Corumba Holding. TBG est consolidée par la méthode de la mise en équivalence, avec un impact sur le résultat du groupe à partir du 2ème trimestre 2021. L'exercice de mise à la juste valeur des actifs et des passifs de la société TBG permettant l'allocation du prix est achevé et la valeur comptable de la participation à la date de la clôture en tient compte.

Fluxys Brasil

Creation de Fluxys Brasil (100%), qui étudie d'autres possibilités de développement commercial au Brésil et dans l'ensemble de la région d'Amérique latine.

Hyoffwind infrastructure

Création de Hyoffwind infrastructure (33,33%), société qui a l'ambition de construire à Zeebruges une installation à l'échelle industrielle pour convertir de l'électricité renouvelable en hydrogène vert.

Trading Hub Europe

En Allemagne, les 2 opérateurs de balancing, NCG (Netconnect Germany) et Gaspool, ont fusionné en Trading Hub Europe (THE). Par conséquent Fluxys TENP n'a plus aucune participation dans NCG mais détient 1/11 des actions en THE.

3.2. Nature et étendue des intérêts détenus dans les partenariats

Transitgas et TENP KG

Transitgas est un partenariat dans lequel FluxSwiss exerce un contrôle conjoint avec les coparticipants.
Transitgas est qualifiée d'activité conjointe pour les raisons suivantes :
Les activités de Transitgas ont essentiellement pour but de mettre la capacité de ses installations à disposition des coparticipants. Ces derniers ont ainsi droit à la quasi-totalité des avantages économiques découlant des actifs de l'opération. Ils encourent par ailleurs

les obligations à l'égard des passifs relatifs à l'opération. En effet, les passifs contractés par Transitgas sont acquittés grâce aux flux de trésorerie reçus de la part des coparticipants via les redevances payées pour la capacité mise à disposition.
FluxSwiss détient 90 % de la capacité des installations Transitgas. Ces dernières sont donc intégrées à concurrence de 90 % dans les états financiers consolidés du groupe. Ce pourcentage d'intégration n'est pas basé sur la participation détenue dans cette société mais est basé sur les droits liés aux actifs et les obligations encourues par le groupe au titre des passifs. Cette méthode permet de mieux refléter les risques et avantages des coparticipants liés à la capacité réservée dans les installations.

TENP KG est un partenariat dans lequel Fluxys TENP exerce un contrôle conjoint avec les coparticipants.
L'approche retenue dans le cadre de ce partenariat est en tout point identique à celle retenue pour Transitgas, hormis le fait que cette activité conjointe est intégrée à concurrence de 64,25 % dans les états financiers consolidés du groupe, conformément à la capacité réservée dans les installations.

BBL Company VOF, NEL et EUGAL

Via Fluxys Deutschland GmbH, Fluxys est copropriétaire pour 16,5% des actifs et passifs d'EUGAL (canalisation de gaz reliant Lubmin dans le nordest de l'Allemagne avec Deutschneudorf à la frontière avec la République Tchèque) et pour 23,87% des actifs et passifs de NEL (canalisation de gaz reliant Lubmin avec Rehden dans le sud-ouest de l'Allemagne).

Via Fluxys BBL BV, Fluxys est copropriétaire pour 20% des actifs et passifs de BBL Company, qui opère une canalisation de gaz entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton en Angleterre.

3.3. Nature et étendue des restrictions liées aux actifs et passifs du groupe

Des droits particuliers sont attribués à la part spécifique de l'Etat belge dans la société Fluxys Belgium, outre les droits communs attachés à toutes les autres actions. Ces droits particuliers sont exercés par le ministre fédéral en charge de l'Energie et peuvent être résumés comme suit :
Le droit de s'opposer à toute cession, toute affectation à titre de sûreté ou tout changement de la destination des actifs stratégiques de Fluxys Belgium dont la liste est reprise en annexe à l'arrêté royal du 16 juin 1994, si le ministre fédéral en charge de l'Energie considère que cette opération porte atteinte aux intérêts nationaux dans le domaine de l'énergie.

- Le droit de nommer deux représentants du gouvernement fédéral ayant voix consultative au Conseil d'administration et au Comité stratégique de Fluxys Belgium.
- Le droit des représentants du gouvernement fédéral, dans un délai de quatre jours ouvrables, de prendre recours auprès du ministre fédéral en charge de l'Energie sur la base de critères objectifs, non discriminatoires et transparents, tels que définis dans l'arrêté royal du 5 décembre 2000, contre toute décision du Conseil d'administration ou avis du Comité stratégique de Fluxys Belgium (en ce compris le plan d'investissement et d'activités ainsi que le budget y afférent) qu'ils estiment contraire aux lignes directrices de la politique énergétique du pays, en ce compris les objectifs du gouvernement relatifs à l'approvisionnement énergétique du pays. Le recours est suspensif. Si le ministre fédéral en charge de l'Energie n'a pas annulé la décision concernée dans un délai de huit jours ouvrables après ce recours, celle-ci devient définitive.
- Un droit de vote spécial en cas de blocage au sein de l'Assemblée générale concernant une question touchant aux objectifs de la politique énergétique fédérale.

D'autres conventions d'actionnaires ont été conclues au sein de filiales du groupe Fluxys. Ces dernières prévoient des droits de préemption lors de la cession de titres par un actionnaire, ainsi que certaines majorités spéciales nécessaires à la décision en matières spécifiques. Ces dernières n'entament pas le contrôle exercé par le groupe sur ses filiales ou le contrôle conjoint sur les activités conjointes.
Il n'y a pas d'autres restrictions importantes qui pourraient limiter la faculté du groupe d'accéder ses actifs ou de les utiliser et de régler ses passifs. Notons toutefois que les actifs de Flux Re sont destinés à couvrir le risque encouru par la société dans le cadre de ses activités de réassurance. Le montant total de l'actif du bilan de Flux Re s'élève à 172,3 M€ au 31-12-2021 contre 171,7 M€ au 31-12-2020.

3.4. Informations relatives aux participations

Entreprises consolidées par la méthode de l'intégration globale

Nom de la filiale	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
FLUXYS BELGIUM SA	Avenue des Arts 31 B - 1040 Bruxelles	0402 954 628	90,00%	Transport de gaz	€	31 décembre
FLUXYS LNG SA	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0426 047 853	90,00%	Terminalling GNL	€	31 décembre
FLUX RE SA	Rue de Merl 74 L - 2146 Luxembourg	-	90,00%	Société de réassurance	€	31 décembre
FLUXYS EUROPE SA	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0712 615 547	100,00%	Activités internationales	€	31 décembre
FLUXYS BBL B.V.	Willem de Zwijgerlaan 32 NL – 5263 DG Vught	-	100,00%	Transport de Gaz	€	31 décembre
FLUXYS Germany Holding GmbH	Elisabethstr. 5 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00%	Holding	€	31 décembre
FLUXYS DEUTSCHLAND GmbH	Elisabethstr. 5 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00%	Transport de Gaz	€	31 décembre
FLUXYS TENP GmbH	Elisabethstr. 5 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00%	Transport de Gaz	€	31 décembre
FLUXSWISS SAGL	Via della Scuole 8 CH - 6900 Paradiso	-	50,65%	Transport de Gaz	CHF	31 décembre
FLUXYS UK Ltd (*)	Clarendon Road GB - Cambridge CB2 8FH	-	100,00%	Activités internationales	GBP	31 décembre
GMSL Ltd	Clarendon Road GB - Cambridge CB2 8FH	-	100,00%	Services	GBP	31 décembre
INTERCONNECTOR Ltd	Buckingham Street 15-16 UK - London WC2N 6 DU	-	76,32%	Transport de Gaz	GBP	31 décembre
INTERCONNECTOR ZEEBRUGGE TERMINAL SRL	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0454 318 009	63,40%	Terminal GNL	€	31 décembre
FLUXYS BUNKERING SRL	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0645 978 824	100,00 %	Services GNL	€	31 décembre
FLEXFUELER 002 SRL	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0716.865.434	86,73%	Services de soutage GNL	€	31 décembre
DUNKERQUE LNG SAS	Rue l'Hermitte 30 Immeuble des 3 Ponts F - 59140 Dunkerque	-	30,39%	Terminalling GNL	€	31 décembre
DUNKERQUE LNG HOLDING SAS**	10 rue AuberF-75009 Paris	-	30,39%	Holding	€	31 décembre
FLUXDUNE SA	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0697 786 623	50,01%	Holding	€	31 décembre
GAZ-OPALE SAS	Rue l'Hermitte 30 Immeuble Les 3 Ponts F - 59140 Dunkerque	-	64,50%	Services	€	31 décembre
FLUXYS BRASIL S.A.	Rua Visconde de Pirajá, No. 495, 7th floor, room 702 Ipanema, Zip Code 22410-002 Rio de Janeiro, State of Rio de Janeiro, Brazil		100%	Services	BRL	31 décembre
FLUXYS INTERNATIONAL SA	Guimardstraat 4 B – 1040 Brussel		100%	Holding	€	31 décembre
CORUMBA Holding srl	Rue de Merl 74 L - 2146 Luxembourg		100%	Holding	€	31 décembre
BBPP Holdings Ltda.	Rua da Passa-gem, No. 83 - suite 214 (Part), Botafogo, zipcode 22290-030, Rio de Janeiro, State of Rio de Janeiro, Brazil		100%	Holding	BRL	31 décembre
FLUXGERMANY SA	Guimardstraat 4 B – 1040 Brussel		100%	Holding	€	31 décembre
FLUXDE HOLDING GmbH	Elisabethstr. 5 D - 40217 Düsseldorf		100%	Holding	€	31 décembre

(*) Fluxys UK Ltd (numéro d'entreprise 09829068) est dispensée de l'obligation d'audit externe suite aux demandes d'exemption conformément à la section 479a du 'Companies Act 2016' et pour lesquelles Fluxys Europe est garante des dettes ouvertes à la date de la clôture. Les dettes financières ouvertes au 31 décembre 2021 correspondent exclusivement à des dettes intragroupes.

(**) Fluxys contrôle Dunkerque LNG grâce au contrôle de FluxDune (50,01%), qui contrôle à son tour Dunkerque LNG Holding (60,76%), cette dernière détenant 100% des parts de Dunkerque LNG.

Activités conjointes intégrées sur base des droits liés aux actifs et des obligations encourues au titre des passifs

Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entre prise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
TENP GmbH & Co KG	Gladbecker Strasse 425 D - 45329 Essen	-	49,00%	Location d'installations et services	€	31 décembre
Transitgas AG	Franklinstrasse 27 CH - 8050 Zurich	-	46,00%	Location d'installations et services	CHF	31 décembre
BBL Company VOF	Concourslaan 17 NL - 9727 KC Groningen	-	20,00%	Transport de Gaz	€	31 décembre
NEL (Nordeuropäische Erdgasleitung) Gastransport GmbH	Kölnische Strasse 108-112 D - 34119 Kassel	-	23,87%	Transport de Gaz	€	31 décembre
EUGAL (European Gas Pipeline Link)	Kölnische Strasse 108-112 D - 34119 Kassel	-	16,50%	Transport de Gaz	€	31 décembre

Filiales avec intérêts minoritaires significatifs — **En milliers d'euros**

100 %	31-12-2021 * Fluxys Belgium Group	31-12-2021 * Swiss Group**	31-12-2021 * Intercon-nector	31-12-2021 * Dunkerque LNG	31-12-2021 * Autres filiales	31-12-2021 * TOTAL
Actifs non courants	2.220.761	929.782	432.979	2.640.973		
Actifs courants	560.005	58.479	83.995	138.403		
Capitaux propres	749.364	633.144	335.300	1.527.623		
Passifs non courants	1.812.035	295.221	134.854	423.207		
Passifs courants	219.367	59.896	46.820	828.546		
Produits opérationnels	618.676	159.337	87.432	197.284		
Charges opérationnelles	-489.622	-78.285	-56.369	-156.247		
Résultat financier net	-37.347	-10.421	-450	-11.382		
Charges d'impôt sur le résultat	-22.762	-12.508	-25.007	-7.802		
Résultat net de la période	68.945	58.123	5.606	21.853		
Bilan - Intérêts minoritaires	74.931	312.457	79.723	1.052.120	-173.907	**1.345.324**
Résultat – Intérêts minoritaires	6.895	28.683	1.301	15.213	657	**52.749**

* Chiffres sur base annuelle à 100 %, sous réserve de l'approbation des organes de gestion et assemblée générale des sociétés.

** Swiss Group correspond à la consolidation de FluxSwiss intégrant 90 % de Transitgas.

Filiales avec intérêts minoritaires significatifs						En milliers d'euros
	31-12-2020 *	31-12-2020 *	31-12-2020 *	31-12-2020 *	31-12-2020 *	31-12-2020 *
100 %	**Fluxys Belgium Group**	**Swiss Group****	**Intercon-nector**	**Dunkerque LNG**	**Autres filiales**	**TOTAL**
Actifs non courants	2.351.194	937.997	443.901	2.656.510		
Actifs courants	533.865	50.186	47.700	130.930		
Capitaux propres	755.303	576.481	336.224	1.564.639		
Passifs non courants	1.858.004	324.099	128.555	1.195.558		
Passifs courants	271.752	87.603	26.822	27.243		
Produits opérationnels	599.667	180.247	50.707	202.029		
Charges opérationnelles	-474.951	-80.402	-45.645	-170.083		
Résultat financier net	-39.811	-14.098	239	-9.300		
Charges d'impôt sur le résultat	-18.243	-15.115	-2.152	-5.990		
Résultat net de la période	66.662	70.632	3.149	16.656		
Bilan - Intérêts minoritaires	75.525	284.493	79.907	1.077.888	-130.255	**1.387.558**
Résultat – Intérêts minoritaires	6.666	34.856	791	11.594	-31	**53.876**

* Chiffres sur base annuelle à 100 %.

** Swiss Group correspond à la consolidation de FluxSwiss intégrant 90 % de Transitgas.

Entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence - Coentreprises						
Nom de l'entreprise	**Siège**	**N° d'entreprise**	**% d'intérêt dans le capital**	**Activité principale**	**Devise**	**Date de clôture**
TENP Verwaltungs GmbH	Gladbecker Strasse 425 D - 45329 Essen	-	50,00%	Services	€	31 décembre
BALANSYS SA	105 Rue de Strassen L-2555 Luxembourg	-	50,00%	Société d'équilibrage	€	31 décembre
POWER TO METHANOL ANTWERP BV	Scheldelaan 480 B - 2040 Antwerpen	0746.607.812	14,29%	Transition énergétique	€	31 décembre
ROSTOCK LNG GmbH	Elisabethstr. 5 D - 40217 Düsseldorf	-	51,00%	Terminalling GNL	€	31 décembre
HYOFFWIND INFRASTRUCTURE SA	Villalaan 96 B - 1500 Halle	0775.857.171	33,33%	Transition énergétique	€	31 décembre

Entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence – Entreprises associées						
Nom de l'entreprise	**Siège**	**N° d'entreprise**	**% d'intérêt dans le capital**	**Activité principale**	**Devise**	**Date de clôture**
TRANS ADRIATIC PIPELINE AG	Lindenstrasse 2 CH - 6340 Baar	-	19,00%	Transport de Gaz	€	31 décembre
SENFLUGA ENERGY INFRA-STRUCTURE HOLDING SA	D. Soutsou street 28 GR - 11521 Athènes	-	18,00%	Holding	€	31 décembre
DESFA	Mesogion Av. 357-359 GR - 15231 Chalandri, Athènes	-	11,88%	Transport de Gaz	€	31 décembre
Transportadora Brasileira Gasoduto Bolívia-Brasil S.A. – TBG	Praia do Flamengo, 200 25º andar - Rio de Janeiro – RJ CEP: 22.210-901		29,12%	Transport de Gaz	BRL	31 décembre
Hanseatic Energy Hub GmbH	Am Sandtorkai 48, 20457 Hamburg		11,35%	Terminalling GNL	€	31 décembre

Données des principales entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence					En milliers d'euros
	31-12-2021*	31-12-2021*	31-12-2021*	31-12-2021*	31-12-2021*
100 %	Senfluga Energy Infrastructure Holdings**	Trans Adriatic Pipeline AG	TBG	Autres entreprises	TOTAL
Actifs non courants	818.595	4.790.863	716.627		
Actifs courants	200.687	384.717	141.284		
Capitaux propres	511.617	1.287.264	341.670		
Passifs non courants	367.948	3.470.067	188.268		
Passifs courants	139.717	418.249	327.973		
Produits opérationnels	214.387	767.103	186.697		
Charges opérationnelles	-121.045	-321.642	-136.166		
Résultat financier net	-10.167	-111.142	826		
Résultat des sociétés mises en équivalence	-7	0	0		
Charges d'impôt sur le résultat	-20.470	-47.281	-9.988		
Résultat net de la période	62.698	287.038	41.369		
Participations mises en équivalence	46.658	244.580	99.494	5.159	**395.891**
Résultat des sociétés mises en équivalence	7.420	54.537	12.047	274	**74.278**

* Chiffres avant éliminations des opérations intragroupes, sur base annuelle à 100 %, et sous réserve de l'approbation des organes de gestion et assemblée générale des sociétés.
** Les chiffres concernent le groupe Senfluga, qui contrôle la société DESFA avec une participation de 66%.

Données des principales entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence				En milliers d'euros
	31-12-2020*	31-12-2020*	31-12-2020*	31-12-2020*
100 %	Senfluga Energy Infrastructure Holdings**	Trans Adriatic Pipeline AG	Autres entreprises	TOTAL
Actifs non courants	821.065	4.763.297		
Actifs courants	240.174	320.502		
Capitaux propres	523.909	1.131.195		
Passifs non courants	427.105	3.798.752		
Passifs courants	110.225	153.852		
Produits opérationnels	246.841	166.341		
Charges opérationnelles	-116.462	-66.700		
Résultat financier net	-18.944	-12.444		
Résultat des sociétés mises en équivalence	-8	0		
Charges d'impôt sur le résultat	-30.400	-12.032		
Résultat net de la période	81.027	75.165		
Participations mises en équivalence	45.916	214.927	3.491	**264.334**
Résultat des sociétés mises en équivalence	9.074	14.281	-2.231	**21.124**

* Chiffres avant éliminations des opérations intragroupes, sur base annuelle à 100%.
** Les chiffres concernent le groupe Senfluga, qui contrôle la société DESFA avec une participation de 66%.

Principales entreprises non consolidées			
Nom de l'entreprise	**Siège**	**% d'intérêt dans le capital**	**Activité principale**
boostHEAT SA	Bld Marcel Sembat 41-47 F - 69200 Venissieux	4,22%	Innovation en matière d'utilisation du gaz naturel
Trading Hub Europe Gmbh	Kaiserswerther Strasse 115 D - 40880 Ratingen	9,09%	Développement d'une coopération dans la zone de marché
PRISMA EUROPEAN CAPACITY PLATFORM GmbH	Reichsstrasse 1-9 D - 04109 Leipzig	10,95%	Plateforme de réservation de capacités de transport
F.L. ZEEBRUGGE SA	Chaussée de Gand 1440 B - 1082 Bruxelles	19,08%	Société de location-financement
C4GAS SAS	Rue de la Pépinière 24 F - 75008 Paris	9,70%	Portail d'achats

Le groupe Fluxys détient, via le groupe Interconnector, 19,08 % de la société F.L. Zeebrugge NV, une société qui donne des actifs corporels en location-financement à la société Interconnector Zeebrugge Terminal SRL. Le groupe Interconnector a souscrit des obligations émises par F.L. Zeebrugge NV en vue de financer partiellement les actifs donnés en location-financement.

Note 4. Compte de résultat et secteurs opérationnels

Secteurs opérationnels

Le groupe Fluxys suit ses activités selon les secteurs opérationnels suivants :

- Le segment 'Belgium' comprend l'ensemble des services soumis à la Loi Gaz en Belgique, à savoir le transport, le stockage à Loenhout ainsi que les activités de terminalling de GNL à Zeebrugge. D'autres activités ayant un lien avec ces services sont incluses dans ce segment, bien que non soumises à la Loi Gaz. Elles concernent principalement le soutien opérationnel des terminaux IZT et ZPT[2], la mise à disposition d'installations ou de personnes ainsi que des travaux pour tiers.
- Le segment 'International' comprend les revenus générés par les installations de transport en Allemagne, en Suisse, entre Zeebrugge en Belgique et Bacton au Royaume-Uni (Interconnector) et entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton au Royaume-Uni (BBL). Il inclut les activités de terminalling de GNL à Dunkerque, ainsi que le résultat des participations TAP, TBG et Desfa. Le segment a été renommé de 'Europe' en 'International' au vu des investissements hors de l'Europe (TBG).
- La colonne 'Non alloué' comprend les activités de gouvernance et de gestion financière du groupe Fluxys.

Ces segments sont la base pour l'établissement de l'information sectorielle.

Convention comptable relative aux transactions entre secteurs opérationnels

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont valorisées, soit au tarif régulé en vigueur, soit sur base du prix contractuel conforme aux conditions de marché et donc sur base des mêmes prix que pour les clients externes.

Informations relatives aux principaux clients

- Les principaux clients du groupe sont les utilisateurs des services de transport et de stockage de gaz naturel et des services de terminalling GNL. Parmi eux, trois génèrent un chiffre d'affaires dépassant 10% chacun du chiffre d'affaires total (214 M€, 183 M€ et 114 M€ respectivement), ceci étant partagé entre les secteurs Fluxys Belgium et Fluxys International.

[2] Interconnector Zeebrugge Terminal (IZT): Fluxys Belgium loue une partie de ses installations à IZT (location financière) et se charge aussi de certains services de support opérationnel et d'entretien. La coopération avec IZT est basée sur des contrats (Fluxys Belgium n'a pas de participation).

Zeepipe Terminal (ZPT): Fluxys Belgium participe aux charges et revenue des opérations du terminal de réception ZPT (joint venture) sur une base contractuelle (pas de participation).

Compte de résultat sectoriel au 31-12-2021					En milliers d'euros
	Fluxys Belgium	Fluxys International	Non alloué	Eliminations entre secteurs	Total
Produits des activités ordinaires	**573.191**	**573.494**	**6.434**	**-16.822**	**1.136.297**
Ventes et prestations aux clients externes	466.470	542.119	992	0	1.009.581
Transactions avec d'autres secteurs	11.251	129	5.442	-16.822	0
Mouvement des actifs et passifs régulatoires	95.470	31.246	0	0	126.716
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	**32.378**	**21.730**	**0**	**0**	**54.108**
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	91.753	21.729	0	0	113.482
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels – mouvements régulatoires	-59.374	0	0	0	-59.374
Autres produits opérationnels	13.107	8.126	4.607	-9.390	16.450
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	-3.422	-1.931	0	0	-5.353
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	-32.378	-24.812	0	0	-57.190
Biens et services divers	-146.347	-95.009	-16.142	22.522	-234.976
Frais de personnel	-112.549	-33.194	-10.623	779	-155.587
Autres charges opérationnelles	-5.074	-13.361	-59	0	-18.494
Amortissements	-182.759	-226.216	-417	0	-409.392
Provisions pour risques et charges	-7.070	-740	-39	2.911	-4.938
Dépréciations de valeurs	-21	-621	-3	0	-645
Résultat opérationnel des activités poursuivies	**129.056**	**207.466**	**-16.242**	**0**	**320.280**
Résultat des sociétés mises en équivalence	12.047	62.231	0	0	74.278
Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt	**141.103**	**269.697**	**-16.242**	**0**	**394.558**
Variation de la juste valeur des instruments financiers					-1.294
Produits financiers					14.607
Charges financières					-76.522
Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies					**331.349**
Charges d'impôt sur le résultat					-84.255
Résultat net de la période					**247.094**

Compte de résultat sectoriel au 31-12-2020					En milliers d'euros
	Fluxys Belgium	Fluxys International	Non alloué	Eliminations entre secteurs	Total
Produits des activités ordinaires	**560.590**	**560.068**	**7.552**	**-17.546**	**1.110.664**
Ventes et prestations aux clients externes	476.566	558.133	645	0	1.035.344
Transactions avec d'autres secteurs	10.638	1	6.907	-17.546	0
Mouvement des actifs et passifs régulatoires	73.386	1.934	0	0	75.320
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	**26.887**	**13.086**	**0**	**0**	**39.973**
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	33.270	13.086	0	0	46.356
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels – mouvements régulatoires	-6.383	0	0	0	-6.383
Autres produits opérationnels	12.191	3.413	1.008	-7.503	9.109
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	-2.970	-1.103	0	0	-4.073
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	-26.886	-12.787	0	30	-39.643
Biens et services divers	-140.410	-93.881	-12.422	25.019	-221.694
Frais de personnel	-110.544	-29.248	-10.728	0	-150.520
Autres charges opérationnelles	-5.235	-20.173	-4	0	-25.412
Amortissements	-183.300	-218.896	-463	0	-402.659
Provisions pour risques et charges	-6.155	-10.194	-33	0	-16.382
Dépréciations de valeurs	548	-131	-21	0	396
Résultat opérationnel des activités poursuivies	**124.716**	**190.154**	**-15.111**	**0**	**299.759**
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	21.124	0	0	21.124
Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt	**124.716**	**211.278**	**-15.111**	**0**	**320.883**
Variation de la juste valeur des instruments financiers					2.315
Produits financiers					12.828
Charges financières					-79.622
Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies					**256.404**
Charges d'impôt sur le résultat					-56.395
Résultat net de la période					**200.009**

Note 4.1. Produits des activités ordinaires

Ventilation des produits des activités ordinaires en fonction de leur nature :

Produits des activités ordinaires				En milliers d'euros
	Notes	31-12-2021	31-12-2020	Ecarts
Fluxys Belgium	4.1.1	561.940	549.952	11.988
Fluxys International et corporate	4.1.2	574.357	560.712	13.645
Total		**1.136.297**	**1.110.664**	**25.633**

Les produits des activités ordinaires s'élèvent en 2021 à 1.136.297 k€ contre 1.110.664 k€ en 2020. Leur répartition par pays se présente comme suit :

Produits des activités ordinaires par pays en normes IFRS au 31-12-2021							En milliers d'euros
	Belgique	Allemagne	Angleterre	Pays-Bas	Suisse	France	TOTAL
Régulé	561.940	121.130	0	0	0	0	683.070
Non-régulé	0	0	13.874	0	147.619	0	161.493
Exempté & interconnexions	0	0	71.518	21.930	0	197.280	290.728
Autres	992	0	0	14	0	0	1.006
Total	**562.932**	**121.130**	**85.392**	**21.944**	**147.619**	**197.280**	**1.136.297**

Produits des activités ordinaires par pays en normes IFRS au 31-12-2020							En milliers d'euros
	Belgique	Allemagne	Angleterre	Pays-Bas	Suisse	France	TOTAL
Régulé	549.952	108.798	0	0	0	0	658.750
Non-régulé	0	0	13.631	0	168.613	0	182.244
Exempté & interconnexions	0	0	48.645	18.191	0	201.857	268.693
Autres	645	0	0	332	0	0	977
Total	**550.597**	**108.798**	**62.276**	**18.523**	**168.613**	**201.857**	**1.110.664**

4.1.1. Le segment 'Fluxys Belgium' comprend les services de transport, de stockage et de terminalling en Belgique soumis à la Loi Gaz.

Les produits de ces services doivent assurer un rendement autorisé sur les capitaux investis, couvrir les charges opérationnelles y relatives, tout en intégrant des incitants de productivité, opérationnels et environnementaux à accomplir par le gestionnaire de réseau, ainsi que les amortissements admis.
Les produits de ce segment comprennent en outre des travaux et services prestés pour tiers ainsi que la mise à disposition d'installations.

La majeure partie de l'augmentation des ventes et prestations régulées a trait aux activités de transport (15.327) k€. La diminution du chiffre d'affaires des activités de transport est essentiellement liée à l'arrivée à échéance de quelques contrats à long terme et est compensée par une utilisation plus importante des obligations régulatoires, afin de couvrir les composants couverts par la régulation.
Les produits des activités de stockage sont stables en comparaison avec 2020 et ils sont en ligne avec la proposition tarifaire de juillet 2021. Les revenus diminuent en 2021, mais cette baisse est compensée par une moindre dotation aux obligations régulatoires, ce qui s'explique par la mise en vigueur d'une nouvelle proposition tarifaire en juillet 2021 prévoyant une réduction tarifaire importante.
Quant aux produits de terminalling, il y avait moins de ventes supplémentaires de 'spot slots' qu'en 2020, mais ceci a été compensé par les autres services et en particulier, le nombre de chargements de camions-citernes de GNL a augmenté ainsi que le nombre de (stand)-alone berthing rights. La diminution observée en 2021 par rapport à 2020 est finalement due à une utilisation inférieure des obligations régulatoires conformément à la nouvelle proposition tarifaire de décembre 2021.

4.1.2. Le segment 'Fluxys International' comprend principalement les revenus générés par les installations de transport en Suisse, en Allemagne, entre Bacton au Royaume-Uni et Zeebrugge en Belgique (Interconnector) et entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton au Royaume-Uni (BBL), par les installations de terminalling à Dunkerque en France et par les services de suivi de flux gaziers pour compte de tiers.
Le segment " Fluxys International " a également connu une augmentation, notamment les revenus d'Interconnector (+23.116 k€) et d'Allemagne (+12.332 k€), en raison respectivement de l'augmentation de la demande et de la mise en service de la canalisation Eugal. Cette augmentation a été partiellement compensée par une diminution en Suisse (-20.994 k€) due à l'expiration d'une partie des contrats à long terme.

Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels

Les activités de balancing en Belgique et à Luxembourg sont gérées par Balansys depuis le 1er juin 2020. Balansys est une coentreprise et elle est consolidée par la méthode de mise en équivalence.
Notons toutefois que tant les chiffres des ventes que ceux des achats de gaz aux fins des opérations de balancing sont en augmentation en 2021 par rapport à l'année 2020 et ceci partiellement parce que ces activités fluctuent significativement étant donné leur nature et aussi parce que le prix de gaz a augmenté en 2021.

Note 4.2. Autres produits opérationnels

Autres produits opérationnels			En milliers d'euros
	31-12-2021	31-12-2020	Ecarts
Autres produits opérationnels	16.450	9.109	7.341

Les autres produits opérationnels sont principalement composés de récupérations diverses auprès des compagnies d'assurances et auprès d'autres débiteurs ainsi que des revenus de certificats CO_2, de mises à disposition de biens et de personnes, et la refacturation de coûts.
Les revenus de certificats CO2 sont générés principalement au niveau d'Interconnector. Interconnector disposait de certificats CO2 émis par les autorités de l'Union Européenne et leur valeur comptable était inscrite dans un compte de produits reportés. Suite à la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne, ces certificats ne peuvent plus être utilisés en Angleterre. Par conséquent, le produit correspondant a été pris dans le compte de résultats pour la valeur comptable.

Note 4.3. Charges opérationnelles

Charges opérationnelles hors amortissements, dépréciations de valeur et provisions			En milliers d'euros
	Notes	31-12-2021	31-12-2020
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	4.3.1	-5.353	-4.073
Biens et services divers	4.3.2	-234.976	-221.694
Frais de personnel	4.3.3	-155.587	-150.520
Autres charges opérationnelles	4.3.4	-18.494	-25.412
Total des charges opérationnelles		**-414.410**	**-401.699**

4.3.1. Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées

Cette rubrique enregistre principalement le coût du matériel de transport sorti de stock pour les projets d'entretien et de réparation et le coût des travaux pour tiers.

4.3.2. Biens et services divers

Les biens et services divers sont composés de :

En milliers d'euros	31-12-2021	31-12-2020
Achats de matériel d'exploitation	-16.832	-15.752
Loyers et charges locatives (1)	-15.553	-14.264
Charges d'entretien et de réparation	-48.337	-50.650
Fournitures faites au groupe	-8.943	-10.733
Rétributions de tiers	-69.445	-63.003
Redevances et contributions	-49.226	-41.290
Assurances non relatives au personnel	-16.757	-15.148
Autres services et biens divers	-9.883	-10.854
Total	**-234.976**	**-221.694**

(1) Ces montants concernent des services qui ne répondent pas à la définition d'un contrat de leasing selon IFRS 16.

Les services et autres biens ont augmenté en 2021 (+13.282 k€). Cette évolution est pour la plus grande partie due à la hausse des rétributions plus élevées dans le cadre de la conversion du réseau à faible et à fort pouvoir calorifique. Un deuxième élément s'explique par l'augmentation de frais de consultance IT dans le cadre de divers projets dont les projets pour tiers, où les charges sont couvertes par des revenus. L'entretien et le développement des solutions IT, notamment à la lumière de la digitalisation, en vue d'assurer leur performance continue et de les garder le plus à jour possible d'un point de vue technologique, a également engendré des frais supplémentaires.
De plus, le coût des assurances pour les projets internationaux a également augmenté.
Finalement les rétributions de tiers concernant les études et analyses de marché en support des activités et concernant des études relatives à la connexion au réseau des nouvelles centrales de gaz ont également augmenté.

4.3.3. Frais de personnel

Les frais de personnel sont en augmentation de 5.067 k€. Cette évolution s'explique notamment par l'augmentation du nombre moyen de travailleurs et des indexations. L'effectif moyen du groupe s'élève à 1.292 personnes en 2021 contre 1.265 en 2020. Exprimés en moyenne ETP (équivalents temps plein), ces chiffres deviennent respectivement 1.257,1 en 2021 contre 1.228,6 en 2020.

Emploi	Exercice		Exercice précédent	
	Total en unités	Total en ETP	Total en unités	Total en ETP
Nombre moyen de travailleurs	**1.292**	**1.257,1**	**1.265**	**1.228,6**
Belgium (ajusté mutli-employeurs)	**969**	**942,8**	**959**	**929,8**
Fluxys	**63**	**54,4**	**69**	**62,2**
Cadres	52	43,5	56	49,9
Statutaires	11	10,9	13	12,3
Fluxys Belgium	**864**	**835,3**	**852**	**820,8**
Cadres	295	286,7	281	273,0
Statutaires	569	548,6	571	547,8
Fluxys LNG	**46**	**45,5**	**46**	**44,9**
Cadres	3	3,1	4	3,8
Statutaires	43	42,4	42	41,1
Flux Re	**1**	**0,5**	**1**	**0,5**
Fluxys Europe	**13**	**7,6**	**3**	**2,0**
FluxSwiss	**6**	**6,1**	**7**	**7,0**
Fluxys TENP	**15**	**14,9**	**13**	**13,1**
Fluxys Deutschland	**6**	**5,4**	**6**	**5,2**
GMSL	**103**	**102,0**	**100**	**99,4**
Fluxys BBL	**1**	**0,1**	**1**	**0,1**
Transitgas	**53**	**48,9**	**53**	**49,1**
Tenp KG	**2**	**1,6**	**2**	**1,6**
Interconnector	**55**	**55,0**	**50**	**50,0**
Gaz-Opale	**61**	**61,0**	**59**	**58,5**
Dunkerque LNG	**19**	**18,6**	**14**	**14,3**
Fluxys Brasil	**1**	**0,2**		

Emploi	Exercice		Exercice précédent	
	Total en unités	Total en ETP	Total en unités	Total en ETP
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice	**1.293**	**1.260,6**	**1.285**	**1.250,5**
Belgium (ajusté mutli-employeurs)	**972**	**943,7**	**968**	**941,6**
Fluxys	**60**	**51,0**	**62**	**54,2**
Cadres	51	42,4	50	42,6
Statutaires	9	8,6	12	11,6
Fluxys Belgium	**869**	**839,2**	**861**	**832,4**
Cadres	300	291,3	292	284,5
Statutaires	569	547,9	569	547,9
Fluxys LNG	**48**	**46,5**	**48**	**47,0**
Cadres	3	2,9	4	3,8
Statutaires	45	43,6	44	43,2
Flux Re	**1**	**0,5**	**1**	**0,5**
Fluxys Europe	**12**	**7,0**	**13**	**8,0**
FluxSwiss	**6**	**6,0**	**7**	**7,0**
Fluxys TENP	**15**	**15,0**	**14**	**14,0**
Fluxys Deutschland	**6**	**6,0**	**6**	**5,1**
GMSL	**102**	**103,5**	**104**	**103,4**
Fluxys BBL	**1**	**0,1**	**1**	**0,1**
Transitgas	**51**	**47,6**	**52**	**48,4**
Tenp KG	**2**	**1,6**	**2**	**1,6**
Interconnector	**54**	**54,0**	**54**	**54,0**
Gaz-Opale	**62**	**61,6**	**60**	**59,0**
Dunkerque LNG	**19**	**19,0**	**16**	**15,8**
Fluxys Brasil	**2**	**2,0**		

4.3.4. Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles comprennent les précomptes immobiliers, les taxes locales ainsi que les moins-values sur cessions ou désaffectations d'immobilisations corporelles.

4.3.5. Amortissements, dépréciations de valeur et provisions

Amortissements, dépréciations de valeur et provisions			En milliers d'euros
	Notes	31-12-2021	31-12-2020
Amortissements	**4.3.5.1**	**-409.392**	**-402.659**
Immobilisations incorporelles		-94.881	-94.764
Immobilisations corporelles		-299.799	-293.376
Actifs au titre du droit d'utilisation		-14.712	-14.519
Dépréciations de valeur		-645	396
Perte de valeur sur actions		-476	0
Sur stocks		-113	460
Sur créances commerciales		-56	-64
Provisions pour risques et charges	**4.3.5.2**	**-4.938**	**-16.382**
Total des amortissements, dépréciations de valeur et provisions		**-414.975**	**-418.645**

4.3.5.1. Amortissements

Les immobilisations incorporelles issues des regroupements d'entreprises ont fait l'objet d'un amortissement conformément aux méthodes comptables, à savoir principalement sur 40 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique de réseau de transport et d'installation de stockage de gaz naturel en Belgique', sur 20 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique d'installation de GNL' et entre 20 et 45 ans pour les portefeuilles de clients acquis.
L'amortissement des immobilisations incorporelles est stable. L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles s'explique par la mise en service d'installations en Allemagne et par des amortissements plus élevés chez Interconnector.
L'actualisation des dividendes futurs estimés, basée sur le 'Dividend Discount Model', supporte la valeur comptable des immobilisations corporelles qui s'élève à fin 2021 à 334,4 M€ pour Interconnector et à 1.364,8 M€ pour Dunkerque.
La valeur d'utilité de ces installations est très sensible aux hypothèses retenues, la majeure partie des ventes de capacités se réalisant sur base de contrats à court terme. Les hypothèses ont été fixées par le groupe sur base de sa meilleure estimation de la demande future de marché, des investissements de maintien nécessaires ainsi que de l'évolution estimée des charges opérationnelles. Le groupe revoit ces hypothèses chaque année.

4.3.5.2. Provisions pour risques et charges

Les dotations aux provisions pour risques et charges s'élèvent à 4.938 k€ en 2021, principalement pour des pensions (voir note 5.17) et litiges (voir note 5.16). La diminution provient principalement d'une provision pour litige enregistrée chez Dunkerque LNG en 2020. De plus, en 2021, il y a une utilisation de provision en Flux Re contre une dotation l'année précédente.

Note 4.4. Produits financiers

Produits financiers			En milliers d'euros
	Notes	31-12-2021	31-12-2020
Dividendes de sociétés non consolidées		0	0
Produits financiers sur contrats de leasing	4.4.1	1.112	182
Intérêts sur placements et équivalents de trésorerie	4.4.2	5.748	5.856
Autres intérêts		646	406
Désactualisation des provisions		0	0
Autres produits financiers	4.4.3	7.101	6.384
Total		**14.607**	**12.828**

4.4.1. Les produits financiers sur contrats de leasing proviennent principalement de Flexfueler 002.
4.4.2. Les intérêts sur placements et équivalents de trésorerie sont principalement issus de placements comptabilisés au coût amorti conformément à IFRS 9.
4.4.3. Les autres produits financiers enregistrent principalement les différences de change réalisées dans le cadre de nos opérations en GBP et CHF, montant compensé en partie par la variation de valeur des instruments financiers (voir Note 4.5.4). La plus-value réalisée sur la vente de LNG Link en 2020 est également reprise dans cette section.

Note 4.5. Charges financières et variation de la juste valeur des instruments financiers

Charges financières			En milliers d'euros
	Notes	31-12-2021	31-12-2020
Charges d'intérêts sur dettes	4.5.1	-58.736	-62.100
Désactualisation des provisions	4.5.2	-2.341	-2.805
Charges d'intérêt sur dettes de leasing		-7.253	-7.880
Autres charges financières	4.5.3	-8.192	-6.837
Total		**-76.522**	**-79.622**

4.5.1 Les charges d'intérêts sur dettes comprennent essentiellement les intérêts sur les emprunts conclus auprès de la BEI (Banque Européenne d'Investissement), sur les emprunts obligataires, sur les emprunts bancaires, sur les emprunts en devises des filiales, sur les passifs régulatoires ainsi que sur les financements à court et moyen terme mis en place pour couvrir les besoins financiers du groupe. Ces charges ont diminué en 2021 en raison du remboursement de prêts en Belgique, en Allemagne et en Suisse.

4.5.2 Les effets d'actualisation des provisions (notamment pour pensions et pour démantèlement de certaines installations) résultent dans la comptabilisation d'une charge financière (voir Notes 5.16 et 5.17).

4.5.3 Les autres charges financières comprennent les différences de change réalisées, les moins-values en 2020 sur la vente de la participation dans Mahon Shipping et de 2% des actions de Senfluga et d'autres frais bancaires divers. En 2021, ce poste comprend la moins-value sur la liquidation prévue de Rostock LNG.

4.5.4. Variation de la juste valeur des instruments financiers

Variation de la juste valeur des instruments financiers			En milliers d'euros
	Note	**31-12-2021**	**31-12-2020**
Variation de la juste valeur des instruments financiers		-1.294	2.315
Total		**-1.294**	**2.315**

Cette rubrique enregistre le résultat lié à l'utilisation des instruments financiers. L'évolution des instruments financiers est détaillée en Note 6.

Note 4.6. Résultat des sociétés mises en équivalence

Le résultat des entreprises mises en équivalence s'élève à 74.278 k€ en 2021 contre 21.124 k€ en 2020. Cette augmentation est principalement attribuable à la contribution de TAP et, dans une moindre mesure, de TBG. Les activités commerciales de TAP ont démarré à la fin de 2020 et ont contribué à une année complète en 2021, ce qui se traduit par une contribution nette pour l'année de 54,5 M€, contre 14,3 M€ en 2020. La participation dans TBG contribue aux résultats depuis son acquisition, c'est-à-dire à partir d'avril 2021.

Pour les sociétés mises en équivalence qui ont été vendues au cours de l'année 2020 (notamment E-Loops, LNG Link Investment et Mahon Shipping), les contributions ont été incluses dans les résultats jusqu'au moment de la vente.

Note 4.7. Charges d'impôt sur le résultat

La ventilation des charges d'impôt s'établit comme suit :

Charges d'impôt sur le résultat				En milliers d'euros
	Note	**31-12-2021**	**31-12-2020**	**Ecarts**
Impôts exigibles	4.7.1	-67.773	-69.737	1.964
Impôts différés	4.7.2	-16.482	13.342	-29.824
Total	**4.7.3**	**-84.255**	**-56.395**	**-27.860**

La charge d'impôt sur le résultat à 84.255 k€ en 2021 contre 56.395 k€ en 2020.

Les charges d'impôt sur le résultat ont augmenté de 27.860 k€ par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- La baisse des impôts payés sur le résultat.
- L'impact de la déduction fiscale pour l'innovation relative aux années 2019 et 2020 en Belgique (inclus dans les impôts de 2020).
- L'impact d'un effet ponctuel en 2021 suite à l'augmentation annoncée du taux d'imposition en Angleterre (de 19% à 25% en 2024) conduisant à un ajustement des impôts différés pour un montant de 20.928 k€.

Les charges d'impôts sur le résultat se décomposent comme suit :

4.7.1. Impôts exigibles			En milliers d'euros
	31-12-2021	31-12-2020	Ecarts
Impôts sur le résultat de l'exercice	**-68.012**	**-72.490**	**4.478**
Impôts et précomptes dus ou versés	-54.350	-73.440	-19.090
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	42	9.261	-9.219
Suppléments d'impôts estimés portés au passif	-13.704	-8.311	5.393
Ajustements aux impôts exigibles d'exercices antérieurs	**239**	**2.753**	**-2.514**
Total	**-67.773**	**-69.737**	**1.964**

4.7.2. Impôts différés			En milliers d'euros
	31-12-2021	31-12-2020	Ecarts
Afférents à la naissance ou au renversement des différences temporelles	**4.895**	**13.342**	**-8.447**
Ecarts issus de l'évaluation des immobilisations	28.184	24.096	4.088
Ecarts issus des provisions	-10.300	-10.368	68
Autres écarts	-12.989	-386	-12.603
Afférents aux variations des taux d'impôt ou à l'assujettissement à des impôts nouveaux	**-21.377**	**0**	**-21.377**
Afférents aux changements de méthodes comptables et aux erreurs fondamentales	**0**	**0**	**0**
Afférents aux changements de statut fiscal d'une entreprise ou de ses actionnaires	**0**	**0**	**0**
Total	**-16.482**	**13.342**	**-29.824**

Les impôts différés sont principalement influencés par l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des immobilisations incorporelles et corporelles.

L'augmentation des impôts différés est principalement due à l'augmentation annoncée du taux d'imposition en Angleterre, comme mentionné ci-dessous.

4.7.3. Rapprochement entre le taux d'impôt applicable et le taux d'impôt effectif moyen			En milliers d'euros
	31-12-2021	31-12-2020 révisé	Ecarts
Charges d'impôt sur base du taux d'impôt applicable – Exercice	**-64.268**	**-58.820**	**-5.448**
Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies	331.349	256.404	74.945
Résultat des sociétés mises en équivalence (-)	-74.278	-21.124	-53.154
Résultat avant impôts	**257.071**	**235.280**	**21.791**
Taux d'impôt applicable	25,00%	25,00%	
Impacts justifiant le passage vers le taux d'impôt effectif moyen	**-17.990**	**-328**	**-17.662**
Taux différents d'autres juridictions	1.639	-33	1.672
Impact des changements de taux	-20.909	0	-20.909
Revenus non taxables	822	1.950	-1.128
Frais non déductibles	-1.538	-1.539	1
Autres	1.996	-706	2.702
Charges d'impôt sur base du taux d'impôt effectif moyen – Exercice	**-82.258**	**-59.148**	**-23.110**
Résultat avant impôts	257.071	235.280	21.791
Taux d'impôt effectif moyen	32,00%	25,14%	6,86%
Ajustements aux impôts exigibles d'exercices antérieurs	**-1.997**	**2.753**	**-4.750**
Total des impôts	**-84.255**	**-56.395**	**-27.860**

Note 4.8. Résultat net de la période

Résultat net de la période			En milliers d'euros
	31-12-2021	31-12-2020	Ecarts
Part des intérêts minoritaires	52.749	53.876	-1.127
Part du groupe	194.345	146.133	48.212
Total du résultat net de la période	**247.094**	**200.009**	**47.085**

Le résultat net du groupe Fluxys s'élève à 247.094 k€ en 2021 contre 200.009 k€ en 2020, soit une augmentation de 47.085 k€.

Note 5. Bilan sectoriel

Bilan sectoriel au 31-12-2021				En milliers d'euros
	Fluxys Belgium	Fluxys International	Non alloués	Total
Immobilisations corporelles	1.902.037	3.311.058	0	5.213.095
Immobilisations incorporelles	170.145	1.098.489	0	1.268.634
Goodwill	1.924	129.225	0	131.149
Actifs au titre du droit d'utilisation	33.527	88.902	0	122.429
Participations mises en équivalence	265	395.626	0	395.891
Autres actifs financiers	88.642	3.029	0	91.671
Stocks	39.042	15.565	0	54.607
Créances de location-financement	0	9.425	0	9.425
Créances commerciales nettes	85.387	73.252	0	158.639
Autres actifs			596.790	596.790
				8.042.330
Passifs portants intérêts	980.132	1.765.100		2.745.232
Autres passifs financiers	3.254	18.818		22.072
Autres passifs			1.667.077	1.667.077
				4.434.381
Capitaux propres			3.607.949	3.607.949
				8.042.330

Bilan sectoriel au 31-12-2020 révisé				En milliers d'euros
	Fluxys Belgium	Fluxys International	Non alloués	Total
Immobilisations corporelles	2.011.209	3.332.482	0	5.343.691
Immobilisations incorporelles	183.227	1.159.856	0	1.343.083
Goodwill	1.924	126.689	0	128.613
Actifs au titre du droit d'utilisation	36.467	95.198	0	131.665
Participations mises en équivalence	45	264.289	0	264.334
Autres actifs financiers	109.506	7.778	0	117.284
Stocks	26.378	12.739	0	39.117
Créances de location-financement	0	9.656	0	9.656
Créances commerciales nettes	67.224	53.120	0	120.344
Autres actifs			482.616	482.616
				7.980.403
Passifs portants intérêts	1.002.911	1.840.317		2.843.228
Autres passifs financiers	2.054	9.330		11.384
Autres passifs			1.613.774	1.613.774
				4.468.386
Capitaux propres			3.512.017	3.512.017
				7.980.403

Note 5.1. Immobilisations corporelles

Mouvements des immobilisations corporelles								En milliers d'euros
	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz	Terminaux GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
Valeurs comptables brutes									
Au 31-12-2019	**55.565**	**405.640**	**6.398.632**	**386.171**	**2.717.080**	**46.212**	**65.916**	**141.220**	**10.216.436**
Investissements	627	4.924	68.292	499	11.932	10	6.968	43.390	136.642
Subsides	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cessions et désaffectations	-87	-65	-11.143	0	-59	0	-2.949	0	-14.303
Transferts internes	0	-61	16.926	0	5.515	0	0	-22.380	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ecarts de conversion	-353	0	-48.571	0	0	-31	-108	-343	-49.406
Transfert rubrique	0	0	-9.656	0	0	0	0	-4.289	-13.945
Au 31-12-2020	**55.752**	**410.438**	**6.414.480**	**386.670**	**2.734.468**	**46.191**	**69.827**	**157.598**	**10.275.424**
Investissements	1.060	3.818	53.434	22	3.621	0	7.806	31.125	100.886
Subsides	0	0	0	0	-513	0	0	0	-513
Cessions et désaffectations	-153	-189	-12.297	0	-18	-659	-11.857	-3.225	-28.398
Transferts internes	0	0	128.330	0	0	0	0	-128.330	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ecarts de conversion	217	0	130.636	0	0	193	115	759	131.920
Transfert de rubrique	0	0	0	0	20.533	0	0	0	20.533
Au 31-12-2021	**56.876**	**414.067**	**6.714.583**	**386.692**	**2.758.091**	**45.725**	**65.891**	**57.927**	**10.499.852**

Mouvements des immobilisations corporelles

En milliers d'euros

	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz	Terminaux GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
Amortissements et pertes de valeur									
Au 31-12-2019	**0**	**-206.835**	**-3.331.122**	**-240.932**	**-812.353**	**-43.766**	**-47.091**	**0**	**-4.682.099**
Amortissements actés	0	-42.918	-181.075	-10.458	-53.820	-62	-5.043	0	-293.376
Cessions et désaffectations	0	47	8.155	0	18	0	2.692	0	10.912
Transferts internes	0	3	0	0	-3	0	0	0	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ecarts de conversion	0	0	32.722	0	0	22	86	0	32.830
Transfert de rubrique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Au 31-12-2020	**0**	**-249.703**	**-3.471.320**	**-251.390**	**-866.158**	**-43.806**	**-49.356**	**0**	**-4.931.733**
Amortissements actés	0	-43.056	-188.427	-9.357	-52.937	-32	-5.990	0	-299.799
Cessions et désaffectations	0	175	11.560	0	2	0	11.377	0	23.114
Transferts internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ecarts de conversion	0	0	-78.232	0	0	-31	-76	0	-78.339
Transfert de rubrique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Au 31-12-2021	**0**	**-292.584**	**-3.726.419**	**-260.747**	**-919.093**	**-43.869**	**-44.045**	**0**	**-5.286.757**
Valeurs comptables nettes au 31-12-2021	**56.876**	**121.483**	**2.988.164**	**125.945**	**1.838.998**	**1.856**	**21.846**	**57.927**	**5.213.095**
Valeurs comptables nettes au 31-12-2020	**55.752**	**160.735**	**2.943.160**	**135.280**	**1.868.310**	**2.385**	**20.471**	**157.598**	**5.343.691**

Mouvements des immobilisations corporelles				
	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
Valeurs comptables nettes au 31-12-2021 dont :	**56.876**	**121.483**	**2.988.164**	**125.945**
Immobilisations corporelles suivant modèle du coût	56.876	121.483	2.988.164	125.945
Immobilisations corporelles suivant modèle de réévaluation	0	0	0	0
Informations complémentaires				
Valeurs comptables nettes des immobilisations temporairement inutilisées	110	0	0	0

Les immobilisations corporelles sont essentiellement composées des installations de transport, de stockage à Loenhout et des terminaux GNL de Zeebrugge et Dunkerque.

En 2021, le groupe Fluxys a procédé à des investissements à concurrence de 100,9 M€. Les principaux investissements réalisés concernent les installations de transport 'EUGAL' en Allemagne (21,4 M€) et 50,6 M€ sur différents projets en Belgique (transport et LNG). Par ailleurs, suite à la mise en service d'EUGAL et de compresseurs en Allemagne, un transfert de 128,3 M€ a eu lieu depuis les 'immobilisations en cours' vers les 'réseaux de transport de gaz'.

Le mouvement provenant des 'écarts de conversion' s'explique par l'appréciation en 2021 du GBP et du CHF par rapport à l'EUR.

En milliers d'euros				
Terminaux GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
1.838.998	**1.856**	**21.846**	**57.927**	**5.213.095**
1.838.998	**1.856**	**21.846**	**57.927**	**5.213.095**
0	0	0	0	0
0	0	0	0	110

Les coûts d'emprunts activés sur les investissements en cours de construction s'élèvent à 0,1 M€ en 2021 contre 0,5 M€ en 2020. Le taux d'intérêt utilisé est basé sur le coût des prêts concernés.

Les amortissements actés durant la période s'élèvent à 299,8 M€ et reflètent le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques liés à ces immobilisations corporelles.

Les immobilisations utilisées dans le cadre du marché régulé sont amorties sur les durées d'utilité reprises au point 8 des méthodes comptables (Note 2), sans tenir compte d'une valeur résiduelle, eu égard à la spécificité du secteur d'activité.

Les autres immobilisations sont amorties sur leurs durées prévues d'utilisation par le groupe, en fonction des contrats conclus ou potentiels et d'hypothèses raisonnables de marché et ce, sur base du principe de rattachement des produits et des charges.
Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour ces installations, eu égard à la spécificité du secteur d'activité.

A la date de clôture, le groupe n'a identifié aucun indice ou événement pouvant conduire à considérer qu'un immobilisé corporel pourrait avoir subi une perte de valeur (voir Note 4.3.5).

Note 5.2. Immobilisations incorporelles

Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles				En milliers d'euros
	Logiciels d'application	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients' et autres immobilisations incorporelles (*)	Total
Valeurs comptables brutes				
Au 31-12-2019	**26.431**	**244.600**	**1.766.415**	**2.037.446**
Investissements	8.296	0	6.402	14.698
Cessions et désaffectations	-2.209	0	0	-2.209
Ecarts de conversion	-167	0	2.369	2.202
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Au 31-12-2020	**32.351**	**244.600**	**1.775.186**	**2.052.137**
Investissements	8.307	0	1.381	9.688
Cessions et désaffectations	-6.176	0	0	-6.176
Ecarts de conversion	164	0	23.597	23.761
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Au 31-12-2021	**34.646**	**244.600**	**1.800.164**	**2.079.410**

(*) Les autres immobilisations incorporelles ne sont pas matérielles.

Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles				En milliers d'euros
	Logiciels d'application	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients' et autres immobilisations incorporelles (*)	Total
Amortissements et pertes de valeur				
Au 31-12-2019	**-13.563**	**-80.811**	**-520.842**	**-615.216**
Dotations aux amortissements et dépréciations de valeur	-3.946	-8.766	-82.052	-94.764
Cessions et désaffectations	1.936	0	0	1.936
Ecarts de conversion	0	0	-1.010	-1.010
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Au 31-12-2020	**-15.573**	**-89.577**	**-603.904**	**-709.054**
Dotations aux amortissements et dépréciations de valeur	-4.761	-8.766	-81.353	-94.881
Cessions et désaffectations	6.176	0	-36	6.141
Ecarts de conversion	0	0	-12.982	-12.982
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Au 31-12-2021	**-14.158**	**-98.343**	**-698.275**	**-810.776**

(*) Les autres immobilisations incorporelles ne sont pas matérielles.

Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles				En milliers d'euros
	Logiciels d'application	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients' et autres immobilisations incorporelles (*)	Total
Valeurs comptables nettes au 31-12-2021	**20.488**	**146.257**	**1.101.889**	**1.268.634**
Valeurs comptables nettes au 31-12-2020	**16.778**	**155.023**	**1.171.282**	**1.343.083**

(*) Les autres immobilisations incorporelles ne sont pas matérielles.

Les immobilisations incorporelles comprennent la valeur nette comptable des logiciels d'application et des droits d'émission, la valeur pour le groupe Fluxys de la nomination de Fluxys Belgium et de Fluxys LNG en tant que gestionnaires uniques de réseau ainsi que la valeur de portefeuilles de clients acquis.

Les logiciels d'application repris en immobilisations incorporelles sont ceux qui sont développés ou acquis par le groupe et qui présentent un caractère d'investissement. Ces logiciels sont amortis linéairement. Les principaux investissements réalisés durant l'exercice correspondent aux développements de logiciels dans le cadre de la gestion des flux gaziers, des actifs et des outils administratifs y relatifs.
Les regroupements d'entreprises en Fluxys ont été réalisés par l'application de la méthode de l'acquisition. Dans le cadre de la mise à la juste valeur des actifs acquis et passifs repris, le groupe a comptabilisé des actifs incorporels correspondant à la valeur, pour le groupe, de la nomination de Fluxys Belgium en tant que gestionnaire unique du réseau de transport de gaz naturel et d'installation de stockage et de celle de Fluxys LNG en tant que gestionnaire unique d'installation de GNL. Fluxys a par ailleurs comptabilisé la valeur des portefeuilles de clients relatifs aux sociétés FluxSwiss, Fluxys TENP, Interconnector, GMSL, Dunkerque LNG et aux activités de Hub. Les principales durées d'amortissement retenues pour ces immobilisations sont décrites dans les méthodes comptables (voir Note 2.7). A noter que l'immobilisation incorporelle 'HUB en Belgique' sera complètement amortie en 2023, l'immobilisation FluxSwiss en 2034 et l'immobilisation Dunkerque en majeure partie en 2037 et en 2061 pour le solde.
En 2021 il n'y a pas eu de nouvelles variations de périmètre ayant un impact sur les immobilisations incorporelles.
A la date de clôture, le groupe n'a identifié aucun indice ou événement pouvant conduire à considérer qu'une immobilisation incorporelle pourrait avoir subi une perte de valeur.

Note 5.3. Goodwill

Goodwill		En milliers d'euros
	31-12-2021	**31-12-2020 révisé**
Fluxys Belgium SA	1.924	1.924
Dunkerque	129.225	126.689
Total	**131.149**	**128.613**

Un *goodwill* de 1.924 k€ relatif à Fluxys Belgium SA est issu de l'opération de regroupement d'entreprises réalisée en septembre 2010, date à laquelle Publigaz a apporté sa participation en Fluxys Belgium SA à Fluxys. Le montant correspond à l'excédent du coût du regroupement d'entreprises par rapport à la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables en date du 10 septembre 2010. Il est affecté à l'unité génératrice de trésorerie 'activités régulées en Belgique' pour le test de dépréciation de valeur.
L'exercice définitif d'allocation de prix réalisé suite à la prise de contrôle de Dunkerque LNG par Fluxys en 2018 résulte en un goodwill de 129.225 k€. Ce goodwill est l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de Dunkerque LNG en date du 31 octobre 2018, établie en vertu des normes IFRS.
Cet excédent correspond d'une part, à la valeur de prise de contrôle de Dunkerque LNG, et d'autre part, à la valeur des synergies futures grâce à l'expertise du groupe en services de terminalling. Par ailleurs, la prise de contrôle de Dunkerque LNG vient renforcer le développement des activités GNL que Fluxys poursuit et contribue à l'importance de Fluxys sur le marché GNL du nord-ouest de l'Europe. Le goodwill n'est pas déductible fiscalement.
Ce goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie de Dunkerque LNG (segment Fluxys International) pour le test de dépréciation de valeur.
Le test de dépréciation de valeur vérifie si la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée sur base de sa valeur d'utilité. Ces calculs se fondent sur des projections de flux de trésorerie, dérivées des données financières correspondant au plan pluriannuel approuvé par la direction. Ces projections sont ensuite actualisées à un coût moyen pondéré du capital qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent.
Au 31 décembre 2021, les hypothèses fondamentales du plan pluriannuel à l'horizon 2061 n'ont pas changé de manière significative par rapport au plan de l'année précédente. Étant donné la nature du secteur et de l'activité, les hypothèses relatives aux flux de trésorerie restent similaires :

- Les contrats long-terme en place pour la plus grande partie de la capacité du terminal méthanier;
- Des ventes supplémentaires des capacités disponibles sur base des prévisions du marché et des tarifs conformes aux conventions en place ;
- L'application de la régulation une fois les contrats long-terme arrivés à échéance.

L'intégralité du chiffre d'affaires et des charges considérés sont générés en euro.
Étant donné que les flux de trésorerie après imposition sont incorporés dans le calcul de la valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie, un taux d'actualisation après impôts est employé afin de maintenir la cohérence. Ce taux d'actualisation prend en compte les paramètres du marché au 31/12/2021. Il se traduit par un coût moyen pondéré du capital avant impôts qui se situe entre 5% et 6%.
Le test de de dépréciation de valeur n'a pas identifié de réduction de valeur du goodwill au 31/12/2021.

Note 5.4. Actifs au titre du droit d'utilisation

Evolution de la valeur comptable des actifs au titre du droit d'utilisation				En milliers d'euros
	Terrains et constructions	Installations techniques	Véhicules	Total
Au 31-12-2020	**89.637**	**38.229**	**3.800**	**131.665**
Droits additionnels	37	0	2.220	2.257
Amortissements et pertes de valeur	-4.739	-8.156	-1.881	-14.776
Cessions	0	0	0	0
Autres variations	278	2.958	45	3.281
Au 31-12-2021	**85.214**	**33.031**	**4.183**	**122.429**

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont principalement liés aux droits de concessions pour les terrains dans les ports de Zeebrugge et Dunkerque (Terminaux GNL), ainsi que les installations d'Interconnector dans le port de Zeebrugge.
Ces contrats ne contiennent pas de clauses d'option de résiliation ou de prolongation significatives. Les loyers ne sont pas variables, à l'exception de quelques contrats avec indexation annuelle, mais dont l'impact n'est pas matériel.
Les autres changements concernent principalement les différences de taux de change.

Note 5.5. Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence

A fin 2021, le groupe Fluxys dispose des participations suivantes qui sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence :

- TENP GMBH (50 %),
- TAP (19 %),
- Balansys (50 %),
- Rostock LNG (51%),
- Senfluga Energy Infrastructure Holdings (18%), et sa participation de 66% en Desfa,
- Hyoffwind Infrastructure (33,33%) depuis 2021,
- TBG (29,12%) depuis 2021,
- Power to Methanol Antwerp (14,3%).

Mouvements des participations mises en équivalence		En milliers d'euros
	31-12-2021	31-12-2020 révisé
Participations mises en équivalence à l'ouverture	**264.334**	**255.357**
Investissements	126.109	0
Dépréciations	-3.298	0
Quote-part dans le résultat net global	96.893	4.213
Résultat des sociétés mises en équivalence	74.278	21.124
Autres éléments du résultat global qui pourront être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat	22.615	-16.911
Dividendes versés	-48.875	-3.650
Variations de périmètre	0	-5.447
Ecarts de conversion	5.886	25
Augmentations de capital	100	13.836
Réductions de capital	-45.258	0
Participations mises en équivalence à la clôture	**395.891**	**264.334**

Le résultat des participations mises en équivalence, qui s'élève à 74.278 k€, est commenté dans la note 4.6.
Les autres éléments du résultat global qui pourront être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat s'élèvent à 22.615 k€ et sont principalement liés à la valorisation des swaps de taux d'intérêts sur le financement de TAP.
Les dividendes versés proviennent de Senfluga et surtout de la nouvelle participation dans TBG. Les réductions de capital concernent les remboursements de TAP.

Note 5.6. Autres actifs financiers

Autres actifs financiers			En milliers d'euros
	Notes	31-12-2021	31-12-2020 révisé
Actions évaluées au coût	5.6.1	963	1.637
Titres de placement au coût amorti	5.6.2/6	26.289	45.363
Autres placements financiers au coût amorti	5.6.2/6	59.009	61.993
Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat	6	4.157	3.454
Instruments financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	5.6.3/6	186	2.947
Autres actifs financiers au coût		328	324
Total		**90.932**	**115.718**

5.6.1. Les actions de ces sociétés, qui exercent des activités qui intéressent le groupe Fluxys, sont détenues dans l'intention de les maintenir à long terme sans toutefois pouvoir y exercer un contrôle ou une influence notable. La diminution est expliquée par une réduction de valeur sur Boostheat à la valeur boursière (reconnue dans les autres éléments du résultat global en ligne avec les principes comptables (voir note 2.10.b).

5.6.2. Ces rubriques enregistrent les placements de trésorerie ayant une échéance supérieure à un an. Ils sont principalement issus de Flux Re dont la trésorerie est destinée à couvrir le risque encouru par la société dans le cadre de ses activités de réassurance. L'échéance de ces placements se situe entre 2022 et 2032. Les actifs détenus par Flux Re sont sensiblement plus élevés que les exigences minimales de capital du ratio de Solvabilité II (22,5 millions €).

5.6.3. Au 31-12-2021, les instruments financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global concernent principalement les instruments dérivés conclus en vue de couvrir le risque encouru par le groupe au niveau de la devise CHF et au niveau des taux d'intérêts (voir Note 6).

Note 5.7. Autres créances et autres actifs non courants

Autres créances et autres actifs non courants			En milliers d'euros
	Notes	31-12-2021	31-12-2020 révisé
Prêts non courants	5.7.1	57.782	73.326
Appels de fonds et autres	5.7.2	12.149	4.144
Total		**69.931**	**77.470**

5.7.1 Interconnector a souscrit des obligations de F.L. Zeebrugge, dont l'échéance ultime se situe en novembre 2025. Ces obligations en euros portent intérêts à taux fixe.

5.7.2 Cette rubrique comprend principalement un prêt de k€ 9.000 à la coentreprise Balansys.

Echéancier des prêts et autres créances non courants au 31-12-2021			En milliers d'euros
	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Prêts non courants	57.782	0	57.782
Appels de fonds et autres	9.169	2.980	12.149
Total	**66.951**	**2.980**	**69.931**

Echéancier des prêts et autres créances non courants au 31-12-2020 révisé			En milliers d'euros
	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Prêts non courants	73.326	0	73.326
Appels de fonds et autres	4.144	0	4.144
Total	**77.470**	**0**	**77.470**

Autres actifs non courants			En milliers d'euros
	Notes	31-12-2021	31-12-2020 révisé
Excédents d'actifs de couverture 'IAS 19 avantages du personnel'	5.17	15.245	3.918
Total		**15.245**	**3.918**

Note 5.8. Actifs régulatoires

Comme expliqué dans la note 1g, les actifs régulatoires sont dorénavant présentés séparément.

Actifs régulatoires				En milliers d'euros
	31.12.2021	31.12.2020 révisé	différence	01.01.2020 révisé
Présentation au bilan:				
Actifs régulatoires non-courants	21.803	4.754	17.049	10.217
Actifs régulatoires courants	2.272	4.447	-2.175	0
Total des actifs régulatoires	**24.075**	**9.201**	**14.874**	**10.217**

Les actifs régulatoires correspondent aux éléments à récupérer dans les tarifs futurs (2022-2025) et concernent les entités allemandes. L'augmentation est principalement due à la combinaison de capacités transportées plus faibles ainsi que des charges de commodités plus importantes.

Variation des actifs régulatoires	En milliers d'euros
Long terme et court terme	**Total**
Solde d'ouverture au 01.01.2021	**9.201**
Utilisations	-4.470
Dotations	19.344
Intérêts	0
Solde de clôture au 31.12.2021	**24.075**

Nous nous référons à la note 5.15 obligations régulatoires pour la réconciliation des utilisations et dotations aux actifs et obligations régulatoires à la note 4 (information sectorielle – augmentation nette du chiffre d'affaires).

Note 5.9. Stocks

Valeur comptable des stocks	En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020 révisé
Stocks de fournitures	**32.476**	**29.813**
Valeur comptable brute	39.446	36.669
Dépréciations de valeur	-6.970	-6.856
Stocks de marchandises (gaz)	**21.856**	**8.727**
Valeur comptable brute	21.856	8.728
Dépréciations de valeur	0	-1
Commandes en cours d'exécution	**275**	**577**
Valeur comptable brute	275	577
Dépréciations de valeur	0	0
Total	**54.607**	**39.117**

Impact des mouvements de stocks sur le résultat	En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020 révisé
Constitutions ou utilisations de stocks	15.603	345
Dépréciations de valeur	-113	460
Total	**15.490**	**805**

Note 5.10. Clients et autres débiteurs

Clients et autres débiteurs		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2021	31-12-2020 révisé
Créances commerciales brutes		160.280	121.960
Dépréciations de valeur		-1.641	-1.616
Créances commerciales nettes	**5.10.1**	**158.639**	**120.344**
Autres débiteurs		48.963	31.957
Total		**207.602**	**152.301**

5.10.1. Compte tenu des délais de paiement accordés aux clients, d'une politique de suivi rigoureux de ses créances commerciales et d'une évaluation systématique de la capacité financière de ses contreparties, le groupe Fluxys limite son exposition aux risques de crédit tant au niveau de la défaillance que de la concentration (voir Note 6). L'augmentation des créances est principalement due à une augmentation de la facturation de la composante commodité des tarifs, ainsi qu'aux fonds mis à disposition pour l'équilibrage du réseau en Allemagne.
Les pertes de crédit attendues et comptabilisées sur les clients et autres débiteurs sont très peu matérielles pour le groupe Fluxys.
Les créances commerciales se décomposent comme suit par ancienneté de solde :

Créances commerciales nettes par ancienneté de solde	En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020 révisé
Créances non échues	158.143	119.794
Créances échues < 3 mois	405	502
Créances échues 3 - 6 mois	0	3
Créances échues > 6 mois	0	0
Créances litigieuses ou douteuses	91	45
Total	**158.639**	**120.344**

Les créances litigieuses ou douteuses concernent essentiellement les créances ouvertes sur des utilisateurs du réseau. Celles estimées irrécouvrables ont fait l'objet de réductions de valeur à concurrence de 100 %.

Note 5.11. Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements correspondent aux placements sous forme d'obligations, de papier commercial et de dépôts bancaires à plus de trois mois et maximum un an.
La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent principalement aux placements sous forme de papier commercial dont l'échéance au moment de l'acquisition est de 3 mois maximum, aux dépôts à terme auprès d'établissements de crédit, aux comptes courants bancaires et aux avoirs en caisse.

Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie	En milliers d'euros	
	31-12-2021	**31-12-2020 révisé**
Placements à court terme	**71.909**	**96.307**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**315.478**	**220.585**
Equivalents de trésorerie	0	0
Comptes à court terme	10.130	9.487
Soldes bancaires	305.320	211.068
Argent en caisse	28	30
Total	**387.387**	**316.892**

Les pertes de crédit attendues et comptabilisées sur les placements, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont très peu matérielles pour le groupe Fluxys.

Note 5.12. Autres actifs courants

Autres actifs courants		En milliers d'euros	
	Notes	**31-12-2021**	**31-12-2020 révisé**
Produits acquis		3.934	3.089
Charges à reporter		35.537	30.937
Autres actifs courants	5.12.1	1.693	435
Total		**41.164**	**34.461**

Les autres actifs courants sont principalement constitués par des charges payées d'avance pour 35.537 k€ (assurances, loyers, …) et par divers produits acquis à encaisser.
5.12.1. Les autres actifs courants comprennent par ailleurs la quote-part à court terme des excédents d'actifs de couverture par rapport à la dette actuarielle relative aux engagements du groupe en matière de retraites (voir Notes 5.7 et 5.17).

Note 5.13. Capitaux propres

Publigaz a constitué la société anonyme Fluxys le 12 juillet 2010 dans laquelle elle a apporté sa participation dans Fluxys Belgium SA le 10 septembre 2010.
Le 30 mars 2011, la Caisse de dépôt et placement du Québec a pris une participation dans le capital de Fluxys SA, à concurrence de 10 %, par le biais d'une augmentation de capital de 150,0 M€.
Le 28 novembre 2011, Fluxys a procédé à une seconde augmentation de capital de 300,0 M€.
D'autres augmentions de capital ont permis à la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) d'entrer dans le capital de Fluxys tout comme le personnel et le management du groupe. En 2020 et 2021, il y a eu des augmentations de capital de respectivement 2,7 M€ et 0,4 M€, qui ont été souscrites par le personnel et la direction.
Ces augmentations de capital cadrent dans l'objectif fixé par le groupe de maintenir un ratio de solvabilité d'au moins un tiers de capitaux propres.
Au 31 décembre 2021, la structure actionnariale de Fluxys est la suivante :

- 77,49 % : Publigaz
- 19,87 % : Caisse de dépôt et placement du Québec
- 2,13 % : SFPI
- 0,51 % : Personnel et management

Les intérêts minoritaires s'élèvent à 1.345.324 k€, représentant principalement les 10,00 % que les minoritaires détiennent dans Fluxys Belgium SA et ses filiales (74,9 M€) ; les 49,35 % dans FluxSwiss (312,5 M€) ; les 23,68 % dans Interconnector (79,7 M€) ainsi que les 69,61% dans Dunkerque LNG (877,9 M€), le solde étant représenté par ceux dans Flexfueler (0,3 M€).

Annexe relative aux actions de la société mère			
	Actions ordinaires	Actions préférentielles	Total
I. Mouvements du nombre d'actions			
1. Nombre d'actions, solde d'ouverture	87.062.869	0	87.062.869
2. Nombre d'actions émises	13.800	0	13.800
3. Nombre d'actions ordinaires annulées ou réduites (-)	0	0	0
4. Nombre d'actions préférentielles remboursées, converties ou réduites (-)	0	0	0
5. Autre augmentation (diminution)	0	0	0
6. Nombre d'actions, solde de clôture	87.076.669	0	87.076.669
II. Autres informations			
1. Valeur nominale des actions	Sans mention de valeur nominale		
2. Nombre d'actions en possession de l'entreprise elle-même	0	0	**0**
3. Acomptes sur dividendes payés pendant l'exercice	0	0	**0**

Note 5.14. Passifs portant intérêts

Passifs portant intérêts non courants			En milliers d'euros
	Notes	31-12-2021	31-12-2020 révisé
Contrats de location	5.14.1	146.033	166.403
Emprunts obligataires	5.14.2	944.793	944.252
Autres emprunts	5.14.3	647.259	1.405.085
Partenariats	5.14.4	56.695	58.180
Total		**1.794.780**	**2.573.920**
Dont dettes garanties par les pouvoirs publics ou des sûretés réelles		0	0

Passifs portant intérêts courants			En milliers d'euros
	Notes	31-12-2021	31-12-2020 révisé
Contrats de location	5.14.1	20.685	18.959
Emprunts obligataires	5.14.2	3.456	3.753
Autres emprunts	5.14.3	926.311	246.596
Total		**950.452**	**269.308**
Dont dettes garanties par les pouvoirs publics ou des sûretés réelles		0	0

5.14.1. La société Interconnector a conclu un contrat de leasing financier en euros à taux fixe qui vient à échéance en 2025. Ce contrat concerne des installations de compression à Zeebrugge. Le remboursement d'une partie du capital de ce contrat en 2021, comme prévu dans le plan de remboursement, explique la baisse des passifs de contrats de location.
Les obligations locatives ont été reconnues conformément à IFRS 16. Elles sont limitées aux obligations qui sont exécutoires contractuellement, même si le groupe s'attend à la prolongation future de certains de ces contrats, car les contrats actuels ne comprennent pas de clause de prolongation.
5.14.2. Fluxys Belgium a émis en novembre 2014 et en octobre 2017 des emprunts obligataires pour un montant total de 700.000 k€. Ces obligations offrent des coupons annuels bruts entre 1,75 % et 3,25 %. Elles viendront à échéance entre 2027 et 2034.
Fluxys a conclu des émissions obligataires de type placement privé européen au cours des mois de décembre 2015 et de janvier 2016, pour un montant total de 250 M€. Un montant de 150 M€ a été émis sur une durée de 30 ans et le solde a été émis sur une durée de 20 ans. Ces obligations offrent des coupons annuels bruts entre 2,75 % et 3,08 %. Ces transactions ont notamment permis à Fluxys de diversifier les durées de ses financements à des conditions avantageuses.

5.14.3. Les autres emprunts au 31-12-2021 incluent les éléments suivants :

- Un emprunt levé par Dunkerque LNG, pour un montant de 800 M€ remboursable en date du 31-12-2022. L'emprunt initialement à taux variable a été couvert au moyen d'un swap payeur de taux fixe pour la totalité du montant et de la période. Celle-ci a été transférée du passif portant intérêt à long terme au passif portant intérêt à court terme.
- Des emprunts sur 25 ans (dont le solde s'élève à 246,0 M€ à fin décembre 2020, après un remboursement partiel de 20 M€ effectué en 2021) à taux fixe contractés en 2008 et 2009 auprès de la Banque Européenne d'Investissement pour le financement des investissements de développement du réseau de transport de gaz.
- Les emprunts bancaires contractés par Fluxys entre 2018 et 2021 pour un montant total de 300 millions € avec des échéances entre 2022 et 2025, ainsi que 30 millions € contractés en 2018 avec une échéance finale en 2028.
- Des emprunts en CHF levés par FluxSwiss et Transitgas dont le solde s'élève à 111,0 M€ équivalent au 31-12-2021. Des instruments *CAP* ont été acquis par le groupe pour limiter le risque encouru sur les taux d'intérêt variables de certains de ces emprunts (voir note 6).
- Des emprunts levés par TENP KG dont le solde s'élève à 51,4 M€ au 31-12-2021.
- Des emprunts à taux fixe octroyés par les actionnaires Publigaz et SFPI pour un montant de 45,0 M€ dont les échéances se situent entre 2022 et 2032.
- Des emprunts à moyen et court terme et des proratas d'intérêts pour le solde.

5.14.4. Ces montants correspondent aux capitaux apportés dans les activités conjointes Transitgas et TENP KG par les coparticipants. Ils sont issus du fait que les pourcentages d'intégration de ces activités conjointes ne sont pas basés sur les participations détenues dans ces sociétés mais sont basés sur les droits liés aux actifs et les obligations au titre des passifs encourues par le groupe, conformément aux capacités réservées dans les installations (voir note 3.2).

	Solde au 31.12.2020 révisé	Flux de trésorerie	Autres variations	
			Nouveaux contrats de location	Reclassement non-courant/ courant
Passif non-courants portant intérêts	**2.573.920**	**98.515**	**2.257**	**-884.489**
Contrats de location	166.403	0	2.257	-22.627
Emprunts obligataires	944.252	0	0	0
Autres emprunts	1.405.085	100.000	0	-861.862
Partenariats	58.180	-1.485	0	0
Passifs courants portant intérêts	**269.308**	**-203.233**	**0**	**884.489**
Contrats de location	18.959	-20.901	0	22.627
Emprunts obligataires	3.753	0	0	0
Autres emprunts	246.596	-182.332	0	861.862
Total	**2.843.228**	**-104.718**	**2.257**	**0**

Autres variations (suite)		Solde au 31.12.2021
Variation des intérêts à payer	Amortis-sements de frais d'émission	
0	**4.577**	**1.794.780**
0	0	146.033
0	541	944.793
0	4.036	647.259
0	0	56.695
-112	**0**	**950.452**
0	0	20.685
-297	0	3.456
185	0	926.311
-112	**4.577**	**2.745.232**

Les flux de trésorerie relatifs aux passifs portant intérêts sont repris aux points IV.1.6, IV.2.3 et IV.2.5 du tableau consolidé des flux de trésorerie.
La variation des intérêts à payer et les amortissements des frais d'émission (4.465 k€ au total) correspond à l'écart entre :

- les intérêts payés, y compris contrats de location (voir point IV.3.1 du tableau consolidé des flux de trésorerie : -59.832 k€) et
- le total des charges d'intérêts sur dettes et sur contrats de location (voir Note 4.5 : 65.989 k€) moins les intérêts des obligations régulatoires pour 1.692 k€ = 64.297 k€.

Echéancier des passifs portant intérêts au 31-12-2021, non-actualisés				En milliers d'euros
	A un an maximum	**Plus d'1 an à maximum 5 ans**	**Plus de 5 ans**	**Total**
Contrats de location	27.407	94.579	113.739	235.725
Emprunts obligataires	27.839	97.598	1.117.126	1.242.563
Autres emprunts	955.066	462.312	256.808	1.674.186
Partenariats	0	56.695	0	56.695
Total	**1.010.312**	**711.184**	**1.487.673**	**3.209.169**

Echéancier des passifs portant intérêts au 31-12-2020 révisé, non actualisés				En milliers d'euros
	A un an maximum	**Plus 1 an à maximum 5 ans**	**Plus de 5 ans**	**Total**
Contrats de location	26.482	115.680	108.990	251.152
Emprunts obligataires	28.136	97.598	1.140.968	1.266.702
Autres emprunts	270.328	1.241.779	281.490	1.793.597
Partenariats	0	58.180	0	58.180
Total	**324.946**	**1.513.237**	**1.531.448**	**3.369.631**

Note 5.15. Obligations régulatoires

Comme expliqué dans la note 1g, les obligations régulatoires sont dorénavant présentées séparément.

Obligations régulatoires					En milliers d'euros
	Note	31.12.2021	31.12.2020 révisé	différence	01.01.2020 révisé
Autres financements – long terme		83.033	65.557	17.476	82.789
Autres financements – court terme		15.896	25.775	-9.879	12.554
Total des autres financements (A)	**5.15.1**	**98.929**	**91.332**	**7.597**	**95.343**
Autres dettes – long terme		317.060	337.929	-20.869	410.249
Autres dettes – court terme		71.451	109.257	-37.806	100.701
Total des autres dettes (B)	**5.15.2**	**388.511**	**447.186**	**-58.675**	**510.950**
Total des obligations régulatoires (A+B = C)		**487.440**	**538.518**	**-51.078**	**606.293**
Présentation au bilan:					
Obligations régulatoires non-courantes		400.093	403.486	-3.393	493.038
Obligations régulatoires courantes		87.347	135.032	-47.685	113.255
Total des obligations régulatoires (C)		**487.440**	**538.518**	**-51.078**	**606.293**

5.15.1 Les **autres financements** correspondent aux allocations spécifiques des obligations régulatoires qui sont à disposition du groupe pour financer des investissements spécifiques, notamment dans la seconde jetée à Zeebrugge, d'une part, et le coût lié à la conversion d'une partie du réseau de transport de gaz, d'autre part. Ces montants portent intérêts à un taux OLO à 10 ans pour une partie et à un taux moyen Euribor 1 an pour le solde.

5.15.2 Les autres obligations régulatoires reprises en '**autres dettes**' enregistrent les écarts positifs entre les tarifs régulés facturés et les tarifs régulés acquis. Ces montants portent intérêt.

Les actifs et obligations régulatoires se réconcilient avec le reporting sectoriel et le tableau des flux de trésorerie, comme suit :

Variation des obligations régulatoires			En milliers d'euros
Long terme + court terme	Autres financements (A)	Autres dettes (B)	Total
Solde d'ouverture au 01.01.2021	**91.332**	**447.186**	**538.518**
Utilisations	-4.011	-104.073	-108.084
Dotations	0	55.617	55.617
Intérêts	1.609	77	1.685
Transferts	10.000	-10.000	0
Autres		-296	-296
Solde de clôture au 31.12.2021	**98.930**	**388.511**	**487.440**

La somme des utilisations et dotations des obligations et actifs régulatoires s'élève respectivement à k€ -52.467 (ci-dessus) et k€ 14.875 (note 5.8), et correspond à la somme des évolutions des obligations et actifs régulatoires de la note 4 (information sectorielle – augmentation nette du chiffre d'affaires), soit k€ 67.342 (k€ 126.716 – k€ 59.374).
Cette diminution nette des obligations et actifs régulatoires correspond également avec l'évolution des obligations régulatoires nettes reprises dans la rubrique 1.2.6 du tableau des flux de trésorerie.

La charge d'intérêts de k€ 1.685 sur les obligations régulatoires a été comptabilisée dans les charges financières.

Le transfert de 10 M€ a été effectué dans le cadre des investissements spécifiques futurs à Zeebrugge.

Note 5.16. Provisions

5.16.1. Provisions pour avantages du personnel

Provisions pour avantages du personnel	En milliers d'euros
Provisions au 31-12-2020	**87.248**
Dotations	15.995
Utilisations	-10.300
Excédents	0
Charges liées à l'actualisation	783
Ecarts actuariels comptabilisés en résultat (primes d'ancienneté)	-189
Rendement attendu	-501
Ecarts actuariels comptabilisés directement en capitaux propres	-30.720
Reclassement à l'actif	12.584
Effet de change	85
Provisions au 31-12-2021, dont :	**74.984**
Provisions non courantes	69.775
Provisions courantes	5.209

Les provisions liées aux avantages du personnel ont diminué de 12.264k€. Cette baisse s'explique principalement par la combinaison d'une hausse des taux d'actualisation et des bons rendements sur les actifs de couverture en 2021. Outre la diminution des provisions, on constate également une augmentation de l'excédent des actifs de couverture (voir Note 5.17).

5.16.2. Autres provisions

Provisions pour :			En milliers d'euros
	Contentieux et sinistres	Environnement et reconstitution de sites	Total des autres provisions
Provisions au 31-12-2020	**11.291**	**58.071**	**69.362**
Dotations	233	0	233
Utilisations	-964	-27	-991
Excédents	0	0	0
Charges liées à l'actualisation	0	2.248	2.248
Effet de change	5	860	865
Autres variations	-7.793	20.533	12.740
Provisions au 31-12-2021, dont :	**2.772**	**81.685**	**84.457**
Provisions non courantes	2.614	81.685	84.299
Provisions courantes	158	0	158

Les provisions relatives aux contentieux et sinistres ont diminué en 2021, notamment suite au reclassement d'une provision relative à un désaccord avec des clients aux autres passifs financiers.

Le principal changement se trouve dans les provisions environnementales et de reconstitution de site qui ont augmenté suite au changement d'hypothèse de taux d'actualisation concernant la provision pour démantèlement liée aux installations du terminal méthanier de Dunkerque LNG.

5.16.3. Mouvements dans le compte de résultat et échéanciers des provisions

Les mouvements des provisions dans le compte de résultat se ventilent comme suit :

Impact			En milliers d'euros
	Dotations	Utilisations et reprises	Total
Résultat opérationnel	16.228	-11.291	4.937
Résultat financier	3.031	-690	2.341
Total	**19.259**	**-11.981**	**7.278**

Echéancier des provisions au 31-12-2021				En milliers d'euros
	A un an au maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contentieux et sinistres	158	54	2.560	2.772
Environnement et reconstitution de sites	0	21.375	60.310	81.685
Sous-total	**158**	**21.429**	**62.870**	**84.457**
Avantages du personnel	5.209	28.196	41.579	74.984
Total	**5.367**	**49.625**	**104.449**	**159.441**

Echéancier des provisions au 31-12-2020				En milliers d'euros
	A un an au maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contentieux et sinistres	875	7.878	2.538	11.291
Environnement et reconstitution de sites	0	18.154	39.917	58.071
Sous-total	**875**	**26.032**	**42.455**	**69.362**
Avantages du personnel	5.633	25.879	55.735	87.247
Total	**6.508**	**51.911**	**98.190**	**156.609**

Provisions pour contentieux et sinistres

En 2020, une provision a été constituée pour couvrir le montant estimé qui reste à payer dans le cadre d'un litige avec des tiers. En 2021 la provision a été reclassé vers les autres passifs financiers
Les autres provisions couvrent des décaissements probables dans le cadre de litiges qui concernent notamment la construction du Terminal GNL à Zeebrugge (1983).
L'estimation des provisions est basée, soit sur le montant des réclamations introduites, soit sur base du montant estimé du risque encouru.

Provisions pour environnement et reconstitution de sites

Ces provisions couvrent essentiellement des dépenses de démantèlement, de protection, d'assainissement et de remise en état de sites en cours de fermeture.
En Belgique, ces provisions s'inscrivent dans le cadre législatif environnemental régional et dans le cadre de la Loi Gaz. La mise en œuvre de ces travaux nécessite des plans d'action et de multiples études en collaboration avec les différents niveaux de pouvoirs et les institutions créées à cet effet.
Les autres variations de ces provisions concernent le changement d'hypothèse à propos du taux d'actualisation utilisé pour la provision pour démantèlement liée aux installations du terminal méthanier de Dunkerque LNG (en contrepartie d'un actif de démantèlement en ligne avec IFRIC 1).

Note 5.17. Provisions pour avantages du personnel

Description des principaux régimes de retraite et des autres avantages

En Belgique, des conventions collectives régissent les droits du personnel des sociétés du secteur de l'Electricité et du Gaz.

Régimes de retraite à prestations définies

Ces conventions, applicables en Belgique au personnel 'barémisé' engagé avant le 1er juin 2002 et au personnel 'cadres' engagé avant le 1er mai 1999, permettent aux affiliés de bénéficier d'un capital calculé selon une formule qui tient compte du salaire annuel en fin de carrière et de l'ancienneté acquise lors du départ à la retraite. Il s'agit de régimes à prestations définies.
Les obligations résultant de ces plans de pension sont financées auprès de plusieurs fonds de pension établis pour le secteur de l'Electricité et du Gaz et auprès de compagnies d'assurances.
Les plans de pensions sont alimentés par des cotisations des salariés et des employeurs.
Les cotisations des employeurs sont déterminées annuellement sur la base d'une expertise actuarielle. Elle a pour but de vérifier que les obligations légales en matière de financement minimum soient remplies et que le financement à long terme des prestations soit assuré.

Description des principaux risques actuariels

Le groupe est exposé, dans le cadre de ses plans de pension à prestations définies, aux risques liés aux hypothèses actuarielles prises en matière d'investissements, de taux d'intérêts, d'espérance de vie et d'évolution salariale.
La valeur actuelle des obligations au titre de prestations définies est déterminée en utilisant un taux d'actualisation basé sur des obligations de haute qualité.
Chaque année, le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations en matière de financement des engagements de retraite et les exigences de financement minimal est comparé au rendement attendu des actifs de couverture. Ce dernier est obtenu à partir du taux sans risque observé sur les marchés financiers à la date de clôture, des primes de risque pour chaque catégorie d'actifs dans le portefeuille et de leur volatilité correspondante. Si le rendement attendu est inférieur au taux d'actualisation, ce dernier est réduit.
Les hypothèses relatives aux augmentations salariales, à l'inflation, aux mouvements du personnel et à l'âge moyen attendu de la retraite sont définies sur base de statistiques historiques de la société. Les tables de mortalité utilisées sont celles publiées par l'IABE (Institut des Actuaires en Belgique).
A fin 2021, les régimes de retraite à prestations définies présentent des excédents d'actifs de couverture d'un montant de k€ 16.938 (2020 : k€ 4.353) par rapport à la dette actuarielle relative aux engagements estimés du groupe. Ce montant a dès lors été transféré à l'actif du bilan au niveau des rubriques 'Autres actifs non courants' (note 5.7) et 'Autres actifs courants' (note 5.12.1).
La politique de financement a été amendée en 2018 afin de veiller à ce que les excédents soient récupérés sur la durée des plans de pension.

Régimes de retraite à cotisations définies avec garantie d'un rendement minimum

En Belgique, le personnel barémisé engagé à partir du 1er juin 2002, le personnel cadres engagé à partir du 1er mai 1999 ainsi que les membres de la direction bénéficient de régimes à cotisations définies.
Les plans de pension sont alimentés par des cotisations des salariés et des employeurs, ces dernières correspondant à un multiple des cotisations des salariés. Les obligations résultant de ces plans de pension sont financées auprès de plusieurs fonds de pension établis pour le secteur de l'Electricité et du Gaz et auprès de compagnies d'assurances.
Les actifs des fonds de pension sont alloués entre les différentes catégories de risques suivantes :

- Low risk : obligations de la zone euro et/ou obligations de haute qualité.
- Medium risk : diversification des risques entre obligations, obligations convertibles, immobilier et instruments de fonds propres.
- High risk : instruments de fonds propres, immobilier, …
- Dynamic Asset Allocation : adaptation rapide de la structure du portefeuille lors d'événements spécifiques afin de limiter les pertes dans les périodes de stress.

La législation belge requiert que l'employeur garantisse un taux de rendement minimum pour les régimes à cotisations définies, taux qui varie en fonction des taux observés sur le marché.
Spécifications relatives aux rendements minimums garantis par l'employeur :

- Pour les contributions payées depuis le 01-01-2016, le rendement minimum est variable et fonction des taux des OLO, avec un minimum de 1,75 % et un maximum de 3,75 %. Compte tenu des taux actuel, ce rendement minimum garanti a été fixé à 1,75 %.

- Pour les contributions payées jusqu'au 31-12-2015, le rendement minimum de 3,25 % pour les cotisations des employeurs et de 3,75 % pour les cotisations des employés est applicable jusqu'à cette date. Depuis le 01-01-2016, le rendement minimum est calculé tel que mentionné dans le paragraphe précédent.

La méthode comptable utilisée par le groupe pour valoriser ces 'régimes à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum', est identique à la méthode utilisée pour les 'régimes à prestations définies' (voir Note 2.13).
Pour certains de ces régimes à cotisations définies, les cotisations augmentent en fonction de l'ancienneté dans le groupe (régimes dits "back-loaded"). Pour ces régimes, les cotisations sont réparties uniformément dans le temps.

Description des principaux risques

Les régimes de retraite à cotisations définies exposent l'employeur au risque de rendement minimum des actifs de fonds de pension qui n'offrent pas un rendement garanti suffisant.

Autres avantages du personnel à long terme

Le groupe Fluxys accorde également d'autres avantages de retraites, des régimes de prépension, d'autres avantages postérieurs à l'emploi tels que le remboursement de frais médicaux et des réductions tarifaires, ainsi que d'autres avantages à long terme (primes d'ancienneté). Ces avantages ne font pas tous l'objet de préfinancements.

Situation de financement des avantages du personnel

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2021	2020	2021	2020
Valeur actuelle des obligations	-247.170	-262.116	-48.328	-51.708
Juste valeur des actifs des plans	237.452	230.930	0	0
Situation de financement des plans	**-9.718**	**-31.186**	**-48.328**	**-51.708**
Effet du plafonnement des actifs	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Situation nette	**-9.718**	**-31.186**	**-48.328**	**-51.708**
Dont actifs	16.938	4.353	0	0
Dont passifs	-26.656	-35.539	-48.328	-51.708

* Les pensions englobent également les obligations de préretraite et départ anticipé non préfinancées. Elles comprennent également, depuis 2018, les primes versées en couverture de régimes de retraite dont le profil tient compte de l'ancienneté.
** La rubrique 'Autres' comprend les primes d'ancienneté versées en cours de carrière ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi (remboursements de frais médicaux et réductions tarifaires (rabais sur prix d'énergie)).

Mouvements de la valeur actuelle des obligations

En milliers d'euros	Pensions		Autres	
	2021	**2020**	**2021**	**2020**
Au début de la période	**-262.116**	**-245.305**	**-51.708**	**-47.335**
Coût des services rendus	-10.958	-12.162	-1.405	-1.731
Coût de préretraite	-365	58	0	0
Charge (-) / produit (+) financier	-559	-2.764	-224	-395
Cotisations des participants	-1.564	-1.421	0	0
Changement dans les hypothèses démographiques	-1.662	-758	-587	-233
Changement dans les hypothèses financières	14.048	-8.400	4.961	-3.478
Changements liés à l'expérience	203	4.098	-1.243	-1.064
Coût des services passés	-1.684	-1.899	0	0
Prestations payées	16.747	7.102	1.878	2.070
Variation périmètre	0	-458	0	458
Reclassements	0	0	0	0
Autres	740	-207	0	0
A la fin de la période	**-247.170**	**-262.116**	**-48.328**	**-51.708**

Le coût des services passés est lié à un changement de régime.

Mouvements de la juste valeur des actifs des plans

En milliers d'euros	Pensions		Autres	
	2021	2020	2021	2020
Au début de la période	**230.930**	**225.338**	**0**	**0**
Revenus d'intérêts	501	1.026	0	0
Rendement des actifs des plans (à l'exclusion des revenus d'intérêts nets)	13.055	2.873	0	0
Cotisations versées par l'employeur	6.839	5.680	1.878	2.444
Cotisations versées par les participants	1.564	1.421	0	0
Prestations servies	-16.747	-7.102	-1.878	-2.070
Changement dans les hypothèses financières	2.134	1.126	0	0
Autres	-824	568	0	-374
A la fin de la période	237.452	230.930	0	0
Rendement réel des actifs des plans	**13.556**	**3.899**	**0**	**0**

Grâce aux bons rendements des marchés financiers, le rendement des actifs des plans de pension est nettement supérieur à celui de 2020.

Coûts comptabilisés en résultat

En milliers d'euros	Pensions		Autres	
	2021	2020	2021	2020
Coûts				
Coût des services rendus	-10.958	-12.162	-1.405	-1.731
Coût de retraite anticipée	-365	58	0	0
Coût des services passés	-1.684	-1.899	0	0
Gains/(pertes) actuariels sur les autres avantages à long terme	189	1.688	0	-36
Intérêt net sur le passif / (actif) net				
Frais d'intérêts sur les obligations	-559	-2.764	-224	-395
Revenu d'intérêts sur les actifs des plans	501	1.026	0	0
Coûts comptabilisés en résultat	**-12.876**	**-14.053**	**-1.629**	**-2.162**

Pertes (gains) actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global

En milliers d'euros	Pensions		Autres	
	2021	2020	2021	2020
Changement dans les hypothèses démographiques	-1.662	-758	-587	-233
Changement dans les hypothèses financières	15.993	-8.962	4.961	-3.442
Changements liés à l'expérience	203	4.098	-1.243	-1.064
Impact sur le financement minimum exigé/effet du plafonnement des actifs	0	0	0	0
Rendement des actifs des plans (à l'exclusion des revenus d'intérêts nets)	13.055	2.873	0	0
Gains (pertes) actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global	**27.589**	**-2.749**	**3.131**	**-4.739**

Répartition de l'obligation selon le type de participants aux plans

En milliers d'euros	2021	2020
Participants actifs	-246.178	-259.221
Participants non-actifs avec avantages différés	-20.786	-22.471
Retraités et bénéficiaires	-28.534	-32.132
Total	**-295.498**	**-313.824**

Répartition de l'obligation selon le type de prestations

En milliers d'euros	2021	2020
Prestations de retraite et de décès	-247.170	-262.116
Autres avantages postérieurs à l'emploi (frais médicaux et réductions tarifaires)	-38.120	-40.595
Primes d'ancienneté	-10.208	-11.113
Total	**-295.498**	**-313.824**

Principales hypothèses actuarielles utilisées

	2021	2020
Taux d'actualisation entre 10 et 12 ans	0,61%	0,09%
Taux d'actualisation entre 13 et 19 ans	1,07%	0,50%
Taux d'actualisation au-delà de 19 ans	1,07%	0,54%
Augmentation attendue du salaire moyen	2,05%	2,05%
Inflation attendue	1,75%	1,75%
Augmentation attendue des dépenses de santé	2,75%	2,75%
Augmentation attendue des avantages tarifaires	1,75%	1,75%
Age moyen attendu de la retraite	63(BAR) / 65(CAD)	63(BAR) / 65(CAD)
Table de mortalité	IABE prospective	IABE prospective
Espérance de vie exprimée en années :		
Pour une personne âgée de 65 ans à la date de clôture:		
- Homme	20	20
- Femme	24	24
Pour une personne âgée de 65 ans dans 20 ans:		
- Homme	22	22
- Femme	26	26

Le taux d'actualisation utilisé dépend de la durée moyenne estimée des plans.

La juste valeur des actifs de couverture est répartie suivant les catégories principales suivantes :

	2021	2020
Participations cotées en bourse	**79,76%**	**80,05%**
Actions - zone Euro	15,56%	14,75%
Actions - hors zone Euro	19,85%	20,51%
Obligations d'état - zone Euro	2,38%	2,58%
Autres obligations - zone Euro	27,71%	28,27%
Autres obligations - hors zone Euro	14,25%	13,95%
Participations non-cotées en bourse	**20,24%**	**19,95%**
Contrats d'assurance	0,00%	0,00%
Biens immobiliers	2,80%	2,56%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,18%	3,40%
Autres	14,27%	13,99%
Total (en %)	**100,00%**	**100,00%**
Total (en milliers d'euros)	**237.452**	**230.930**

Analyses de sensibilité :

Impact sur l'obligation	En milliers d'euros
	Augmentation (-) / Diminution (+)
Augmentation du taux d'actualisation (0,50%)	12.868
Augmentation moyenne des salaires - Hors inflation (0,1%)	-2.198
Augmentation du taux d'inflation (0,25 %)	-5.294
Augmentation des prestations de soins de santé (0,1%)	-48
Augmentation des avantages tarifaires (0,5 %)	-1.651
Augmentation de l'espérance de vie des retraités (1 an)	-1.358

Durée moyenne pondérée des obligations

	2021	2020
Durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies	9	10
Durée moyenne pondérée des autres obligations postérieures à l'emploi	20	19

Estimation des contributions à verser pour les avantages du personnel relatifs aux pensions extralégales

	En milliers d'euros
Contribution attendue pour l'exercice suivant (pour tous les pensions et autres avantages repris ci-dessus)	7.984

Les cotisations à verser sont fonction de l'évolution de la masse salariale de la population concernée.

Note 5.18. Actifs et passifs d'impôt différé

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entité fiscale. Suite à cette compensation, il y a très peu d'actifs d'impôt différé au bilan.
Les actifs d'impôt différé, après compensation, proviennent de pertes fiscales récupérables :

Actifs d'impôt différé comptabilisés au bilan	En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020 révisé
Pertes fiscales récupérables	0	63
Autres montants récupérables	0	0
Total	**0**	**63**

Les passifs d'impôt différé peuvent être ventilés comme suit, selon leur origine :

Passifs d'impôt différé comptabilisés au bilan	En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020 révisé
Evaluation des immobilisations	694.850	662.553
Produits à recevoir	-5	270
Juste valeur des instruments financiers	-1.816	-1.122
Provisions pour avantages du personnel ou non acceptées	108.462	89.771
Autres différences normatives	-9.901	4.987
Total	**791.590**	**756.459**

La première source importante d'impôts différés est l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des immobilisations corporelles et incorporelles. Cet écart provient essentiellement de la comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles à leur juste valeur dans le cadre des opérations de regroupements d'entreprises (IFRS 3). Ensuite, cet écart se réduit au fur et à mesure que ces immobilisations sont amorties.
Les provisions actées conformément à l'IAS 19 (Avantages du personnel) et les provisions comptabilisées en normes locales mais non acceptées en IFRS constituent l'autre source importante d'impôts différés.
Enfin, la valorisation à la juste valeur d'instruments financiers génère également la comptabilisation d'impôts différés. Ces instruments sont composés principalement par des instruments de couverture du risque de taux d'intérêt et des opérations à terme en devises. Nous renvoyons le lecteur à la Note 6 sur les instruments financiers pour plus d'informations à ce sujet.

Mouvements de la période		En milliers d'euros
	Notes	Impôts différés
Total des impôts différés au 31-12-2020		**756.396**
Dont actifs d'impôt différé		63
Dont passifs d'impôt différé		756.459
Evolution des impôts différés pendant la période :		
Charges d'impôt différé - Compte de résultat	4.7.2	16.482
Charges d'impôt différé - Autres éléments du résultat global		7.632
Ecarts de conversion		11.080
Autres		0
Variations de périmètre		0
Total des impôts différés au 31-12-2021		**791.590**
Dont actifs d'impôt différé		*0*
Dont passifs d'impôt différé		*791.590*

Note 5.19. Fournisseurs et autres créditeurs courants

Fournisseurs et autres créditeurs courants	En milliers d'euros	
	31-12-2021	31-12-2020 révisé
Fournisseurs	78.964	52.403
Dettes sociales et salariales	53.597	46.108
Autres créditeurs	51.824	20.472
Total	**184.385**	**118.983**

Note 6. Instruments financiers

Principes de la gestion des risques financiers

Dans le cadre de la gestion de ses activités, le groupe Fluxys est exposé aux risques de crédit et de contrepartie, de liquidité et d'intérêt, de change et de marché affectant ses actifs et passifs.
La politique du groupe Fluxys en matière de gestion des risques financiers repose sur des principes de prudence et exclut tout recherche d'un profit spéculatif. Elle veille à couvrir au mieux les expositions du groupe aux risques financiers. Toute stratégie de couverture est mise en œuvre dans un processus concurrentiel avec un nombre adéquat de contreparties en fonction du type de transaction et du montant nominal à couvrir.
L'organisation administrative, le contrôle de gestion et les rapports financiers assurent en permanence le suivi et la gestion des risques.

Politique de gestion de trésorerie

La trésorerie du groupe Fluxys est gérée dans le cadre d'une politique financière générale qui a fait l'objet d'une approbation par le Conseil d'administration.
L'objectif de cette politique est d'optimaliser les positions de trésorerie au sein du groupe. Ces opérations se font sur base d'une rémunération conforme aux conditions de marché. En cas de besoin, le groupe peut emprunter à court, moyen ou long terme pour répondre à ses besoins de trésorerie.
Les excédents de trésorerie sont affectés en priorité aux besoins opérationnels et aux projets de développement des sociétés du groupe Fluxys. Les placements font l'objet d'un suivi permanent et d'une analyse de risques au cas par cas.
Le solde des excédents de trésorerie est placé, soit auprès d'institutions financières de premier plan, soit sous forme d'instruments financiers émis par des sociétés bénéficiant de notations de haut niveau, soit enfin dans des instruments financiers d'émetteurs dont l'actionnariat est majoritairement public ou qui bénéficient de la garantie d'un Etat européen. Ces placements externes font l'objet d'une mise en concurrence tant au niveau des offres que des produits ainsi que d'une diversification suffisante afin d'éviter la concentration des risques de contrepartie.
Au 31-12-2021, les placements courants et non courants, la trésorerie et les équivalents s'élèvent à 472.685 k€ contre 424.248 k€ au 31-12-2020.

Risque de crédit et de contrepartie

Le groupe évalue systématiquement la capacité financière de ses contreparties et applique une politique de suivi rigoureux de ses créances. Dans le cadre de sa politique de gestion des risques liés aux contreparties, le groupe soumet préalablement ses clients ou fournisseurs potentiels à une analyse financière détaillée (liquidité, solvabilité, rentabilité, réputation et risques). Il utilise des sources d'informations internes et externes telles que des analyses officielles par des sociétés spécialisées (Moody's, Standard & Poor's et Fitch). Ces dernières évaluent les entreprises en fonction du risque et leur accordent une notation standardisée (*rating*). Le groupe fait également appel à des bases de données contenant des informations générales, financières et de marché pour compléter son information sur le client ou le fournisseur potentiel.
En outre, le groupe peut utiliser la faculté, dont il dispose pour la plupart de ses activités, de demander à ses contreparties, sur base contractuelle, une garantie, soit sous forme bancaire, soit sous forme d'un dépôt en numéraire. Par ces moyens, le groupe limite son exposition aux risques de crédit tant au niveau de la défaillance que de la concentration.

Au niveau de la concentration, il est à noter que trois clients contribuent à concurrence de respectivement 18,8%, 16,1% et 10,0% aux produits des activités ordinaires. Leurs contributions se situent principalement dans les activités transport et terminalling.

Risque de change

La devise fonctionnelle du groupe est l'euro.
En raison de ses activités internationales, le groupe Fluxys est exposé aux risques de change. Dans le cadre de notre politique, toutes les positions en devises considérées comme certaines doivent être couvertes au moyen d'un instrument approprié. Les expositions de change liées aux investissements nets à l'étranger peuvent être couvertes soit en empruntant directement en monnaie étrangère et en établissant un calendrier de remboursement fondé sur les entrées attendues en monnaie étrangère, soit en achetant le montant du prix d'acquisition en devise étrangère et en le vendant simultanément à terme dont le calendrier est basé sur les flux d'entrées estimés provenant du plan d'acquisition. En établissant sa stratégie de couverture, le groupe veille à utiliser des instruments liquides de type 'plain vanilla' auprès de contreparties solides.
Le groupe est exposé aux risques de change CHF/EUR en raison, principalement, de sa participation en FluxSwiss (capitaux investis, quote-part groupe de 321 M€). Cet investissement net dans une activité en Suisse a fait l'objet d'une couverture au moyen de contrats de change à terme. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres.
Les prêts intragroupes à nos filiales en Suisse et au Royaume-Uni sont couverts, soit via des *cross currency interest rate swaps*, soit via des contrats de change à terme. Ces instruments correspondent à une couverture naturelle du risque encouru par le groupe au niveau du change CHF/EUR et GBP/EUR. La variation de valeur de ces derniers instruments est comptabilisée en résultat de la période.
Le groupe était historiquement exposé aux risques de change USD/EUR liés à ses participations en LNG Link Investment AS et Mahon Shipping. Ces entités ont été cédées durant l'exercice 2020 et les couvertures ont été terminées.
En 2021, le groupe a acquis une nouvelle participation au Brésil, dont les dividendes sont remontés en BRL. L'exposition au risque de change EUR/BRL est couverte au moyen de non deliverable contract (NDF) lorsque les projections de dividendes sont validées comme certaines, et ce, en conformité avec les politiques du groupe. Vu l'absence de matérialité du montant au 31 décembre 2021, la couverture de change n'a pas fait l'objet d'une dérogation de traitement comptable de couverture.
Le groupe était exposé aux risques de change SEK/EUR en raison de sa participation en Swedegas et ce, jusqu'à la vente de la participation en novembre 2018. Les effets des contrats de change à terme ont été neutralisés par de nouveaux contrats en sens opposé clôturant ainsi définitivement l'exposition du groupe aux risques SEK/EUR. Ces contrats figurent au bilan à leur valeur de marché. Il est attendu que les variations de valeur de ces derniers se compensent.
La juste valeur de ces instruments est détaillée en Notes 6.3 et 6.4 ci-après. L'échéance de ces instruments se situe entre 2022 à 2026.
En 2021, le groupe Fluxys n'a pas constaté d'inefficacité de ses couvertures.

Analyse de sensibilité :

Hors instruments de couverture, une variation de 10 % du cours du CHF aurait un impact de 29,0 M€ sur les capitaux propres, une variation de 10 % du cours de la GBP aurait un impact de 27,0 M€ sur les capitaux propres et une variation de 10 % du cours de la BRL aurait un impact de 9,0 M€ attribuables aux actionnaires de la maison-mère en 2021. Cet impact est déterminé sur base de l'actif net des sociétés concernées à la date de la clôture.

Risque de taux d'intérêt

En règle générale, étant donné que les actifs du groupe sont détenus à long terme, les emprunts sont contractés, pour autant que le marché le permette, sur une durée proche de la durée de vie économique estimée des actifs concernés.
Ces emprunts peuvent être conclus à taux fixe ou à taux variable.
Le groupe Fluxys gère son risque de taux d'intérêt en se basant sur une évaluation approfondie de ses actifs et passifs. Les dettes à taux d'intérêt variable ne sont maintenues que lorsqu'elles sont couvertes par des actifs soumis à un risque comparable. Les autres dettes à taux variable sont couvertes au moyen d'instruments financiers appropriés qui peuvent soit convertir les taux d'intérêt variables en taux fixes, soit prévoir un plafonnement des taux d'intérêt variables. En établissant sa stratégie de couverture, le groupe veille à utiliser des instruments liquides de type 'plain vanilla' auprès de contreparties solides.
L'endettement du groupe s'élève à 3.232.672 k€ au 31-12-2021 contre 3.381.746 k€ au 31-12-2020. Il est composé principalement d'emprunts dont la maturité se situe entre 2022 et 2045 (voir Note 5.14) et les obligations régulatoires (voir Note 5.15).
Une partie des emprunts souscrits par FluxSwiss (pour un montant de 69,0MCHF), une partie des emprunts de TENP KG (pour un montant de 12,5 M€), une partie des emprunts de Fluxys SA (150,0M€) et l'emprunt de 800 M€ de Dunkerque LNG sont financés à taux variables à court terme.
Afin de gérer l'exposition à ce risque, les sociétés ont mis en place pour la totalité du montant à taux variable des contrats caps et/ou swaps de taux d'intérêts destinés à échanger ce taux variable contre un taux fixe. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres, pour autant qu'elle concerne la partie efficace de la couverture.
La juste valeur de ces instruments est détaillée en Notes 6.3 et 6.4 ci-après. L'échéance de ces instruments se situe entre 2022 à 2024.
En 2021, le groupe Fluxys n'a pas constaté d'inefficacité de ses couvertures.
En 2017, FluxSwiss a procédé à une renégociation de leurs emprunts. Elle a, par la même occasion, dénoué les instruments de couverture des cash-flows, ces « interest rate swaps » n'étant plus entièrement efficaces dans un environnement de taux d'intérêts négatifs. Le coût du dénouement des « interest rate swaps » est recyclé progressivement en résultat financier. Le solde à recycler en résultat s'élève à 1.078 k€ à fin décembre 2021.
En outre, les passifs comprennent des passifs à utiliser conformément au cadre régulatoire. Ces derniers portent intérêts. Le groupe n'encourt pas de risques de taux d'intérêt à ce niveau.

Analyse de sensibilité :

Hors instruments de couverture, une variation de 100 points de base des taux d'intérêts sur les financements à taux variable aurait un impact sur le résultat financier de 2021 de :

- 0,7 M€ pour FluxSwiss, contre 0,8 M€ l'année précédente,
- 0,0 M€ pour Transitgas, contre 0,2 M€ l'année précédente,
- 1,5 M€ pour Fluxys SA, contre 0,0 M€ l'année précédente,
- 0,1 M€ pour TENP KG, chiffre identique à l'année précédente, et
- 8,0 M€ pour Dunkerque LNG, chiffre également identique à l'année précédente.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité constitue un objectif majeur au sein du groupe Fluxys. Le montant et l'horizon des placements couvrent dans la mesure du possible l'échéancier des besoins de trésorerie en tenant compte des aléas de l'exploitation.
Le groupe Fluxys a conclu des financements qui prévoient des clauses contractuelles (*financial covenants*) satisfaites par le groupe au 31-12-2021. Ces clauses contractuelles prévoient des ratios à respecter de type 'EBITDA par rapport aux charges financières nettes ', 'EBITDA par rapport à l'endettement financier net' et 'EBITDA par rapport aux emprunts obligataires et autres emprunts' (voir Note 7.7).
La maturité des passifs portant intérêts est fournie en Note 5.14.

Facilités de trésorerie

Le groupe dispose de facilités de trésorerie pour un montant de 512,5 M€ au 31-12-2021, en ligne avec l'année passée.

6.1 Synthèse des instruments financiers au 31-12-2021			En milliers d'euros	
	Catégories	Valeurs comptables	Justes valeurs	Niveaux
I. Actifs non courants				
Autres actifs financiers au coût amorti	A	86.589	87.026	1&2
Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	4.157	4.157	2
Autres actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	186	186	2
Créances de location-financement	A	8.801	8.801	2
Autres créances	A	69.931	77.981	2
II. Actifs courants				
Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	739	739	2
Autres actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	0	0	2
Créances de location-financement	A	624	624	2
Clients et autres débiteurs	A	205.330	205.330	2
Placements de trésorerie	A	71.909	71.909	1 & 2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A	315.478	315.478	1 & 2
Total des instruments financiers à l'actif		**763.744**	**772.231**	
I. Passifs non courants				
Passifs portant intérêts	A	1.794.780	1.862.892	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	8.959	8.959	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	2.266	2.266	2
II. Passifs courants				
Passifs portant intérêts	A	950.452	950.452	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	468	468	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	507	507	2
Fournisseurs et autres créditeurs	A	184.385	184.385	2
Total des instruments financiers au passif		**2.941.817**	**3.009.929**	

* Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 6.3.

Les catégories correspondent aux instruments financiers suivants:

A. Actifs financiers ou passifs financiers au coût amorti.
B. Actifs ou passifs à la juste valeur par le compte de résultat.
C. Actifs ou passifs à la juste valeur par les autres éléments du résultat global.

6.2 Synthèse des instruments financiers au 31-12-2020 révisé			En milliers d'euros	
	Catégories	Valeurs comptables	Justes valeurs	Niveaux
I. Actifs non courants				
Autres actifs financiers au coût amorti	A	109.317	110.339	1&2
Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	3.454	3.454	2
Autres actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	2.947	2.947	2
Créances de location-financement	A	9.234	9.234	2
Autres créances	A	77.470	88.975	2
II. Actifs courants				
Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	1.566	1.566	2
Autres actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	0	0	2
Créances de location-financement	A	422	422	2
Clients et autres débiteurs	A	147.854	147.854	2
Placements de trésorerie	A	96.307	96.307	1 & 2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A	220.585	220.585	1 & 2
Total des instruments financiers à l'actif		**669.156**	**681.683**	
I. Passifs non courants				
Passifs portant intérêts	A	2.573.920	2.639.180	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	6.878	6.878	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	4.381	4.381	2
II. Passifs courants				
Passifs portant intérêts	A	404.340	404.340	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	0	0	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	124	124	2
Fournisseurs et autres créditeurs	A	118.983	118.983	2
Total des instruments financiers au passif		**3.108.626**	**3.173.886**	

** Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 6.4.

6.3 Synthèse des instruments dérivés au 31-12-2021

En milliers d'euros

	Qualification	Montants notionnels couverts	Juste valeur des instruments dérivés		Notes
		(en K)	Actifs (k€)	Passifs (k€)	
I. Actifs et passifs non-courants			**4.343**	**11.225**	**5.6 & 6**
A. Net investment hedge			**0**	**219**	**5.6 & 6**
CHF	**Instrument de couverture**	**CHF 58.370**	**0**	**219**	**5.6 & 6**
1 à 5 ans		CHF 58.370	0	219	
Plus de 5 ans		CHF 0	0	0	
B. Cash Flow Hedge			**186**	**2.047**	**5.6 & 6**
IRS	**Instrument de couverture**	**€ 8.031**	**0**	**170**	**6**
1 à 5 ans		€ 8.031	0	170	
Plus de 5 ans			0	0	
IRS	**Instrument de couverture**	**€ 800.000**	**0**	**1.426**	**6**
1 à 5 ans		€ 800.000	0	1.426	
Plus de 5 ans			0	0	
CAP	**Instrument de couverture**	**CHF 59.540**	**186**	**451**	**5.6 & 6**
1 à 5 ans		CHF 59.540	0	451	
Plus de 5 ans		CHF 0	186	0	
C. Natural Hedge			**549**	**5.351**	**5.6 & 6**
CCIRS	**Non qualifié comme instrument de couverture**	**CHF 43.980**	**0**	**5.351**	**6**
1 à 5 ans		CHF 43.980	0	5.351	
Plus de 5 ans			0	0	
SEK	**Non qualifié comme instrument de couverture**	**SEK 84.731**	**140**	**0**	**5.6 & 6**
1 à 5 ans		SEK 84.731	140	0	
Plus de 5 ans			0	0	
SEK	**Non qualifié comme instrument de couverture**	**-SEK 84.731**	**409**	**0**	**5.6 & 6**
1 à 5 ans		-SEK 84.731	409	0	
Plus de 5 ans			0	0	
JPY	**Non qualifié comme instrument de couverture**	**JPY 491.720**	**0**	**5**	**5.6 & 6**
D. Autres instruments financiers	**Non qualifié comme instrument de couverture**		**3.608**	**3.608**	**5.6 & 6**
1 à 5 ans			3.608	3.608	
Plus de 5 ans			0	0	
II. Actifs et passifs courants			**739**	**975**	**5.6 & 6**
A. Net Investment Hedge			**0**	**507**	**5.6 & 6**
CHF	Instrument de couverture	CHF 14.647	**0**	**507**	**5.6 & 6**
B. Cash Flow Hedge			0	0	6
C. Natural Hedge			**739**	**468**	**5.6 & 6**
GBP	Non qualifié comme instrument de couverture	GBP 4.838	122	382	5.6 & 6
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	-SEK 20.485	536	0	5.6 & 6
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	SEK 20.485	81	0	5.6 & 6
BRL	Non qualifié comme instrument de couverture	BRL 21.258	0	66	6
JPY	Non qualifié comme instrument de couverture	JPY 491.720	0	20	6

6.4 Synthèse des instruments dérivés au 31-12-2020					En milliers d'euros
	Qualification	Montants notionnels couverts	Juste valeur des instruments dérivés		Notes
		(en K)	Actifs (k€)	Passifs (k€)	
I. Actifs et passifs non-courants			**6.401**	**11.260**	**5.6 & 6**
A. Net investment hedge			**2.432**	**0**	**5.6 & 6**
CHF	Instrument de couverture	CHF 73.017	2.432	0	5.6 & 6
1 à 5 ans		CHF 63.340	1.785	0	
Plus de 5 ans		CHF 9.677	647	0	
B. Cash Flow Hedge			**515**	**4.381**	**5.6 & 6**
IRS	**Instrument de couverture**	**€ 8.031**	**0**	**336**	**6**
1 à 5 ans		€ 8.031	0	336	
Plus de 5 ans			0	0	
IRS	**Instrument de couverture**	**€ 800.000**	**0**	**3.184**	**6**
1 à 5 ans		€ 800.000	0	3.184	
Plus de 5 ans			0	0	
CAP	**Instrument de couverture**	**CHF 120.894**	**515**	**861**	**5.6 & 6**
1 à 5 ans		CHF 120.894	515	861	
Plus de 5 ans			0	0	
C. Natural Hedge			**1.177**	**4.601**	**5.6 & 6**
CCIRS	**Non qualifié comme instrument de couverture**	**CHF 46.835**	**0**	**4.601**	**6**
1 à 5 ans		CHF 46.835	0	4.601	
Plus de 5 ans			0	0	
SEK	**Non qualifié comme instrument de couverture**	**SEK 64.246**	**768**	**0**	**5.6 & 6**
1 à 5 ans		SEK 64.246	768	0	
Plus de 5 ans			0	0	
SEK	**Non qualifié comme instrument de couverture**	**-SEK 64.246**	**409**	**0**	**5.6 & 6**
1 à 5 ans		-SEK 64.246	409	0	
Plus de 5 ans			0	0	
D. Autres instruments financiers	**Non qualifié comme instrument de couverture**		**2.277**	**2.277**	**5.6 & 6**
1 à 5 ans			2.277	2.277	
Plus de 5 ans			0	0	
II. Actifs et passifs courants			**1.566**	**124**	**5.6 & 6**
A. Net Investment Hedge			**0**	**124**	**5.6 & 6**
USD	Instrument de couverture		0	0	6
CHF	Instrument de couverture	CHF 16.085	0	124	5.6 & 6
B. Cash Flow Hedge			**0**	**0**	**6**
C. Natural Hedge			**1.566**	**124**	**5.6 & 6**
GBP	Non qualifié comme instrument de couverture	GBP 17.517	701	0	5.6 & 6
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	-SEK 20.303	616	0	5.6 & 6
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	SEK 20.303	81	0	5.6 & 6
USD	Non qualifié comme instrument de couverture	USD 148.750	168	0	6

L'ensemble des instruments financiers du groupe relèvent des niveaux 1 et 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Leur évaluation à la juste valeur est établie sur une base récurrente.
Le niveau 1 dans la hiérarchie des justes valeurs comprend les placements de trésorerie et les équivalents de trésorerie dont la juste valeur est basée sur des prix cotés. Ils sont principalement composés d'obligations.
Le niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs comprend les autres actifs et passifs financiers dont la juste valeur est basée sur des autres données qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement ou indirectement.

Les techniques d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 2 sont les suivantes :

- Les rubriques 'passifs portant intérêts' incluent les emprunts obligataires à taux fixe dont la juste valeur est déterminée à l'aide de taux observables sur des marchés actifs, généralement fournis par des institutions financières.
- Les rubriques 'autres actifs financiers' et 'autres passifs financiers' incluent les instruments dérivés dont la juste valeur est déterminée à l'aide de taux observables sur des marchés actifs, généralement fournis par des institutions financières.
- La juste valeur des autres actifs et passifs financiers de niveau 2 est sensiblement la même que leur valeur comptable :
    - soit parce qu'ils ont une échéance à court terme (tels que les créances et dettes commerciales),
    - soit parce qu'ils portent intérêts au taux du marché à la date de clôture des états financiers.

Note 7. Actifs et passifs éventuels - droits et engagements du groupe

7.1. Les litiges

Ghislenghien :

Comme annoncé dès 2011, Fluxys Belgium a entrepris, en accord avec les assureurs et les autres parties responsables, de procéder à l'indemnisation définitive des victimes privées de l'accident survenu à Ghislenghien en 2004.
Bien que la majeure partie des victimes ont été indemnisées en 2012, certains dossiers ne sont pas encore clôturés. En 2021, le groupe Fluxys a constitué une provision pour le montant estimé des paiements restants.

Demande d'indemnité relative à l'investissement 'Open Rack Vaporizer'

Une demande d'indemnité pour compensation de travaux complémentaires a été introduite par un fournisseur dans le cadre de l'investissement 'Open Rack Vaporizer' réalisé par Fluxys LNG. Cette dernière conteste cette demande et un expert a été désigné afin d'évaluer le dossier. Aucune évaluation fiable ne peut être réalisée à ce stade du dossier. Aucune provision n'a dès lors été comptabilisée au 31-12-2021.

Autres recours

D'autres recours dans le cadre de l'exploitation de nos installations sont en cours mais leur impact potentiel n'est pas matériel et/ou les procédures ont été mises en suspend.

7.2. Biens et valeurs détenus pour compte de tiers, en leur nom, mais aux risques et profits des entreprises comprises dans la consolidation

Dans le cadre de ses activités, le groupe détient du gaz appartenant à ses clients dans les canalisations, au niveau du site de stockage à Loenhout ainsi que dans les réservoirs des terminaux GNL à Zeebrugge et Dunkerque.

7.3. Garanties reçues

Les cautionnements bancaires en faveur du groupe comprennent, d'une part, des garanties reçues des entrepreneurs à titre de garantie de bonne fin des travaux qu'ils exécutent et, d'autre part, des garanties bancaires reçues des clients. Les pertes de crédit attendues sur les garanties reçues sont très peu matérielles pour le groupe Fluxys.

7.4. Garanties constituées par des tiers pour compte de l'entreprise

Des garanties locatives ainsi que d'autres sûretés ont été constituées au profit des propriétaires des biens loués par le groupe. Toutefois, ceux-ci ne sont pas significatifs pour le groupe Fluxys.

7.5. Engagements dans le cadre des contrats de leasing Transitgas, TENP et Interconnector

Dans le cadre des conventions de leasing Transitgas et TENP, FluxSwiss et Fluxys TENP se sont engagées à payer les redevances dues pour la mise à disposition de respectivement 90 % et 64,25 % des capacités de ces installations. L'échéance de ces conventions est respectivement 2026 et 2031, avec faculté de prolongation.

Interconnector s'est engagée dans le cadre d'une convention de leasing conclue avec FL Zeebrugge à payer les redevances dues pour la mise à disposition des installations. Cette convention nécessite le maintien d'un niveau de trésorerie minimum en Interconnector, clause respectée au 31-12-2021. L'échéance de cette convention se situe en 2025.

7.6. Engagements dans le cadre des contrats de services de terminalling

Les contrats de souscription de capacité conclus avec les utilisateurs du Terminal GNL à Zeebrugge (Capacity Subscription Agreements ou CSA) prévoient la mise à disposition de 611 fenêtres d'accostage (slots) de 2021 à 2027.
Lors de la fenêtre contraignante de l'Open Season pour des capacités de regazéification supplémentaires au Terminal GNL de Zeebrugge, toute la capacité proposée de 6 millions de tonnes par an (ou près de 10,5 GWh/h) a été souscrite. Sur cette base, Fluxys LNG a pris en février 2021 la décision finale d'investissement pour la construction des infrastructures supplémentaires nécessaires au Terminal GNL de Zeebrugge. Les capacités de regazéification supplémentaires seront fournies en deux étapes :

- à partir de début 2024, un total de 4,7 millions de tonnes par an sera déjà fourni,
- à partir de début 2026, toute la capacité supplémentaire de 6 millions de tonnes sera fournie.

En 2019, en plus des contrats susmentionnés, un nouveau contrat à long terme a été conclu avec Qatar Petroleum, filiale de Qatar Terminal Limited (QTL), pour les slots de déchargement restants jusque 2044, après l'arrivée à échéance des slots à long terme actuels (partiellement en 2023, la plupart en 2027).
En outre, Yamal Trade (une filiale à 100 % de Yamal LNG) et Fluxys LNG ont signé un contrat d'une durée de 20 ans pour le transbordement de maximum 8 millions de tonnes de GNL par an au port de Zeebrugge en Belgique. Ce contrat a démarré lors de la mise en service du cinquième réservoir au Terminal GNL de Zeebrugge à fin 2019.

7.7. Engagements dans le cadre de financements et engagements envers la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Le groupe Fluxys Belgium a conclu des financements auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), qui prévoient des clauses contractuelles (financial covenants) satisfaites par le groupe au 31-12-2021. Ces emprunts, tout comme les emprunts obligataires, comportent également une clause Pari Passu.
Dunkerque LNG a contracté un emprunt bancaire à taux variable (couvert par un swap de taux d'intérêts vers taux fixe) de 800 M€ remboursable fin 2022. Ce financement prévoit une clause contractuelle (*financial covenant*) de type 'EBITDA par rapport à l'endettement financier net', clause satisfaite par le groupe au 31-12-2021.

Un financement externe a été octroyé à TAP à partir de décembre 2018. Suite à l'achèvement des travaux en novembre 2020, une garantie limitée subsiste en cas de non-paiement par les expéditeurs ou en cas de force majeure. La quote-part de Fluxys dans la garantie représente 19% du montant tiré. Les pertes de crédit attendues sur les garanties données sont très peu matérielles pour le groupe Fluxys.
Enfin, certaines garanties ont été fournies dans le cadre de financements. Elles se concrétisent principalement sous forme de garanties sur les revenus générés par l'activité concernée, sur les créances commerciales et sur des actions détenues.

7.8. Engagements dans le cadre de projets en cours de construction

Le groupe Fluxys finance par ailleurs les investissements prévus dans le projet EUGAL. Notre participation totale est estimée à 399 M€, dont presque 382 M€ a déjà été investie au 31-12-2021.

7.9. Autres engagements donnés et reçus

D'autres engagements ont été donnés ou reçus par le groupe Fluxys mais leur impact potentiel n'est pas matériel.

Note 8. Parties liées

Le groupe Fluxys est contrôlé par la société Publigaz.
En 2021, le groupe Fluxys a réalisé des transactions avec les activités conjointes, Tenp KG et Transitgas et avec des entreprises mises en équivalence, à savoir TAP et Balansys (principalement financement).
Les transactions avec les actionnaires de la société mère concernent Publigaz et SFPI, il s'agit notamment de financement.
Les autres parties liées reprennent les transactions avec les actionnaires en FluxSwiss (financement) ainsi que les relations avec les administrateurs et les membres de la management team, cette dernière étant chargée entre autres de la gestion de l'entreprise et des décisions concernant les investissements.

Parties liées					En milliers d'euros
	31-12-2021				
	Actionnaires de la société mère	Partena-riats	Entreprises associées et coentreprise	Autres parties liées	Total
I. Actif avec les parties liées	**3**	**0**	**9.126**	**0**	**9.129**
1. Autres actifs financiers	**0**	**0**	**9.000**	**0**	**9.000**
1.1 Titres, autres que des actions	0	0	0	0	0
1.2 Autres créances	0	0	9.000	0	9.000
2. Autres actifs non courants	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
2.1. Contrats de location-financement	0	0	0	0	0
2.2. Autres débiteurs non courants	0	0	0	0	0
3. Clients et autres débiteurs	**3**	**0**	**0**	**0**	**3**
3.1. Clients	0	0	0	0	0
3.2. Contrats de location-financement	0	0	0	0	0
3.3. Autres débiteurs	3	0	0	0	3
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
5. Autres actifs courants	**0**	**0**	**126**	**0**	**126**
II. Passifs avec les parties liées	**45.000**	**56.695**	**0**	**19.949**	**121.644**
1. Passifs portant intérêt (courants et non courants)	**45.000**	**56.695**	**0**	**19.949**	**121.644**
1.1. Emprunts bancaires	0	0	0	0	0
1.2. Contrats de location	0	0	0	0	0
1.3. Découverts bancaires	0	0	0	0	0
1.4. Autres emprunts	45.000	56.695	0	19.949	121.644
2. Fournisseurs et autres créditeurs	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
2.1. Fournisseurs	0	0	0	0	0
2.2. Autres créditeurs	0	0	0	0	0
3. Autres passifs courants	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Parties liées					En milliers d'euros
	31-12-2020 révisé				
	Actionnaires de la société mère	Partena-riats	Entreprises associées et coentreprise	Autres parties liées	Total
I. Actif avec les parties liées	**101**	**0**	**4.126**	**0**	**4.227**
1. Autres actifs financiers	**0**	**0**	**4.000**	**0**	**4.000**
1.1 Titres, autres que des actions	0	0	0	0	0
1.2 Autres créances	0	0	4.000	0	4.000
2. Autres actifs non courants	0	0	0	0	0
2.1. Contrats de location-financement	0	0	0	0	0
2.2. Autres débiteurs non courants	0	0	0	0	0
3. Clients et autres débiteurs	**101**	**0**	**0**	**0**	**101**
3.1. Clients	0	0	0	0	0
3.2. Contrats de location-financement	0	0	0	0	0
3.3. Autres débiteurs	101	0	0	0	101
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
5. Autres actifs courants	**0**	**0**	**126**	**0**	**126**
II. Passifs avec les parties liées	45.000	58.180	10	28.618	131.808
1. Passifs portant intérêt (courants et non courants)	45.000	58.180	0	28.618	131.798
1.1. Emprunts bancaires	0	0	0	0	0
1.2. Contrats de location	0	0	0	0	0
1.3. Découverts bancaires	0	0	0	0	0
1.4. Autres emprunts	45.000	58.180	0	28.618	131.798
2. Fournisseurs et autres créditeurs	**0**	**0**	**10**	**0**	**10**
2.1. Fournisseurs	0	0	10	0	10
2.2. Autres créditeurs	0	0	0	0	0
3. Autres passifs courants	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Parties liées					En milliers d'euros
	31-12-2021				
	Actionnaires de la société mère	Partenariats	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
III. Transactions entre parties liées					
1. Ventes d'immobilisations	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
2. Achats d'immobilisations (-)	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
3. Prestations de services et livraisons de biens effectuées	**0**	**0**	**1.220**	**0**	**1.220**
4. Prestations de services reçues (-)	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
5. Résultat financier	**-771**	**-1.280**		**-1.864**	**-3.915**
6. Rémunérations aux membres du management et aux administrateurs				**3.706**	**3.706**
dont avantages à court terme				3.097	3.097
dont avantages postérieurs à l'emploi				609	609

Parties liées				En milliers d'euros
	31-12-2020 révisé			
	Actionnaires de la société mère	Partenariats	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
III. Transactions entre parties liées					
1. Ventes d'immobilisations	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
2. Achats d'immobilisations (-)	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
3. Prestations de services et livraisons de biens effectuées	**0**	**0**	**2.274**	**0**	**2.274**
4. Prestations de services reçues (-)	**0**	**0**	**-454**	**0**	**-454**
5. Résultat financier	**-771**	**-2.168**	**0**	**-1.975**	**-4.914**
6. Rémunérations aux membres du management et aux administrateurs				**3.270**	**3.270**
dont avantages à court terme				2.719	2.719
dont avantages postérieurs à l'emploi				551	551

Note 9. Rémunération aux administrateurs et aux principaux dirigeants

Conformément à l'article 14 des statuts, le Conseil d'administration de Fluxys SA est composé de maximum 12 membres, personnes physiques ou morales, actionnaires ou non, nommés pour six ans au plus par l'Assemblée générale des actionnaires.
Le groupe Fluxys n'a octroyé aucun prêt aux administrateurs; les administrateurs n'ont en outre effectué aucune transaction inhabituelle avec le groupe.
Nous renvoyons le lecteur à la Note 8 pour plus d'informations à ce sujet.

Note 10. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'a un effet matériel sur les états financiers 2021 du groupe.
Les événements significatifs postérieurs à la clôture (mais sans effet matériel sur les états financiers 2021 du groupe) sont :

- Sur la base des informations disponibles à ce jour, il est extrêmement difficile d'estimer l'impact de la guerre en Ukraine sur l'économie. Sur la base de la situation telle qu'elle est actuellement connue du public, de la nature essentielle des activités de l'entreprise et de son cadre réglementaire dans certains pays, nous ne prévoyons pas d'impact négatif significatif sur le résultat consolidé du groupe Fluxys en 2022 en raison de la guerre, des mesures et des évolutions du marché qui ont suivi.
- Fin mars Dunkerque LNG a conclu un accord sur le refinancement de la dette de 800 M€ venant à échéance fin 2022. Il est prévu de finaliser l'opération pendant le premier semestre de 2022.
- Fin mars a été annoncé que Fluxys ensemble avec EIG allaient acquérir conjointement une participation de 80 % dans GNL Quintero SA, le plus grand terminal de regazéification de gaz naturel liquéfié (GNL) au Chili. La transaction devrait être conclue dans la seconde moitié de 2022, sous réserve des conditions de clôture habituelles, y compris tout contrôle des concentrations requis et les approbations réglementaires connexes. Fluxys aura une participation minoritaire dans le terminal de regazéification.

Comptes annuels statutaires de Fluxys SA en normes belges

Etant donné que Fluxys SA est essentiellement une entreprise holding, détenant des participations reprises à leur valeur comptable, les comptes annuels non consolidés ne donnent qu'une vue restreinte de la situation financière de la société. Par conséquent, le conseil d'administration a estimé opportun, en application de l'article 3 :17 du Code des sociétés et associations, de ne publier qu'une version abrégée des comptes annuels non consolidés au 31 décembre 2021.
Le commissaire a émis un rapport sans réserve sur les comptes annuels statutaires de Fluxys SA.
Ces documents ont été déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique.
Ils sont disponibles gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante :
Fluxys SA

Département Communication
Avenue des Arts 31, 1040 Bruxelles.

1. Bilan

Actif		En milliers d'euros
	31-12-2021	31-12-2020
Frais d'établissement	**665**	**777**
Actifs immobilisés	**2.305.030**	**2.135.536**
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	713	965
Immobilisations financières	2.304.317	2.134.571
Actifs circulants	**1.257.151**	**1.272.879**
Créances à plus d'un an	1.040.104	1.070.424
Stocks et commandes en cours d'exécution	0	0
Créances à un an au plus	53.931	52.339
Placements de trésorerie	24.498	55.401
Valeurs disponibles	123.895	83.386
Comptes de régularisation	14.723	11.329
Total	**3.562.846**	**3.409.192**

Passif		En milliers d'euros
	31-12-2021	31-12-2020
Capitaux propres	**1.874.744**	**1.863.874**
Capital	1.706.811	1.706.535
Primes d'émission	82.018	81.933
Plus-values de réévaluation	0	0
Réserves	82.073	74.587
Bénéfice reporté	3.827	787
Subsides en capital	15	32
Provisions et impôts différés	5	11
Provisions pour risques et charges	**0**	**0**
Impôts différés	5	11
Dettes	1.688.097	1.545.307
Dettes à plus d'un an	558.781	473.694
Dettes à un an au plus	1.117.273	1.063.046
Comptes de régularisation	12.043	8.567
Total	**3.562.846**	**3.409.192**

2. Compte de résultats

Compte de résultats		En milliers d'euros
	31-12-2021	**31-12-2020**
Ventes et prestations	11.024	12.339
Coût des ventes et des prestations	27.189	27.385
Résultat d'exploitation	**-16.165**	**-15.046**
Produits financiers	178.747	156.614
Charges financières	12.767	14.203
Résultat financier	**165.980**	**142.411**
Bénéfice de l'exercice avant impôts	**149.815**	**127.365**
Prélèvements sur les impôts différés	**6**	**6**
Impôts sur le résultat	**97**	**-89**
Bénéfice de l'exercice	**149.724**	**127.460**
Transfert aux réserves immunisées	**0**	**0**
Bénéfice de l'exercice à affecter	**149.724**	**127.460**

Le résultat net de Fluxys s'élève à 149.724 k€, contre 127.460 k€ l'année précédente. Le résultat de l'exercice est essentiellement constitué par les dividendes versés par Fluxys Belgium et Fluxys Europe.

3. Affectation et prélèvements

Affectation et prélèvements		En milliers d'euros
	31-12-2021	**31-12-2020**
Bénéfice à affecter	**150.511**	**146.269**
Bénéfice de l'exercice à affecter	149.724	127.460
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	787	18.809
Prélèvements sur les capitaux propres	**0**	**0**
Sur les réserves	0	0
Affectations aux capitaux propres	**7.486**	**6.373**
A la réserve légale	7.486	6.373
Aux autres réserves	0	0
Résultat à reporter	**3.827**	**787**
Bénéfice à reporter	3.827	787
Bénéfice à distribuer	**139.198**	**139.109**
Rémunération du capital	139.198	139.109

4. Etat du capital au terme de l'exercice

Etat du capital au terme de l'exercice	En milliers d'euros
	31-12-2021
Capital souscrit	
Au terme de l'exercice précédent	1.741.257
Au terme de l'exercice	1.741.533
Représentation du capital	
Actions nominatives	87.076.669
Actions dématérialisées	0
Actions au porteur	0

Structure de l'actionnariat

Actionnaires	Type	Nombre d'actions	%
Publigaz	Actions sans mention de valeur nominale	67.471.773	77,49 %
Caisse de dépôt et placement du Québec	Actions sans mention de valeur nominale	17.305.412	19,87 %
Société Fédérale de Participations et d'Investissement	Actions sans mention de valeur nominale	1.851.852	2,13 %
Membres du personnel et du management	Actions sans mention de valeur nominale	447.632	0,51 %

5. Impôts sur le résultat

Impôts sur le résultat	En milliers d'euros
	31-12-2021
Détail de la rubrique 670/3	
Impôts sur le résultat de l'exercice	**0**
Impôts et précomptes dus ou versés	0
Excédents d'impôts estimés	0
Suppléments d'impôts estimés	0
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	**96.789**
Suppléments d'impôts dus ou versés	8.351
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	88.438
Disparité entre bénéfice avant impôts et bénéfice taxable estimé	
Bénéfice avant impôts	**149.815**
Eléments fiscaux :	**-155.536**
Revenus définitivement taxés	-156.635
Dépenses non admises	450
Intérêts notionnels	637
Réserves occultes	6
Prélèvements sur les impôts différés	6
Bénéfice imposable estimé	-5.721

6. Bilan Social

6.1 Etat des personnes occupées

A. Travailleurs inscrits au registre du personnel

1a. Au cours de l'exercice	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs			
Temps plein	47,8	32,3	15,5
Temps partiel	15,0	11,0	4,0
Total en équivalents temps plein (ETP)	54,3	36,6	17,7
Nombre effectif d'heures prestées			
Temps plein	75.164	51.258	23.906
Temps partiel	10.193	6.955	3.238
Total	85.357	58.213	27.144
Frais de personnel			
Temps plein	7.913.076 €	5.638.650 €	2.274.426 €
Temps partiel	2.506.709 €	1.919.862 €	586.847 €
Total	10.419.785 €	7.558.512 €	2.861.273 €
Montant des avantages accordés en sus du salaire	**80.880 €**	**58.670 €**	**22.210 €**

1b. Au cours de l'exercice précédent	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs en équivalents temps plein	62,1	43,0	19,1
Nombre effectif d'heures prestées	100.072	68.605	31.467
Frais de personnel	10.686.036 €	7.968.577 €	2.717.459€
Montant des avantages accordés en sus du salaire	54.566 €	40.690 €	13.876 €

2. A la date de clôture de l'exercice		Temps plein	Temps partiel	Total ETP *
a.	**Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel**	**44**	**16**	**51,0**
b.	**Par type de contrat de travail**			
	Contrat à durée indéterminée	43	16	50,0
	Contrat à durée déterminée	1	0	1,0
	Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
	Contrat de remplacement	0	0	0,0
c.	**Par sexe et niveau d'études**			
	Hommes	30	12	34,8
	De niveau primaire	0	0	0,0
	De niveau secondaire	1	0	1,0
	De niveau supérieur non universitaire	4	0	4,0
	De niveau universitaire	25	12	29,8
	Femmes	14	4	16,2
	De niveau primaire	0	0	0,0
	De niveau secondaire	0	0	0,0
	De niveau supérieur non universitaire	4	3	5,9
	De niveau universitaire	10	1	10,3
d.	**Par catégorie professionnelle**			
	Personnel de direction	37	14	42.4
	Employés	7	2	8,6
	Ouvriers	0	0	0,0
	Autres	0	0	0,0

* équivalents temps plein

B. Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	0,2	0,0
Nombre effectif d'heures prestées	457	0,0
Frais pour l'entreprise	35.494 €	0,0 €

6.2 Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

	Temps plein	Temps partiel	Total ETP *
Entrées			
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	**8**	**1**	**8,5**
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	6	1	6,5
Contrat à durée déterminée	2	0	2,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
Sorties			
a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	**10**	**1**	**10,6**
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	8	1	8,6
Contrat à durée déterminée	2	0	2,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
c. Par motif de fin de contrat			
Pension	0	0	0,0
Prépension	0	0	0,0
Licenciement	0	0	0,0
Autre motif	10	1	10,6
Dont : le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	0	0	0,0

* équivalents temps plein

6.3 Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Hommes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	30	17
Nombre d'heures de formation suivies	658	351
Coût net pour l'entreprise	93.092 €	46.428 €
Dont coût brut directement lié aux formations	93.092 €	46.428 €
Dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	0 €	0 €
Dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	0 €	0 €
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	25	11
Nombre d'heures de formation suivies	441	214
Coût net pour l'entreprise	40.449 €	22.415 €
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	0	0
Nombre d'heures de formation suivies	0	0
Coût net pour l'entreprise	0 €	0 €

Rapport du commissaire et déclaration des personnes responsables

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Fluxys SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de la société Fluxys SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »). Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan consolidé au 31 décembre 2021, le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolide des variations de capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Consolidés », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.
Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 14 mai 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat vient à échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Consolidés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Consolidés durant 3 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Consolidés de Fluxys SA, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolide des variations de capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les annexes, dont le total l'état de la situation financière consolidé s'élève à € 8.042,3 millions et dont l'état du résultat global consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de € 247,1 millions.
A notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Informations Financières telles qu'adoptées par l'Union Européenne (« IFRS ») et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing – « ISAs »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés » du présent rapport.
Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Consolidés en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance. Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément aux IFRS et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.Dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISAs permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci. Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Consolidés ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société et du Groupe ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société et du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISAs, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société et du Groupe ;
- l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant;
- conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société ou du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société ou le Groupe à cesser son exploitation;
- évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Consolidés, et apprécier si ces Comptes Consolidés reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.
Assumant l'entière responsabilité de notre opinion, nous sommes également responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des filiales du Groupe. À ce titre, nous avons déterminé la nature et l'étendue des procédures d'audit à appliquer pour ces filiales du Groupe.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, et des autres informations contenues dans le rapport annuel.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Consolidés et ce rapport de gestion a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.
Dans le cadre de notre audit des Comptes Consolidés, nous sommes également responsables d'examiner, sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir:

- Situation financière : chiffres-clés consolidés
- Le chapitre 'Cadre légale et réglementaire'

comportent une anomalie significative, à savoir une information substantiellement fausse ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance
Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés visés à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Consolidés.

Diegem, le 1e avril 2022

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par

Marnix Van Dooren *
Partner

Wim Van Gasse *
Partner

* Agissant au nom d'une SRL

22WVG0080

Déclaration des personnes responsables

Déclaration relative à l'exercice clôturé au 31 décembre 2021

Par la présente, nous attestons qu'à notre connaissance :

- les états financiers de Fluxys, établis conformément aux normes comptables en vigueur, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des sociétés comprises dans la consolidation ;
- le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la société et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Bruxelles, le 30 mars 2022

Christian Leclercq

Chief Financial Officer

Pascal De Buck
Administrateur délégué
et Chief Executive Officer

Glossaire

Pertinence des ratios financiers publiés (voir ‘Situation financière : informations clés’, p. 26)

Le Groupe Fluxys évalue de manière continue sa solidité financière, notamment au moyen des ratios financiers suivants :

- **Solvabilité:** le rapport entre l’endettement financier net et la somme des capitaux propres et de l’endettement financier net permet de mettre en exergue la solidité de la structure financière du groupe Fluxys.
- **Couverture des intérêts:** le rapport entre le FFO, avant dépenses d’intérêts, et les dépenses d’intérêts représente la capacité du groupe de couvrir ses dépenses d’intérêts grâce à ses activités opérationnelles.
- **Endettement financier net / RAB étendue :** ce ratio exprime la quote-part de la RAB étendue financée par de l’endettement externe.
- **FFO / endettement financier net :** ce ratio a pour but de déterminer la capacité du groupe à s’acquitter de ses dettes sur base du cash généré par ses activités opérationnelles.
- **RCF / endettement financier net :** ce ratio a pour but de déterminer la capacité du groupe à s’acquitter de ses dettes sur base du cash généré par ses activités opérationnelles après paiement des dividendes.

Définition des indicateurs

Autres investissements corporels hors RAB
Investissements cumulés moyens en immobilisations corporelles liées aux extensions du terminal GNL de Zeebrugge et aux activités non soumises à régulation.

Charges financières nettes
Dépenses d’intérêts sous déduction des produits financiers sur contrats de leasing, des intérêts sur placements et équivalents de trésorerie ainsi que d’autres intérêts perçus, avec exclusion des intérêts sur actifs et passifs régulatoires.

Dépenses d’intérêts
Dépenses d’intérêts sur dettes (y compris sur dettes de leasing) sous déduction des intérêts sur actifs régulatoires.

EBIT
Earnings Before Interests and Taxes ou résultat opérationnel des activités poursuivies auquel sont ajoutés le résultat des sociétés mises en équivalence et les dividendes reçus des sociétés non consolidées. Le groupe utilise l’EBIT comme référence pour suivre sa performance opérationnelle dans le temps.

EBITDA
Earnings Before Interests, taxes, depreciation and amortization ou résultat opérationnel des activités poursuivies avant amortissements, dépréciations de valeur et provisions auquel sont ajoutés le résultat des sociétés mises en équivalence et les dividendes reçus des sociétés non consolidées. Le groupe utilise l’EBITDA comme référence pour suivra sa performance opérationnelle, en excluant les éléments qui n’ont pas d’incidence sur la trésorerie.

Endettement financier net
Passifs portant intérêts (y compris dettes de leasing) sous déduction des passifs régulatoires, de la trésorerie liée aux opérations de refinancement anticipé et de 75% du solde de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements de trésorerie à long et court termes (les 25% restants sont considérés comme réserve à des fins opérationnelles (fonds de roulement) et ne sont donc pas disponibles à des fins d’investissements). Cet indicateur donne un aperçu du montant des dettes portant intérêts qui resterait si toute la trésorerie disponible serait utilisée pour rembourser les emprunts.

Jusqu’en 2020, les garanties octroyées pour le financement de TAP avant finalisation des travaux étaient reprises dans la dette nette financière étant donné la nature du projet et les risques qui y sont liés. Étant donné que l’achèvement financier du projet a eu lieu le 31 mars 2021, les garanties octroyées par les actionnaires ont été remplacées par un mécanisme de support actionnarial, proportionnel à la quote-part dans TAP et à la valeur résiduelle des emprunts, qui serait activé seulement dans l’éventualité d’évènements extraordinaires. Par conséquent, Fluxys ne considère plus pertinent d’inclure ce nouveau mécanisme de support dans le calcul de la dette nette financière bien qu’elle suivra continuellement les activités opérationnelles de TAP.

FFO
Funds from Operations ou résultat opérationnel des activités poursuivies, hors mouvements des actifs et passifs régulatoires, avant amortissements, dépréciations de valeur et provisions auquel sont ajoutés les dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et les dividendes reçus des sociétés non consolidées et duquel sont déduits les charges financières nettes et les impôts exigibles. C'est un indicateur du cash généré par les activités opérationnelles et donc de la capacité du groupe à repayer ses créditeurs, faire des investissements et également à verser des dividendes aux investisseurs.

RAB
Average Regulated Asset Base ou moyenne de l'année de la base d'actifs régulés. La RAB est un concept régulatoire correspondant à la base d'actifs régulés, sur laquelle peut être déterminé le rendement, qui est lui-même soumis au cadre tarifaire réglementé par la CREG (ou régulateurs étrangers).

RAB étendue
Total de la RAB et des autres investissements corporels hors RAB.

RCF
Retained Cash-Flow ou FFO sous déduction des dividendes versés. C'est un indicateur du cash généré par les activités opérationnelles après paiement des dividendes et donc de la capacité nette du groupe à repayer ses créditeurs ou faire des investissements.

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020	Notes
Résultat opérationnel des activités poursuivies	320.280	299.759	4
Amortissements	409.392	402.659	4.3.5
Provisions	4.938	16.382	4.3.5
Dépréciations de valeur	645	-396	4.3.5
Résultat des sociétés mises en équivalence	74.278	21.124	4.6
Dividendes de sociétés non consolidées	0	0	4.4.2
EBITDA en milliers d'euros	**809.533**	**739.528**	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020	Notes
Résultat opérationnel des activités poursuivies	320.280	299.759	4
Résultat des sociétés mises en équivalence	74.278	21.124	4.6
Dividendes de sociétés non consolidées	0	0	4.4.2
EBIT en milliers d'euros	**394.558**	**320.883**	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020	Notes
Produits financiers sur contrats de leasing	1.112	182	4.4
Intérêts sur placements et équivalents de trésorerie	5.748	5.856	4.4
Autres intérêts	646	406	4.4
Charges d'intérêts sur dettes	-58.736	-62.100	4.5
Charges d'intérêts sur dettes de leasing	-7.253	-7.880	4.5
Intérêts sur actifs et passifs régulatoires	1.692	2.194	
Charges financières nettes en milliers d'euros	**-56.791**	**-61.342**	

227

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020	Notes
Charges d'intérêts sur dettes	-58.736	-62.100	4.5
Charges d'intérêts sur dettes de leasing	-7.253	-7.880	4.5
Intérêts sur passifs régulatoires	1.936	2.257	
Dépenses d'intérêts en milliers d'euros	**-64.053**	**-67.723**	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020	Notes
Résultat opérationnel des activités poursuivies	320.280	299.759	4
Produits des activités ordinaires - Mouvements des actifs et passifs régulatoires	-67.342	-68.937	4
Amortissements	409.392	402.659	4.3.5
Provisions	4.938	16.382	4.3.5
Dépréciations de valeur	645	-396	4.3.5
Entrées relatives aux sociétés mises en équivalence	55.529	3.650	E – Tableau consolidé des flux de trésorerie
Dividendes de sociétés non consolidées	0	0	4.4.2
Charges financières nettes	-56.791	-61.342	
Impôts exigibles	-67.773	-69.738	4.7
FFO en milliers d'euros	**598.878**	**522.037**	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020	Notes
FFO	598.878	522.037	
Dividendes versés	-195.582	-170.677	E – Tableau consolidé des flux de trésorerie
RCF	**403.296**	**351.360**	

Bilan consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020 révisé	Notes
Passifs portant intérêts non-courants	1.794.780	2.573.920	5.14
Passifs portant intérêts courants	950.452	269.308	5.14
Garanties octroyées	0	702.269	7.7
Prêts non-courants	-57.782	-73.326	5.7
Placements de trésorerie (75%)	-53.932	-72.230	5.11
Trésorerie et équivalents de trésorerie (75%)	-236.609	-165.439	5.11
Autres actifs financiers (75%)	-63.974	-80.517	5.6.2
Endettement financier net en milliers d'euros	**2.332.935**	**3.153.985**	

Bilan consolidé Fluxys SA en millions d'euros	31.12.2021	31.12.2020 révisé	Notes
Transport	2.925,9	2.935,0	
Transport - Fluxys Belgium	*2.047,5*	*2.086,9*	
Transport - Fluxys TENP	*6,9*	*3,0*	
Transport - TENP	*292,7*	*282,0*	
Transport - Fluxys Deutschland	*578,8*	*563,1*	
Stockage	228,8	235,6	
Terminalling GNL	303,0	302,7	
RAB (en millions d'euros)	**3.457,8**	**3.473,2**	
Autres investissements corporels hors RAB	2.885,3	2.924,0	
RAB étendue (en millions d'euros)	**6.343,1**	**6.397,2**	

En Belgique, la Regulated Asset Base (RAB) est déterminée sur base de la valeur comptable moyenne des actifs immobilisés de la période, à laquelle sont ajoutés essentiellement les amortissements comptables cumulés sur les plus-values de réévaluation. Le calcul est conforme à la méthodologie tarifaire publiée par la CREG.

Questions relatives à des données financières ou comptables

Geert Hermans
+32 2 282 75 66 – geert.hermans@fluxys.com

Contact presse

Laurent Remy
+32 2 282 74 50 – laurent.remy@fluxys.com

Création et réalisation

www.chriscom.eu

Photographie

David Samyn, Will Anderson (Badger Productions), Patrick Henderyckx, Wim Robberechts, Dries Van den Brande, DESFA, Dunkerque LNG – HappyDay, DNV Spadeadam test facility, EUGAL, Hanseatic Energy Hub, Titan LNG, TAP

Fluxys

Avenue des Arts 31 – 1040 Bruxelles
+32 2 282 72 11 – fluxys.com

TVA BE 0827.783.746 – RPM Bruxelles

D/2022/12.604/2

Éditeur responsable

Erik Vennekens
Avenue des Arts 31 – 1040 Bruxelles

Ce rapport financier annuel est également disponible en néerlandais et en anglais. Pour en obtenir un exemplaire, contactez le département Communication : communication@fluxys.com

https://be.linkedin.com/company/fluxys

@FluxysGroup

FSC
TO BE DONE

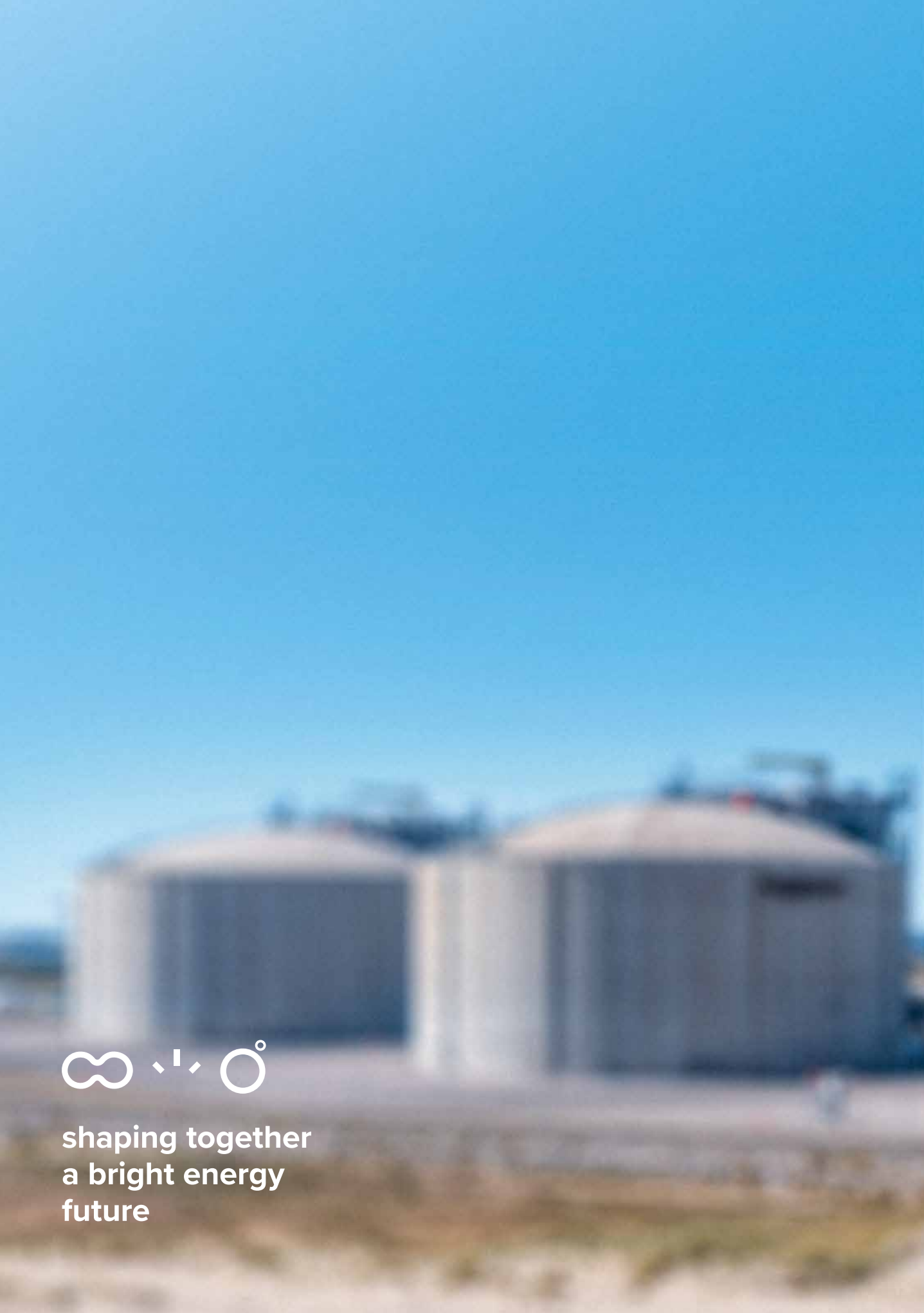
shaping together
a bright energy
future